

SÉRIES

DE L'ÉTÉ

LA NOUVELLE DE DIDIER DAENINCKX
Les passeurs de liberté

Un héros de la liberté et quelques salauds, vus par un écrivain de combat
La nouvelle et p. 20



Kamakura
La plage à une heure de Tokyo p. 13

CORÉE DU NORD

Un geste historique du Japon p. 4, éditorial p. 10

AL-QAIDA

Un rapport alarmant de l'ONU : des sanctions sans efficacité p. 4

FRANCE

Les universités d'été du FN, de la LCR et du PS p. 7 et 8



LITTÉRATURE
Bryce-Echenique, l'autre Péruvien p. 9

FOOTBALL

L'optimisme retrouvé de l'OM p. 12

International.....	2	Jeux.....	14
France-Société.....	6	Carnet.....	15
Horizons.....	9	Abonnements.....	15
Entreprises.....	11	Culture.....	16
Météorologie.....	14	Radio-Télévision.....	19

PORTRAIT

Luchini en Knock



ROMPANT avec ses spectacles en solitaire, l'acteur s'apprête à marcher dans les pas de Louis Jouvet. Il reprend le rôle de Knock, dont il dit : « Je ne comprends pas du tout qui il est ». Lire page 18

L'affaire du salaire des ministres

Les membres du gouvernement augmentés de 70 % : notre enquête sur une décision politiquement sensible

LES MEMBRES du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin devraient toucher, fin septembre, un salaire majoré d'environ 70 % par rapport à ce que gagnaient officiellement les ministres. Ils percevront désormais une rémunération brute imposable de 10 735 € par mois (contre 7 800 € auparavant) et une indemnité mensuelle déductible de 2 684 €. Le chef du gouvernement aura un salaire imposable de 16 100 € et une indemnité de 4 000 €. Cette augmentation a été votée par le Parlement le 1^{er} août en vue de compenser la suppression des fonds spéciaux décidée, fin 2001, par Lionel Jospin. Depuis des années, chaque ministre pouvait y puiser, sans contrôle et sans être imposé. Certains s'en servaient pour arrondir leurs fins de mois et, parfois, doubler leur salaire. Désormais, tout le traitement des ministres sera déclaré. Par ailleurs, ils ont obtenu que ceux qui étaient députés ou sénateurs puissent toujours bénéficier du régime de retraite - très avantageux - des parlementaires. Ces avantages ont été gagnés de haute lutte. Jacques Chirac s'y était



d'abord opposé, jugeant qu'« on n'augmente pas les salaires des ministres quand on n'augmente pas le smic ». Mais le président a finalement accepté que la réforme soit

reprise par les parlementaires. Elle rapproche la France des Etats les plus généreux pour leurs ministres. Après avoir fait voter, fin 2001, la suppression des rémunérations

occultes des ministres, Lionel Jospin avait néanmoins toléré qu'entre janvier et avril 2002 certains touchent des compléments de salaire en liquide.

► Un ministre gagne désormais un salaire mensuel de 13 300 €, dont le quart n'est pas imposé

► Récit : comment les ministres ont fait fléchir Jacques Chirac

► La France se rapproche des Etats les plus généreux

► Les tolérances de Lionel Jospin malgré la fin de l'usage incontrôlé des fonds spéciaux

Lire pages 6 et 7

L'OMC sanctionne les Etats-Unis

L'ORGANISATION mondiale du commerce (OMC) a donné, vendredi 30 août, son feu vert à l'Union européenne pour imposer des sanctions douanières à hauteur de 4 milliards de dollars (presque autant d'euros) sur les importations en provenance des Etats-Unis. Cette mesure vise à répliquer aux pratiques protectionnistes américaines dans les échanges avec l'Europe. C'est la plus lourde sanction autorisée par l'OMC dans ses arbitrages, jusqu'alors largement

soumis aux injonctions américaines. Le commissaire de l'UE pour le commerce, Pascal Lamy, déclare au Monde : « Nous ne réclamerons cette somme que si les Etats-Unis ne changent pas leur législation fiscale », dont le régime de taxation est une subvention déguisée aux exportations américaines. A la tête de l'OMC, le Thaïlandais Supachai Panitchpakdi succède au Néo-zélandais Mike Moore, bête noire des mouvements antimondialisation.

► Elle donne raison à l'Europe

► L'UE est en droit de taxer les produits américains pour 4 milliards de dollars

Lire page 2

Luc Montagnier a prescrit au pape un traitement miracle

LA CONSULTATION était restée strictement confidentielle. Quelques indiscretions dans la presse italienne ont permis de lever le voile et, peut-être, de comprendre à quoi tient la spectaculaire amélioration de l'état de santé de Jean Paul II, notamment de ses capacités d'élocution, qui a frappé tous les journalistes lors de ses déplacements, cet été, au Canada et en Pologne.

C'est un Français, l'agnostique Luc Montagnier, célèbre codécouvreur du virus du sida, qui détient la seule explication rationnelle de ce qui pourrait sembler un miracle moderne. « Nous avions, avec Robert Gallo [l'autre découvreur, américain], sollicité une audience privée programmée pour la mi-juin afin d'évoquer avec Jean Paul II le fléau que constitue le sida dans le tiers-monde, et tout particulièrement en Afrique, explique-t-il au Monde. Nous souhaitons obtenir une évolution de la ligne officielle du Vatican quant à l'usage préventif du préservatif. Mon collègue américain devant subir une intervention chirurgicale au genou, j'étais, ce jour-là, le seul présent. »

Mais sachant, comme tout le monde, que Jean Paul II souffrait d'une forme évoluée de la maladie de Parkinson, le professeur Montagnier en a profité pour proposer au pape un traitement original. Il est en effet persuadé que le « stress oxydant » - l'ensemble des phénomènes

induits par le métabolisme de l'oxygène au sein des cellules et des tissus des organismes vivants - joue un rôle pathogène et favorise de nombreuses maladies chroniques, à composantes infectieuses ou non. Parmi ces maladies, les affections neurodégénératives - comme celles de Parkinson ou d'Alzheimer - ainsi que certains cancers.

« Je ne suis pas dans ce domaine un solitaire. Mes convictions sont partagées par nombre de biologistes, précise Luc Montagnier. Normalement, l'organisme humain est capable de synthétiser un nombre suffisant de molécules anti-oxydantes, mais, avec le temps, sa situation se dégrade, son système immunitaire aussi, un cercle vicieux s'installe, et une maladie survient. » En pratique, le professeur, titulaire d'un doctorat en médecine, a prescrit au pape un double traitement. D'abord un extrait - fermenté durant plusieurs mois - de papayes sélectionnées en Asie aux vertus immunostimulantes et anti-oxydantes. Luc Montagnier a également recommandé à Jean Paul II, âgé de 82 ans, de prendre quotidiennement une autre substance, produite par une société new-yorkaise, aux propriétés similaires.

Jean-Yves Nau

POINT DE VUE

Johannesburg : méritons la reconnaissance de nos enfants

par Gerhard Schröder

LES PARTICIPANTS du Sommet pour le développement durable à Johannesburg ont une lourde responsabilité : assurer l'avenir de notre planète.

Les inondations dévastatrices qui frappent l'Europe, tout comme la Chine, ont certes été déclenchées par des forces naturelles terribles qui ont anéanti du jour au lendemain des vies humaines, des existences matérielles et la reconstruction de villes tout entières. Mais ce sont aussi des signaux, je dirai même des avertissements pressants lancés par la nature aux hommes qui habitent cette planète

et qui doivent veiller à ce qu'elle reste agréable à vivre.

Notre survie, de même que celle de nos enfants et de nos petits-enfants, dépendra de la façon dont nous gérons les ressources épuisables, dont nous parviendrons à garantir les bases de vie de tous les êtres humains mais aussi les richesses et les chances de développement de la planète et à répartir celles-ci équitablement, de la façon dont nous protégerons notre environnement commun pour qu'il reste viable et vivable. Ces idées présidaient déjà au Sommet de l'environnement de Rio de Janeiro, il y a

dix ans. A l'époque, les Etats participants avaient adopté des objectifs ambitieux : la vision d'un monde exempt de guerres et de conflits, de pauvreté et de destruction de la nature semblait plus près de se réaliser après la fin de la guerre froide et la disparition de l'antagonisme Est-Ouest.

Lire la suite page 10 et nos informations page 3

GERHARD SCHRÖDER est chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

PHOTO

A Visa pour l'image, les couleurs trompeuses des camps de Sibérie



LE FESTIVAL Visa pour l'image, qui s'ouvre le 31 août à Perpignan, permet de découvrir le travail que le photoreporter belge Carl De Keyzer a réalisé dans les camps de détention sibériens de 2000 à 2002. Images imprévues des détenus, images manipulées par les autorités, comme l'explique le photographe. Lire page 16

PRIX SPÉCIAL
à ceux qui révisent leurs classiques pendant l'été...

Richard Wagner
TRISTAN UND ISOLDE
Birgit Nilsson
Wolfgang Windgassen
Christa Ludwig
Martti Tahiela
Eberhard Wachter
Karl Böhm
Bayreuther Festspiele 1966

REVISEZ L'ÉTÉ AVEC FRANCE INTER LA FNAC ET UNIVERSAL LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE

FRANCE INTER Le Monde

RECITAL PHILIPS

INTERNATIONAL

MONDIALISATION

L'Organisation mondiale du commerce a tranché en faveur des Européens dans leur différend avec Washington sur les **ÉCHANGES COMMERCIAUX** : vendredi 30 août, l'instance internationale a donné son aval à

l'imposition de **TAXES** pour un montant de 4 milliards de dollars (presque autant d'euros) à l'importation de produits américains, comme l'Europe le réclamait pour répliquer aux **PRATIQUES FISCALES** américaines favo-

risant les exportations. C'est une revanche pour l'OMC, qui avait été mise devant le fait accompli par Washington dans de précédents conflits commerciaux. **PASCAL LAMY**, commissaire européen chargé du commerce,

souligne qu'il s'agit avant tout de **PROVOQUER UNE ÉVOLUTION** de la réglementation fiscale aux États-Unis. A l'expiration de son mandat, le directeur général de l'OMC, Mike Moore, passe la main.

L'OMC donne raison à l'Europe contre Washington

L'Organisation mondiale du commerce a autorisé l'Union européenne à imposer pour 4 milliards de dollars de taxes ses importations provenant des États-Unis en contrepartie des subventions dont bénéficient les exportations américaines. La tête de l'institution

IL NE LE DIRA PAS ouvertement. Mais la décision des arbitres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), vendredi 30 août, d'autoriser l'Union européenne à taxer les États-Unis de 4 milliards de dollars, est le plus beau « cadeau » de départ qu'ils pouvaient faire à leur directeur général. Le 1^{er} septembre, le Néo-Zélandais Mike Moore quitte une organisation où il avait été nommé avec réticence, au point que son mandat a été ramené à trois ans au lieu de six. Le Thaïlandais Supachai Panitchpakdi lui succède.

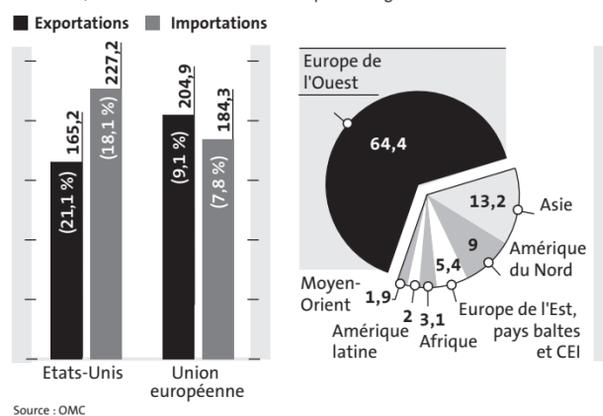
En condamnant au prix fort les pratiques fiscales américaines, c'est-à-dire en retenant le chiffre de 4,043 milliards de dollars demandé par les Européens et non celui de 900 millions estimé par Washington, le gendarme du commerce mondial montre ce qu'il en coûte de le narguer. La sanction est la plus lourde jamais autorisée par l'OMC. Les préjudices calculés dans les précédents conflits – l'affaire de la banane et du bœuf aux hormones – s'élevaient respectivement à 192 millions et 100 millions de dollars.

Il faut dire que les Européens ont été particulièrement tenaces, puisqu'il s'agissait de combattre

600 MILLIARDS DE DOLLARS D'ÉCHANGES PAR AN

Commerce entre l'Europe et les États-Unis, en milliards de dollars

Répartition des importations européennes, en pourcentage



un système de subventions déguisées à l'exportation, en vigueur depuis 1984, préjudiciable aux produits européens.

La plainte déposée par l'Union européenne remonte à début 1998 et visait le régime fiscal des Foreign Sales Corporations (FSC), en litige.

Alors que la construction de

l'Airbus A3XXX, concurrent direct du Boeing 747, vient d'être lancée à Toulouse, la condamnation des États-Unis arrive à point nommé. Elle servira à contrecarrer les velléités américaines de poursuivre l'Union européenne pour ses subventions à Airbus. Un rapport de la Commission publié en 2001 a calculé que Boeing a économisé

291 millions de dollars d'impôt en 2000 grâce au système des FSC, soit environ 14 % de son bénéfice de cette année-là. Entre 1995 et 2000, cet avantage est évalué pour Boeing entre 1 et 2 milliards de dollars, donnant à l'industrie aéronautique américaine un avantage considérable.

UN PIED DE NEZ

Dès le jugement, les Européens sont en droit de taxer à 100 % les produits américains. Une liste préliminaire allant des céréales aux vêtements en passant par l'acier, l'aluminium et les réacteurs nucléaires a été déposée à l'OMC. L'application de ces mesures de rétorsion dépendra de la bonne volonté des Américains à modifier leur loi fiscale comme ils l'ont promis.

Personne, en Europe comme aux États-Unis n'a envie de rallumer une guerre commerciale transatlantique alors que la croissance peine à redécoller. Réagissant à la décision de l'OMC, le commissaire européen en charge des relations extérieures a espéré que les sanctions « n'affecteront pas » les relations transatlantiques.

Avant de laisser la place à son successeur, Mike Moore a appelé

les États-Unis et l'Europe à ne pas déstabiliser l'Organisation et à régler leurs différends de façon amicale et constructive, rappelant que « l'Union européenne et les États-Unis sont parmi les plus importants membres de cette organisation et portent tous les deux une respon-

pillée par les Américains, il dut non seulement surmonter cet échec mais affronter l'hostilité des mouvements antimondialisation dont il était devenu la cible favorite.

Le verdict de vendredi, tombé la veille de son départ, est un pied de nez à ceux qui n'ont cessé d'accu-

Les Foreign Sales Corporations en accusation

Les Foreign Sales Corporations sont des sociétés écrans filiales de sociétés américaines basées dans des paradis fiscaux comme la Barbade, les îles Vierges ou Guam, qui permettent aux entreprises américaines d'échapper à l'impôt sur leurs opérations d'exportation. Un quart des exportations américaines bénéficient de ce régime de subventions déguisées qui s'est multiplié au fil des années sur les encouragements de l'administration fédérale américaine et du Congrès. Si, dans un premier temps, ces pratiques bénéficiaient essentiellement aux constructeurs aéronautiques, elles couvrent désormais un champ très large d'activités industrielles et de services : quelque 5 000 entreprises y ont recours, dont Kodak, Microsoft, General Motors, Caterpillar, Chrysler, Union Carbide, Exxon/Mobil et Boeing. Une grande partie des exportations de céréales et de soja passent également par ce canal.

sabilité spéciale dans le maintien de la bonne santé et l'équilibre de l'OMC et des relations commerciales internationales ».

Le mandat de Mike Moore avait commencé on ne peut plus mal. Propulsé en juillet 1999 à la tête de l'institution, quelques mois seulement avant la conférence ministérielle de Seattle, qui fut tor-

ser l'OMC d'être totalement soumise aux États-Unis. C'est également une petite revanche vis-à-vis d'une administration américaine qui a multiplié les décisions unilatérales, au mépris des règles de l'OMC, pour protéger ses intérêts commerciaux.

Babette Stern

TROIS QUESTIONS À... PASCAL LAMY

1 Vous êtes commissaire européen chargé du commerce international. Que pensez-vous de la décision prise par l'OMC ?

Je suis satisfait que l'OMC nous ait donné raison : nous pouvons réclamer 4 milliards de dollars (presque autant en euros) aux États-Unis. C'est exactement le montant que nous avions demandé, car il correspond au préjudice subi par nos entreprises depuis 2000. Les États-Unis ne voulaient pas dépasser le milliard. L'OMC ne s'est pas contentée de couper la poire en deux.

2 Quand allez-vous réclamer ces 4 milliards ?

Nous ne réclamerons cette somme que si les États-Unis ne changent pas leur législation fiscale. A l'OMC, en effet, les sanctions constituent une incitation à se mettre en conformité avec les règles du commerce international, et non des dommages et intérêts. Elles ne sont pas appliquées lorsque le droit est rétabli.

Je ne veux pas imposer de date limite aux États-Unis, je préfère en discuter avec mes interlocuteurs. Il me semble que les choses sont sur la bonne voie : le président Bush a annoncé en mai qu'il se mettrait en conformité avec l'OMC, et le représentant compétent du Congrès américain a déposé un projet de réforme fiscale. Il faut maintenant que ce projet soit

adopté. Si les choses traînaient en longueur, si je sentais qu'on ne joue pas le jeu outre-Atlantique, je recommanderais au Conseil et au Parlement européens de voter l'application des sanctions.

3 Le fait que l'Union n'utilise pas l'arme dont elle dispose ne risque-t-il pas de décrédibiliser dans la guerre de l'acier, où elle tempore également ?

Nous ne temporisons que sur les représailles à court terme, comme la taxation des jus de fruits de Floride, qui ne sera d'aucun intérêt pour nos sidérurgistes ! En revanche, nous avons obtenu que 50 % de nos exportations d'acier soient exemptées de taxations : grâce à la négociation, les États-Unis ont bougé ! En matière commerciale, il est bon d'avoir un bâton à la ceinture, mais il ne faut pas s'en servir systématiquement : avant de taper, il faut réfléchir aux dégâts collatéraux que l'on va déclencher. Une guerre commerciale n'est pas souhaitable.

Propos recueillis par Rafaële Rivais

L'administration Bush reconnaît le besoin d'une évolution fiscale

WASHINGTON

de notre correspondant

La décision de l'Organisation mondiale du commerce a déçu Robert Zoellick, qui espérait faire accepter un montant de compensations très inférieur aux 4 milliards de dollars fixés par l'arbitrage. « Nous croyons que 1 milliard de dollars est beaucoup plus près de la vérité », lorsqu'il s'agit d'évaluer l'avantage dont bénéficient les exportateurs américains vers l'Union européenne, a déclaré, vendredi 30 août, le représentant des États-Unis pour le commerce international. Plutôt que de s'attarder dans ce combat d'arrière-garde, M. Zoellick a préféré insister sur sa conviction que les conclusions de l'OMC « seront rendues finalement sans objet par le fait que les États-Unis se conformeront aux recommandations et aux décisions [de l'organisation internationale] dans cette querelle ».

La politique de l'administration, après une quatrième condamnation des États-Unis, en janvier, est désormais de réformer la fiscalité des entreprises afin d'éliminer la

subvention déguisée que représentent, selon l'OMC, la détaxation consentie aux exportateurs. « Le point-clé, a souligné M. Zoellick, est que, comme l'a dit le président, l'exécutif va travailler avec le Congrès pour que nous respections pleinement nos obligations vis-à-vis de l'OMC. » L'engagement en a été pris par George



« Les États-Unis se conformeront aux recommandations et aux décisions [de l'OMC] »
ROBERT ZOELICK

Bush lors du sommet annuel entre l'Union européenne et les États-Unis, début mai.

Le président n'avait pas indiqué de délai, et la Commission de Bruxelles demandait à connaître « l'itinéraire » que le gouvernement américain comptait emprunter pour se mettre en règle avec les accords de commerce qu'il a signés. Pascal Lamy, le commissaire européen, n'a cessé de répéter que « le but du jeu est l'application des déci-

sions de l'OMC par les États-Unis, et non l'adoption de mesures de rétorsion » par l'UE.

Au cours de ses visites à Washington, M. Lamy s'est entretenu avec William Thomas, député républicain de Californie, président de la commission mixte Sénat-Chambre sur la fiscalité. M. Thomas a déposé une proposition de loi visant à mettre fin aux détaxations condamnées par l'OMC.

Pour M. Thomas, la décision de l'OMC « ne devrait pas être une surprise, mais nous rappeler qu'il y a dans notre code des impôts un problème fondamental, auquel il faut s'attaquer maintenant ». M. Zoellick s'est exprimé dans le même sens, d'autant plus que, selon lui, « l'un des aspects ironiques de ce contentieux est que, quand la poussière sera retombée, nous espérons constater que la compétitivité des entreprises américaines en aura été non pas diminuée, mais renforcée ».

Le libre-échange est loin d'être une cause entendue aux États-Unis. En obtenant du Congrès, il y a un peu moins d'un mois, l'autorisation de négocier des accords commer-

ciaux – la Trade Promotion Authority (TPA) – sans que le pouvoir législatif puisse intervenir dans les discussions, M. Bush a marqué un point important. Son prédécesseur, Bill Clinton, s'était heurté, lui, à l'intransigeance des parlementaires républicains. Les partisans de M. Bush expliquent aujourd'hui que la décision qu'il avait prise, en mars, d'augmenter les taxes sur les importations d'acier était l'une des manœuvres nécessaires pour aboutir à un vote positif sur la TPA. Ce vote dépendait, notamment, de l'attitude de parlementaires d'États producteurs d'acier, comme la Virginie-Occidentale, la Pennsylvanie et l'Ohio, qui font aussi partie de ceux où le rapport des forces entre démocrates et républicains est très serré.

Cependant, sous la pression des entreprises consommatrices d'acier, l'administration en est venue à exempter un quart des produits visés initialement par la hausse des tarifs. Dans certains des sites de production concernés, la cote de M. Bush est en baisse.

Patrick Jarreau

Supachai Panitchpakdi remplace Mike Moore à la tête de l'Organisation

Une rude tâche attend l'économiste thaïlandais, qui souhaite notamment davantage de transparence au sein de l'institution

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Surin Pitsuwan, à l'époque chef de la diplomatie thaïlandaise, a récemment raconté comment Bangkok avait décroché la direction générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), que son ancien collègue Supachai Panitchpakdi doit assurer à partir du samedi 1^{er} septembre pendant trois ans.

En 1999, au deuxième tour d'une dure bataille pour la succession de l'Italien Renato Ruggiero, restaient en lice deux candidats, Mike Moore, ancien syndicaliste néo-zélandais soutenu par Washington et quelques capitales européennes, et Supachai, alors vice-premier ministre et ministre du commerce thaïlandais, appuyé par les Asiatiques et plusieurs pays du Sud. Le blocage étant total, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, avait téléphoné à Surin pour lui dire que, au cas où Supachai accepterait de s'effacer, le gouvernement américain était prêt à lui accorder un lot de consolation avec un poste, à créer, de « chef de liaison » entre l'OMC, la Banque

mondiale et le Fonds monétaire international. Sinon, avait-elle menacé, « nous sommes prêts pour une troisième candidature ».

Surin avait évité le piège en faisant valoir que cette troisième candidature serait privée de moyens d'action à la tête d'une OMC divisée. Il avait proposé une porte de sortie : au lieu d'élire un directeur général pour le mandat prévu de quatre ans, pourquoi ne pas en proposer deux successifs dotés chacun d'un mandat de trois ans ? M^{me} Albright avait fini par donner son aval et c'est ainsi que Mike Moore sera remplacé, après trois ans, par Supachai.

Cette négociation, rapportée par Surin le 25 août dans les colonnes du *Bangkok Post*, avait alors été présentée comme une « solution australienne » pour avoir été rendue publique par Tim Fischer, ministre australien du commerce, qui, tout en étant partisan de Supachai, ne voulait pas froisser son voisin néo-zélandais. Elle avait été avalisée par Genève où siège le conseil général de l'OMC, une organisation dont les 144 membres actuels disposent d'une voix chacun.

Si les esprits ont donc été cal-

més, une montagne de difficultés n'en attend pas moins Supachai, brillant économiste formé aux Pays-Bas, qui a enseigné aux États-Unis et dirigé la Thai Military Bank avant son entrée en politique au sein du Parti démocrate, lequel a gouverné la Thaïlande pendant la majeure partie des années 90. Certes, son prédécesseur Mike Moore

Comme tous les dirigeants de l'Asie du Sud-Est, il est hostile aux « clauses sociales »

a déjà encaissé le désastre de Seattle en 1999, géré l'adhésion de la Chine à l'OMC et relancé les négociations commerciales à Doha en novembre 2001. Mais le nouveau « cycle » de discussions annoncé au Qatar – intitulé sans humour « cycle du développement » – intervient dans une atmosphère qui s'est délitée.

Se voulant un trait d'union entre le Nord et le Sud, Supachai a déjà accepté comme chef de cabinet Stuart Harbinson, un Hongkongais respecté qui a joué un rôle crucial dans l'accord de Doha, un atout appréciable au sein d'une OMC dont les 500 fonctionnaires sont difficiles à gérer. Mais des échéanciers ont été fixés : septembre 2003 à Cancun (Mexique) pour les modalités de libéralisation du commerce dans le domaine agricole ; janvier 2005, pour l'ensemble du nouveau cycle.

L'agriculture est donc la priorité. Si George Bush vient d'obtenir du Congrès américain davantage de marge de manœuvre dans les négociations commerciales, la récente augmentation de 80 % (soit 8 milliards de dollars par an pendant dix ans) des subventions à l'agriculture américaine par Washington ne devrait pas encourager l'Union européenne à réduire les siennes. « A la lumière de la loi [américaine] sur les fermes, les États-Unis devront être très explicites sur la libéralisation de l'agriculture pour convaincre les Européens d'avancer des offres similaires », a dit Supachai dans un entretien publié par le *Herald Tribune* le 5 juillet.

Dans le domaine du textile, les États-Unis et l'Europe ont pris un net retard dans le processus de suppression des quotas imposés au Sud, qui devrait prendre fin en 2005. Or les produits agricoles et textiles représentent 70 % des exportations des pays les plus pauvres. Supachai sera également confronté à la « bataille de l'acier », relancée par les États-Unis avec de nouveaux tarifs aux importations et dont la solution, estime-t-il, devrait s'inscrire dans un accord global sur la restructuration de cette industrie.

Les moyens du directeur général de l'OMC sont limités. Il reste donc à voir comment Supachai va s'y prendre pour imposer, ainsi qu'il le souhaite, davantage de transparence au sein de l'organisation et imposer un code de conduite aux multinationales dans les négociations commerciales. Enfin, Supachai est hostile aux « clauses sociales » du développement mises en avant par Washington et plusieurs capitales européennes. Même si elle n'est plus en fonctions, Madeleine Albright pourrait-elle regretter un jour d'avoir cédé à Surin Pitsuwan ?

Jean-Claude Pomonti

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDÉS

MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.

SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC

Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO

247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}

01.42.08.71.00 - 7j/7
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

A Johannesburg, le Sommet de la Terre est « piraté » par de grandes entreprises

Se substituant aux ONG, elles veillent à la primauté du libre-échange dans le Plan d'action



JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

Soudain, la société civile a changé de visage : tout se passe, au Sommet mondial sur le développement durable, comme si les entreprises en étaient les meilleurs représentants, plutôt que les organisations non gouvernementales (ONG). On ne les a jamais vues si nombreuses, actives, et au cœur de la négociation. « Les entreprises et l'OMC [Organisation mondiale du commerce] piratent ce sommet », s'insurge comme de nombreux écologistes Victor Menotti, de l'International Forum on Globalisation (IFG).

Les entreprises exposent leurs réalisations à Ubuntu Village, non loin du Centre où se mène la conférence, lieu stratégique du Sommet, tandis que les ONG ont été exilées dans un parc d'expositions à 20 km au sud de la ville. Plus de cent PDG de grands groupes vont venir ici. De nombreux voyages de presse ont été organisés pour montrer leurs réalisations aux médias. Et les entreprises se sont soigneusement préparées pour ce Sommet, telle Suez, qui a mis en place voici un an un comité stratégique dédié à cette tâche, et composé de trois cadres parmi les plus élevés dans la hiérarchie du groupe.

Surtout, les entreprises sont au cœur du Plan d'action. Cela remonte à 1999, quand Kofi Annan, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), a lancé le concept de l'Entente globale (Global Compact) :

un engagement des entreprises à s'impliquer dans le respect des droits de l'homme, de l'environnement, du code du travail. Dans la foulée, la préparation du Plan d'action du Sommet a élaboré le principe de partenariats entre acteurs de la société civile, dits, dans le jargon onusien, « initiatives de type 2 » - les initiatives de type 1 étant les actions menées par les gouvernements. Dans le Plan, le mot « partenariats » est cité près d'une vingtaine de fois, bien davantage que « écosystème », « biosphère » ou « droits de l'homme ». Les références à l'OMC et aux engagements de Doha sur le commerce sont elles aussi fréquentes.

« VOLONTÉ DE PROFIT »

Les entreprises se défendent de « pirater » le Sommet. « Nous sommes très orientées vers l'action », dit Annik Dollacker, porte-parole de Croplife International, qui regroupe les compagnies produisant des pesticides et des plantes transgéniques. « Ce qui nous intéresse, c'est le concret, ce qu'on peut faire, alors que les ONG travaillent

plutôt dans le domaine politique. » « Le développement durable cherche à concilier environnement, social et économique, renchérit Bryce Corbett, porte-parole du BASD (Business Action for Sustainable Development), qui regroupe de nombreuses entreprises. Je ne vois pas comment vous pouvez avoir un quelconque développement, dura-



« Les conditions environnementales et sociales sont assujetties aux contraintes du commerce. »
RICARDO NAVARRO

ble ou non, si vous n'y impliquez pas les entreprises. »

« Bien sûr, les entreprises peuvent jouer un rôle important, répond Ricardo Navarro, président des Amis de la Terre International, mais elles sont essentiellement animées par la volonté de profit. Le problème est que les conditions environnementales et sociales sont assujetties aux contraintes du commerce. »

L'ensemble du Plan d'action

Plus de 200 partenariats public-privé

L'ONU a approuvé et publié plus de 200 partenariats entre entreprises, ONG, institutions internationales et Etats, qui visent à réaliser des actions de développement durable (www.johannesburgsummit.org). Chaque partenariat associe plusieurs acteurs et est piloté par l'un d'entre eux.

Shell lance ainsi un projet d'exploration gazière aux Philippines, Axel Springer (le groupe de presse allemand qui édite, entre autres, le quotidien à grand tirage *Bild*), un programme pour limiter la pollution dans l'impression de journaux, E7 (un réseau de grandes compagnies électriques), un projet d'énergie renouvelable dans des villages indonésiens, Croplife International (groupe d'entreprises phytosanitaires et d'OGM), un programme de formation à l'usage des pesticides. Nombre de ces 200 projets existaient déjà avant le sommet. « Il est difficile de trouver un projet qui soit à la fois consistant et appartenant au futur », commente Jean-Luc Troncart, de Suez. - (Corresp.)

manifeste en effet un recul très net des préoccupations d'environnement par rapport aux considérations sur le libre-échange, et il répète plusieurs fois que les décisions des Etats en matière d'environnement doivent respecter les règles de l'OMC, ainsi placées au sommet de la hiérarchie des normes internationales.

« Il est évident que le développement se fera par le commerce et la coopération technique, donc il est normal que les questions de commerce soient là », estime Claude Fussler, du World business council for sustainable development. L'argument ne convainc pas les anti-globalisation. « Tout ce Sommet ne fait que légitimer l'agenda du libre-échange, c'est un échec total », selon Paul Nicholson, pour Via Campesina, réseau des organisations paysannes.

Il est vrai que le texte de négociation, dans sa mouture du samedi 31 août, avant l'arrivée des chefs d'Etat et de gouvernement, légitime une absence de régulation étatique ou internationale au profit du libre-échange. D'autant plus que les Etats-Unis ont exercé une pression très forte et efficace en ce sens, à peine contrés par une Union européenne inexistante.

« Le problème, dit Gerry Barr, du Conseil canadien pour la coopération internationale, c'est que les grandes compagnies deviennent beaucoup plus puissantes que les petits et moyens Etats. Sans frein, elles pourront leur imposer leur façon de voir les choses. » Et de conclure : « Nous assistons à une débâcle de l'environnement et du social au nom du développement durable. »

Hervé Kempf

Une « collaboratrice » palestinienne a été exécutée

TULKAREM. Des membres des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, mouvement proche du Fatah de Yasser Arafat, ont abattu d'une balle dans la tête une jeune fille de 18 ans qu'ils accusaient de collaboration avec Israël, a-t-on appris, vendredi 30 août, de source proche des Brigades. Il s'agit de la seconde femme tuée pour ce motif par les Brigades en une semaine. Rajah Ibrahim a été abattue trois jours après avoir été enlevée à Tulkarem, une des six villes de Cisjordanie occupées par l'armée israélienne. Elle aurait fourni aux services de sécurité israéliens des informations leur ayant permis de traquer, puis de tuer, en janvier, Raed Karmi, chef des Brigades pour la région de Tulkarem, a-t-on déclaré de même source. Plusieurs dizaines de Palestiniens accusés d'avoir aidé Israël à s'emparer d'activistes recherchés ont été sommairement abattus depuis le début de la seconde Intifada, il y a 23 mois. Cependant, le 24 août, la tante de Rajah Ibrahim, Ikhlas Yassin, a été la première femme à avoir été liquidée de façon extra-judiciaire pour collaboration présumée. Sa confession avait été filmée. - (Reuters.)

En Argentine, les manifestants réclament le départ des politiciens

BUENOS AIRES.

Des dizaines de milliers de manifestants ont protesté, vendredi 30 août, dans la capitale (photo) et sa banlieue, ainsi que dans les provinces pauvres du nord du pays, en répondant à l'appel lancé par l'opposition gouvernementale sous le slogan « Que tous s'en aillent ». Les membres des assemblées de quartiers, qui ont contribué en décembre 2001 à chasser du pouvoir le président Fernando de la Rúa, ainsi que des associations de chômeurs et des épargnants floués par la transformation en pesos de leurs économies en dollars, se sont joints aux partis de gauche et de centre-gauche et aux syndicalistes de la Centrale des travailleurs argentins. Demandant que tous les représentants des pouvoirs politique et législatif quittent leurs fonctions, ils ont réclamé la convocation d'une Assemblée constituante. A Buenos Aires, la manifestation pacifique qui s'est terminée devant le Parlement était d'une ampleur sans précédent depuis plusieurs semaines. Parallèlement, le gouvernement argentin a demandé, vendredi, au Fonds monétaire international (FMI) de différer d'un an le versement des 2,7 milliards de dollars (presque autant en euros) qui arrive à échéance le 9 septembre. - (AFP, Reuters.)



FABIAN GREDILLAS / AFP

Les sans-terre sud-africains tentent de se faire entendre dans la rue

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Des milliers de personnes, habillées en tee-shirt rouge, avec le slogan « Terre, nourriture, emploi », s'agitent dans une immense grotte recouverte de crépi blanc. L'endroit sent le renfermé et la cuisine. Depuis plusieurs jours, quelque 4 000 personnes vivent ainsi en troglodytes, dans un décor qui tient de Disneyland et du western, le New World Center, un parc d'attractions désaffecté. C'est là, à moins d'un kilomètre du Forum des ONG, que le Mouvement des sans-terre (LPM) s'est installé. Un peu de linge sèche, des matelas et couvertures sont roulés en boule et, dehors, une cuisine improvisée sert sans discontinuer une sorte de porridge qui chauffe dans d'énormes marmittes. Le camp des sans-terre a tout du camp de réfugiés.

Les militants sont venus de toutes les provinces pour participer à une assemblée générale du LPM et préparer la plus grande marche qu'ils aient jamais organisée, samedi 31 août, jour de toutes les manifestations en marge du Sommet de la Terre. Depuis 1994, l'année de la fin de l'apartheid et des premières élections libres en Afrique du Sud, ils attendent le changement.

Le gouvernement a engagé un processus de restitution des terres dont les populations ont été chassées du temps de la discrimination en vertu d'une loi de 1913 qui n'accordait que 13 % du territoire aux Noirs. « Des milliers de gens ont été déplacés de force, parfois deux ou trois fois dans leur vie, le processus de restitution est long et compliqué », explique Constance Moghali, membre de l'association Mouvement pour l'accès à la terre, Lamosa. Environ 68 000 dossiers de demandes de restitution ont été enregistrés par la justice. Seulement 2 % des terres ont été redistribuées.

UN PROCESSUS BLOQUÉ

Au sein du gouvernement, depuis des années, deux tendances s'opposent : celle favorable à une redistribution des terres après examen de projet de développement, afin de ne pas mettre en péril la production du pays, et celle qui prône une restitution sans condition. Ces antagonismes bloquent en partie le processus. Mais la réforme souffre aussi d'un manque de moyens financiers. L'Etat, sous la pression des bailleurs de fonds, a décidé que la cession des terres ne pouvait se faire que par une vente négociée. Une conférence nationale sur la terre est

annoncée depuis plus d'un an mais, devant les divisions internes du pouvoir et la complexité du problème, le gouvernement tarde à la convoquer.

« Nous sommes exaspérés, frustrés. Rien n'avance. La question de la terre est quelque chose de très émotionnel ici », explique un délégué du MLP venu de l'autre bout du pays. Le MLP recrute aussi des milliers de chômeurs, qui peuplent les bidonvilles des centres urbains. « Les gens qui manifestent sont-ils réellement des sans-terre ? Ici on appelle ce type de rassemblements "louer une foule" (rent a crowd) », explique Norman Reynolds de Lamosa.

Très surveillé par les services de renseignement, le MLP effraie le gouvernement, qui a hésité pendant toute la semaine à autoriser la manifestation par peur des dérapages mais aussi de la concurrence faite à l'autre grande marche de la journée, la manifestation officielle des ONG. Le MLP n'a cependant pas réussi à obtenir un soutien franc d'organisations internationales, comme Via Campesina, qui, pour le moment, se disent simplement « solidaires ».

Fabienne Pompey

Un millier de détenus d'opinion en Tunisie, d'après Amnesty

Une grève de la faim a été suivie pour marquer le 10^e anniversaire des procès d'Ennahda

DES CENTAINES de prisonniers politiques en Tunisie, et des dizaines de leurs sympathisants en exil, ont observé pendant quatre jours une grève de la faim destinée à marquer le 10^e anniversaire des procès de Bab Saadoun et Bouchoucha. Entre les 27 et 30 août 1992, 265 membres présumés du mouvement islamiste interdit Ennahda (Renaissance) avaient été condamnés pour « complot » par des tribunaux militaires spéciaux, selon Amnesty International, « à l'issue de procès bafouant les normes internationales les plus élémentaires ». Cent trois d'entre eux, considérés par l'organisation pour la défense des droits de l'homme comme « prisonniers d'opinion », sont toujours détenus. Au total, Amnesty estime à « un millier » le nombre des détenus politiques en Tunisie.

Il y a dix ans, en raison de la guerre civile dans l'Algérie voisine, la répression anti-islamiste en Tunisie n'avait guère suscité de protestations à l'étranger. Pour-

tant, le régime du président Ben Ali non seulement faisait juger des civils par des cours martiales, mais falsifiait aussi leurs dates d'arrestation, les maintenait en détention au-delà du délai fixé par la loi, les torturait et les privait de défenseurs.

ANTITERRORISME

Sur la foi de chefs d'accusation qui ne reposaient souvent sur aucun élément probant, des fournées de dissidents islamistes, réels ou supposés, ont été envoyées en prison où leurs conditions de détention ont été si mauvaises que deux d'entre eux - Ezzedine Ben Aicha, 33 ans, et Sohoun Jouhri, 43 ans - sont décédés. Pour ceux qui demeurent incarcérés, Amnesty fait état, dans un bulletin d'information daté du 28 août, de l'absence de soins médicaux et de « mauvais traitements infligés par le personnel pénitentiaire ».

Abdallah Zouari figurait parmi les condamnés du tribunal militaire de Bab Saadoun, qui lui avait

infligé onze ans de prison et cinq ans de « surveillance administrative ». Libéré le 6 juin dernier, il a été de nouveau arrêté et condamné, vendredi 23 août, à huit mois de prison. Selon les autorités tunisiennes, qui le présentent comme « l'un des dirigeants de l'organisation terroriste Ennahda », il aurait refusé de « se conformer à la surveillance administrative », le contrôle policier infligé à des milliers de dissidents et leurs familles.

Aux yeux de la Fédération internationale des journalistes (FIJ), Abdallah Zouari, 46 ans, est un journaliste, parce qu'il fut collaborateur de l'hebdomadaire *Al-Fajr* (Aurore), l'organe d'Ennahda. Sa nouvelle incarcération constituerait un acte « vindicatif » de la part d'un « régime qui n'a littéralement aucun respect pour la démocratie ».

Le fait est que la machine à broyer toute contestation, mise en place il a dix ans, continue de fonctionner. Amnesty souligne qu'au cours des deux dernières années la

comparution de « dizaines de civils » devant des tribunaux militaires a permis leur condamnation « à de lourdes peines d'emprisonnement à l'issue de procès manifestement iniques ». Pour les autorités tunisiennes, leur combat anti-islamiste s'inscrit, depuis le 11 septembre 2001, dans le cadre plus large de la guerre antiterroriste à l'échelle planétaire...

Sans lien avec les procès de masse d'il y a dix ans, l'affaire de l'opposant Hama Hammami, emprisonné pour son appartenance au Parti communiste des ouvriers de Tunisie (également interdit), sera examinée, lundi 2 septembre, par la Cour de cassation tunisienne, selon M^{re} Radia Nasraoui, épouse du détenu. Celle-ci avait observé, du 26 juin au 2 août, une grève de la faim pour obtenir la libération de son mari, condamné à neuf ans de détention en première instance, puis à trois ans et deux mois de prison par un tribunal d'appel.

Stephen Smith

Avertissement

Il s'avère que les guidons de moto à tubes verticaux soudés Highway Hawk Flyer commercialisés par notre entreprise pendant ou après l'année 2000 peuvent présenter des défauts. Il s'agit de guidons qui ne sont pas d'origine, destinés à divers types de motos des marques Honda, Yamaha, Suzuki ou Kawasaki. Cet article se caractérise par le fait que le guidon est soudé aux tubes verticaux (voir illustration).

Il s'agit de guidons convenant pour les types de moto suivants :

Honda:	VT1100 '87 - '95/ACE/VT750 DC, VT750 ACE
Yamaha:	XV750/1000/1100/XVS125, XVS650 Drag Star Classic XVS 1100 Drag Star/1100 Drag Star Classic XV1600 Wild/Road Star, XVS650 Drag Star
Suzuki:	VZ800 Marauder/VL800 Volusia VS400/600/700/LS 650/VL 1500 LC VS600/750/800 Intruder '86-up
Kawasaki:	VN1500 A/E, VN800/800 Classic/1500 Classic

La soudure entre les rosaces, par laquelle le guidon est monté sur la couronne, et les tubes verticaux n'est pas suffisamment solide dans certains cas. Ainsi, en cas de contrainte importante, les guidons peuvent se détacher à cet endroit. Nous recommandons aux propriétaires d'une moto dotée d'un tel guidon Flyer de ne plus rouler avec ce guidon et de le renvoyer dès que possible au concessionnaire qui le lui a fourni. Le montant d'achat sera bien entendu remboursé.

01202 - 57 18 12

Attention: cet avertissement ne concerne donc pas les guidons d'origine des types de motos susmentionnés.

Tokyo veut normaliser ses relations avec la Corée du Nord

Le premier voyage d'un chef de gouvernement japonais à Pyongyang marque de facto une reconnaissance du régime nord-coréen. Mais la visite de Junichiro Koizumi à un pays rangé par Washington dans l'« axe du Mal » relève du pari diplomatique

TOKYO

de notre correspondant

Annoncée soudainement, vendredi 30 août, la prochaine visite à Pyongyang du premier ministre japonais Junichiro Koizumi confirme une relative détente dans la péninsule coréenne. Il s'agira d'une visite d'une seule journée, le 17 septembre, au cours de laquelle le chef du gouvernement japonais espère, par une rencontre « sans scénario », « ouvrir une brèche » dans le laborieux processus de normalisation des relations entre le Japon et la République populaire démocratique de Corée (RPDC).

Une visite éclair et néanmoins historique : ce sera la première fois qu'un chef de gouvernement japonais se rendra à Pyongyang, marquant ainsi une reconnaissance de facto du régime. Ce voyage constitue une « étape importante vers la normalisation des relations entre les deux pays », a réagi l'Association générale des Coréens du Japon (pro-Pyongyang) qui, avec 300 000 membres, représente la plus importante communauté nord-coréenne à l'étranger.

M. Koizumi a annoncé qu'il ne fallait pas nourrir trop d'espoir sur un règlement rapide de la question qui hypothèque la reconnaissance de la RPDC et à laquelle l'opinion nipponne est particulièrement sensible : le sort des onze Japonais disparus au cours des années 1970-1980 dont Tokyo présume qu'ils auraient été enlevés par des agents nord-coréens. Au cours de ses entretiens, M. Koizumi cherchera à comprendre les intentions du dirigeant nord-

coréen Kim Jong-il non seulement sur la question des enlèvements, mais aussi sur celle des missiles (dont l'un survola le Japon en 1998) et des bateaux suspects qui pénètrent dans les eaux territoriales nipponnes (l'un fut coulé par la marine japonaise en décembre 2001).

Pour la RPDC, dont l'économie est en ruines et la population souffre d'une grave pénurie alimentaire, la grande question est celle des compensations exigées du Japon pour l'occupation de la péninsule entre 1910 et 1945. Des dédommagements ont été versés au Sud en 1965 lors de la normalisation des relations entre les deux pays, et Tokyo n'a pas d'obligation vis-à-vis du Nord, mais cette indemnisation constitue pour un pays exsangue une précondition à la normalisation des relations entre les deux pays, qui fait l'objet depuis dix ans de difficiles négociations.

NÉGOCIATIONS SECRÈTES

Suspendues depuis 2000, elles ont été reprises la semaine dernière avec la visite à Pyongyang d'une mission dirigée par le directeur général de la division Asie-Océanie au ministère des affaires étrangères, Hitoshi Tanaka. En juillet, le ministre japonais des affaires étrangères, Yoriko Kawaguchi, avait rencontré son homologue Paek Nam-sun en marge d'un forum régional à Brunei. Auparavant, en mars, Pyongyang avait inopinément assoupli sa position et annoncé la reprise des recherches des disparus sous l'égide des Croix-



Rouge des deux pays. Depuis, il y a eu beaucoup de négociations secrètes entre Pyongyang et Tokyo.

Derrière la scène, le président sud-coréen Kim Dae-jung semble avoir joué un rôle déterminant pour inciter Pyongyang à faire preuve de flexibilité envers le Japon. La politique d'ouverture du président Kim est fortement contrée par l'opposition sud-coréenne qui manœuvrait en vue de l'élection présidentielle de décembre ; il apparaît paralysé, encaissant revers sur revers (l'as-

semblée vient de rejeter pour la seconde fois en deux mois le premier ministre qu'il avait désigné). Sa seule chance de quitter la scène la tête haute est un spectaculaire succès de sa politique en direction du Nord.

Une éclaircie dans les relations entre la RPDC et le Japon pourrait créer un contexte de détente favorable à un coup de théâtre : une visite de Kim Jong-il au Sud. Le quotidien sud-coréen *Munhwa Ilbo* avance ainsi l'hypothèse de sa venue à

Pusan pour l'ouverture des Jeux asiatiques, le 29 septembre.

Le projet de visite de M. Koizumi en RPDC a pour toile de fond l'apparente volonté d'évolution du régime nord-coréen de libéraliser son économie ; Pyongyang relance les projets de coopération avec le Sud, tels que le rétablissement de la voie ferrée traversant la zone démilitarisée qui sépare les deux pays, coupée depuis cinquante ans.

Cette visite se situe enfin dans le contexte de politique intérieure japonaise. M. Koizumi est en perte de vitesse : sa popularité a chuté, ses réformes structurelles et la reprise économique s'enlisent. La seule carte qui lui reste est la diplomatie - domaine qui est loin d'être son fort : sa visite au sanctuaire Yasukuni où sont honorés les morts pour la patrie (dont des criminels de guerre) a courroucé les Chinois, qui ne l'ont pas invité pour l'anniversaire du rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays le 21 septembre.

Sur les brisées de grands prédécesseurs - Ichiro Hatoyama, qui normalisa les relations avec l'URSS en 1956, ou Kakuei Tanaka, qui fit de même en 1972 avec la Chine -, M. Koizumi, qui veut apparaître en « leader » brisant la glace là où les bureaucrates piétinent, joue la normalisation avec la Corée du Nord. Mais ce « coup de poker » diplomatique avec un régime qui a démontré son habileté à manœuvrer ses interlocuteurs comporte des risques politiques.

Philippe Pons

Washington et Londres multiplient les raids contre des installations antiaériennes irakiennes

POUR la cinquième fois depuis le début de la semaine, des avions américains et britanniques ont attaqué, vendredi 30 août, des installations militaires - une batterie de missiles sol-air selon le Pentagone - à environ 240 km au sud-est de Bagdad. Les Américains parlent de « légitime défense » après que l'Irak eut tiré des missiles antiaériens lors du survol de Bassorah par des avions de la coalition.

A la fin de la guerre du Golfe, en 1991, Washington et Londres ont décrété des zones d'exclusion aérienne, interdites à toute activité militaire irakienne, dans le nord du pays, pour protéger les dissidences kurdes, et dans le sud, au profit de populations chiites. Bagdad ne reconnaît pas de telles zones, au motif qu'elles ne font l'objet d'aucune résolution de l'ONU, et affirme

que quelque 1 500 Irakiens y ont perdu la vie depuis dix ans, suite à ces raids anglo-américains.

De leur côté, les Américains et les Britanniques font valoir qu'ils détectent, depuis quelques mois, une consolidation, par les Irakiens, de leur système de défense avec, notamment, l'apparition de nouvelles armes antiaériennes autour des grandes villes, Bagdad et Bassorah, et une forte activité radar.

RAMPES DE MISSILES

Ainsi, des rampes de missiles sol-air ont fait mouvement depuis les campagnes et le désert, où elles avaient été déployées, vers les agglomérations comme s'il s'agissait, dans l'esprit du régime irakien, de se préparer à faire face à des attaques aériennes. La présence de nouveaux systèmes sol-air S-300, d'origine rus-

se, plus modernes que les SAM, aurait été décelée. Le réseau défensif irakien serait rendu encore plus efficace avec la mise en service de câbles de communications à fibres optiques, produits par la Chine, qui

améliorent la rapidité et la densité des transmissions à but militaire.

Au total, selon le ministère britannique de la défense, on aurait enregistré, entre mars 2001 et mars 2002, quelque 488 tentatives de la défense

L'administration américaine à l'unisson

Le porte-parole de la Maison Blanche, Scott McClellan, a déclaré, vendredi 30 août, que « l'administration américaine parle d'une même voix » sur le dossier de l'Irak. Il a écarté l'existence de divergences avec le secrétariat d'Etat. « Notre politique est connue. La position de l'administration est unanime, c'est celle d'un changement de régime », a-t-il ajouté, tout en précisant que le président Bush n'avait pas encore pris de décision sur la façon de procéder mais qu'il exige que Bagdad désarme « maintenant ».

Colin Powell, le secrétaire d'Etat, ne s'est plus exprimé publiquement sur la situation en Irak depuis le 12 août, date à laquelle il avait déclaré encourager les efforts de l'opposition irakienne pour offrir une alternative au régime de Saddam Hussein. « J'ai déjà dit, par trois fois, qu'il n'y a pas de silence de sa part, a expliqué, de son côté, le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher. M. Powell, alors même qu'il se trouve en vacances, reste en contact régulier avec le président et ses conseillers. » - (AFP.)

Jacques Isnard

Les sanctions de l'ONU contre Al-Qaida ne sont guère opérationnelles

Selon un rapport d'experts adressé au Conseil de sécurité, les infrastructures du réseau terroriste sont intactes

UN AN APRÈS les attaques terroristes aux Etats-Unis, Al-Qaida « s'est reconstitué, a gagné de nouvelles recrues » et constitue toujours une « menace significative pour la paix et la sécurité internationales », affirme un rapport d'étape, qui sera remis le 4 septembre au Conseil de sécurité par le « groupe de suivi » constitué le 16 janvier 2002 pour vérifier l'application des résolutions de l'ONU dans la lutte antiterroriste.

Le réseau, « une série de cellules (...) dans au moins 40 pays », aurait « transféré la plupart de ses activités

financières en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie ». Il resterait très présent aux frontières de l'Afghanistan, surtout au Pakistan, et se serait implanté en Occident via des filières d'immigration depuis l'Asie centrale, la Turquie et les Balkans, consacrant « des efforts particuliers en Europe et aux Etats-Unis » pour enrôler « des résidents [qui] n'ont pas besoin de visa pour voyager ». Alarmiste, le rapporteur britannique, Michael Chandler, indique qu'« on peut penser qu'Al-Qaida prépare de nouvelles attaques » et « se rende

maître » à l'avenir « d'agents chimiques et biologiques » et puisse mener « des cyberattaques ».

Son rapport pointe essentiellement les manquements et les difficultés des Etats à appliquer les résolutions de l'ONU quant à la constitution d'une liste - *United Nations consolidated list* - recensant les membres du réseau et les organismes entretenant des liens avec Al-Qaida et les talibans, au suivi de leurs déplacements, de leurs transactions financières et de leurs achats d'armes, et au gel de leurs avoirs. Il constate que la liste souffre de nombreux trous et d'erreurs d'identification, qu'elle est peu et mal mise à jour par des Etats qui font souvent preuve de rétention d'informations. Elle est aussi largement inefficace, par manque de précisions sur les autres identités possibles des noms y figurant. Citant l'Union européenne et « divers Etats », le rapport regrette leurs « réticences » à prendre des mesures contraignantes au-delà des noms cités sur une liste manifestement limitée.

Les banques et institutions financières sont épinglées pour leur peu d'empressement à contrôler les flux financiers et à geler les avoirs d'Al-Qaida. La plupart des 112 millions de dollars gelés à ce jour l'ont été dans l'immédiat après-11 septembre. Depuis lors, seuls 10 millions de dollars ont été bloqués. Les réticences des banques et des gouvernements luxembourgeois, suisses et

allemands sont soulignées. Le rapport constate aussi les énormes difficultés à contrôler les transferts de fonds issus d'ONG islamiques qui ont, par ailleurs, une activité caritative légitime. Il en est de même pour la *hawala*, ce réseau commercial et relationnel qui permet d'effectuer des transferts de fonds sans « transport de valise », qui générerait un

Le rapport propose que l'Union européenne adopte « des mesures pour restreindre les déplacements dans l'espace de Schengen »

flux de « plus de 200 milliards de dollars annuellement », et auquel Al-Qaida est soupçonné d'avoir recours.

Dénonçant enfin l'absence de coordination dans la lutte contre les filières de vente d'armes (en particulier légères) et la mauvaise volonté des Etats (notamment, bien qu'ils ne soient pas nommés, des Etats-Unis) à fournir des informations dans ce domaine, le rapport assure que des armes parviennent toujours à « des groupes liés » à Al-Qaida.

En conclusion, il présente une série de « recommandations » visant à accroître la coopération multilatérale et surtout l'adoption par les Etats et le secteur financier de législations et de règles beaucoup plus strictes pour optimiser la lutte contre Al-Qaida. Toutes les mesures pronées tendent, de fait, à une réduction de la liberté de mouvement des personnes, des biens et des services, démontrant par l'absurde que nombre de directives votées au Conseil de sécurité sont difficilement applicables. Ainsi le rapport propose-t-il que l'Union européenne adopte « des mesures pour restreindre les déplacements dans l'espace de Schengen ».

A New York, de source diplomatique européenne, on fait remarquer que le groupe de suivi aurait fait « œuvre plus utile » s'il avait contribué à régler le problème de la validité de la liste, une question que les Européens ont posée dès janvier. Ce n'est que le 23 août que les Etats-Unis ont accepté le principe de la radiation de noms ou d'organisations figurant indûment sur une liste initialement établie par le Trésor américain. Il n'a pas toujours été facile, souligne-t-on, d'obtenir des explications quant à la présence de tel ou tel sur la liste, les Américains se retranchant derrière la protection de leurs informateurs.

Sylvain Cypel, avec Corine Lesnes à New York

M. Sarkozy teste en Roumanie sa « nouvelle politique de l'immigration »

ILS SE SONT donné du « tu », se sont félicités des résultats « concrets et rapides » de la coopération entre leurs deux pays et ont fait assaut de politesses. La rencontre, vendredi 30 août à Bucarest, entre le premier ministre roumain Adrian Nastase et le ministre français de l'intérieur Nicolas Sarkozy a permis aux deux hommes d'oublier la récente saute d'humeur de M. Nastase, qui avait dénoncé la campagne antiroumaine sévissant, selon lui, en France. A l'occasion de cette visite, qui devait s'achever samedi matin, Nicolas Sarkozy a signé avec son homologue Ioan Rus un protocole sur la lutte contre « la criminalité organisée et la traite des êtres humains ».

Le texte symbolise la « nouvelle politique de l'immigration », la grande ambition du ministre de l'intérieur, qui a fait de la Roumanie son premier champ d'application. « Il ne s'agit pas d'expulser les gens comme du bétail mais de créer une filière de retour », a-t-il expliqué. L'accord prévoit, à partir du 15 septembre, le détachement de fonctionnaires de police français en Roumanie afin d'assister les douaniers locaux dans le contrôle des frontières. En aval, le protocole signé par MM. Sarkozy et Rus définit les nouvelles modalités d'expulsion - « de réadmission », selon le jargon officiel - des Roumains en situation irrégulière en France, soit ceux qui ont dépassé les trois mois du séjour touristique.

Ces clandestins seront renvoyés par avion. Les vols, financés par la France, seront assurés par la compagnie roumaine Tarom. Des policiers roumains seront au départ des vols afin de vérifier l'identité des individus, à charge pour eux de déceler si les Roms expulsés proviennent vraiment de Roumanie ou bien d'un pays européen voisin. Dernière innovation : le gouvernement de M. Nastase s'est engagé à permettre la confiscation des biens de délinquants, en particulier des proxénètes arrêtés par la police française.

7,5 % DES INTERPELLATIONS

Tout en assurant ses interlocuteurs roumains de sa considération pour « ce grand pays qu'est la Roumanie », puis en annonçant qu'il rencontrerait dans la soirée les représentants des associations des Roms, Nicolas Sarkozy a tenu à révéler un chiffre significatif, selon lui, de l'importance de la délinquance roumaine en France : sur les huit premiers mois de 2002, 7,5 % des délinquants interpellés (soit 580 personnes) dans la zone de la préfecture de police (Paris et les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne) sont des Roumains.

L'autre face de cette « nouvelle politique de l'immigration » est l'aide aux victimes. Il s'agirait de constituer un groupement d'organisations non gouvernementales (ONG), afin de prendre en charge les mineurs roumains en France, puis dans leur pays. « Il ne sert à rien de renvoyer en Roumanie des mineurs en détresse, si des structures d'accueil ne sont pas prévues pour assurer leur développement et leur insertion », a expliqué Nicolas Sarkozy. « Il est important de ne pas donner qu'un message de sanction, mais aussi d'offrir une possibilité de s'intégrer à la société », a dit en écho Adrian Nastase.

Le prochain partenaire annoncé de la « nouvelle politique de l'immigration », désigné par Nicolas Sarkozy, est le Mali. L'Afghanistan suivra peut-être, car « le gouvernement de Kaboul a besoin des médecins de Sangatte ». « Si nous arrivons à décrocher deux ou trois accords de partenariat avec d'autres pays, nous pourrions définir une politique d'immigration beaucoup plus ambitieuse », a expliqué Nicolas Sarkozy qui se dit à la recherche d'un « chemin d'équilibre entre les extrémistes, ceux qui refusent tout et ceux qui acceptent tout ».

Cherbourg, Sangatte, la basilique de Saint-Denis, l'Afghanistan, la Roumanie, le Mali : pour Nicolas Sarkozy, tout est lié. Ce qui lie ces endroits, c'est le fil incassable des migrations, qui charrieraient forcément leur petit lot de délinquance. Le danger, malgré les intentions humanitaires affichées, est d'entretenir la confusion entre la question politique du contrôle des flux migratoires et la lutte contre les filières criminelles.

Piotr Smolar

COMMERCE GESTION
Intégrez une GRANDE ÉCOLE

Bac + 2 (BFG, BTS, DUT...)
Bac + 3 (Lettres, Droit, Eco...)

Session : septembre

Concours d'admission externe

Contactez Marion Maury
8, rue de Lota - 75116 Paris
01 56 26 26 10/26
www.isg.fr

ISG
INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
NEW YORK - PARIS - TOKYO

ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT • ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

FRANCE - SOCIÉTÉ

LE GOUVERNEMENT

Après la réforme du mode de rémunération des ministres, votée début août, ceux-ci ont obtenu une **AUGMENTATION DE 70 %** de leur salaire, qui devrait être effective en septembre. Elle compense largement

la suppression des **FONDS SPÉCIAUX**, décidée par Lionel Jospin. Les membres du gouvernement y puisaient – légalement – pour s'octroyer des **COMPLÈMENTS** de salaire non imposables. Leurs rémunérations se rap-

prochent désormais de celles de leurs collègues étrangers. Jacques Chirac s'était, initialement, opposé à cette hausse, la jugeant difficile à faire accepter à **L'OPI-**

FAIT PRESSION pour obtenir gain de cause. M. Jospin avait accepté qu'entre janvier et avril des ministres continuent de bénéficier d'enveloppes.

Comment M. Raffarin a réussi à augmenter le salaire des ministres

Jacques Chirac jugeait difficile, après avoir refusé tout coup de pouce au smic, de relever la rémunération des membres du gouvernement. Ceux-ci ont alors fait pression sur le premier ministre. Après la réforme votée par le Parlement le 1^{er} août, leur traitement est revalorisé de 70 %

« **ON N'AUGMENTE pas les salaires des ministres quand on n'augmente pas le smic.** » Cet été, tous les ministres qui avaient plaidé leur cause à l'Élysée s'étaient vu opposer la même réponse. Jacques Chirac n'entendait pas commencer son nouveau mandat par un premier faux pas. Publiquement, le président ne s'est jamais exprimé sur la question, laissant à Jean-Pierre Raffarin le soin d'expliquer que cette revalorisation salariale ne faisait pas partie des « priorités du gouvernement ». Pourtant, en plein cœur de l'été, la mesure a fini par passer. Le 1^{er} août, le Parlement votait une augmentation de 70 % du traitement des ministres – avec l'aval de Matignon – qui s'appliquera dès la paie du mois de septembre. Y compris le rattrapage du surcroît de rémunération qui leur est dû depuis le 8 mai, date de leur entrée au gouvernement, puisque la réforme est rétroactive.

Depuis 1^{er} janvier 2002, la part des fonds spéciaux destinée au fonctionnement du gouvernement est officiellement supprimée après la décision de Lionel Jospin. Et rien n'a été prévu pour compenser les primes que les ministres s'octroyaient jusque-là en espèces – et en toute discrétion –, allant parfois jusqu'à doubler leur salaire. Les membres du gouvernement doivent donc se contenter de leur traitement brut « officiel » de 7 800 € par mois. Sur les 38 membres du gouvernement, 21 étaient députés, 4 sénateurs et 2 députés européens : pour ceux-là, la perte de salaire est particulièrement sensible. Ceux qui ont dû démissionner de leurs mandats locaux, pour cause de règle de non-cumul, ont aussi fait leurs calculs.

Quelques semaines après la mise en place de la nouvelle équipe, le sujet occupe déjà les conversations. Lors du premier séminaire de gouvernement, le 11 mai, chacun a reçu une note du secrétariat général du gouvernement, qui détaille leur rémunération et les autres avantages matériels. « *Lorsque j'ai vu le montant du salaire, explique un ministre, j'ai cru qu'il s'agissait*

d'une rémunération de base qui serait augmentée de primes. » Une prime existe bien, mais elle ne dépasse pas 1 300 €, bien loin des sommes perçues sous l'ancien système. M. Raffarin, qui a dû abandonner ses mandats de sénateur et de président de la région Poitou-Charentes, a pu lui-même mesurer concrètement les effets de sa baisse de revenu. Et chaque fois qu'un ministre vient exprimer son émotion à Matignon, il en repart gratifié d'une promesse : « *Tout cela va s'arranger. Nous allons trouver un système.* »

LE REFUS INITIAL DU PRÉSIDENT

Le 8 juillet, les conseillers de Paris se sont eux-mêmes accordé une augmentation de 20 %, et l'effet ne semble pas avoir été si dévastateur sur l'opinion. Mais lorsque le premier ministre vient à son tour plaider la cause à l'Élysée, il n'obtient guère plus de résultats que ses ministres. « *Il n'en est pas question* », explique le président de la République, « *les Français ne le comprendront pas.* » La nouvelle se répand très vite au sein du gouvernement. Et provoque la colère de plusieurs ministres.

La réforme des fonds secrets n'est-elle pas née de la polémique provoquée par une révélation impliquant directement M. Chirac : le



Jean-Pierre Raffarin, entouré de membres de son gouvernement, à l'Assemblée nationale, le 3 juillet. C'est du Parlement qu'est venue l'initiative de l'augmentation du traitement des ministres, après la suppression des fonds spéciaux décidée par Lionel Jospin.

paiement en liquide de billets d'aviation, lorsqu'il était maire de Paris, sur un reliquat de fonds secrets ? Aussitôt, la rumeur court que Claude Chirac, qui veille sur la communication de l'Élysée, est à l'origine de la position du président. L'influence de la fille de M. Chirac est-elle si déterminante ? M. Chirac sera en tout cas très clair avec tous les ministres qui viennent plaider pour leur salaire : « *Tu l'as voulu ce poste au gouvernement ? Tu l'as*

eu ! », rétorque-t-il chaque fois, ajoutant même, passablement agacé, à l'un d'entre eux : « *Je connais encore cinquante types qui seront ravis d'avoir ta place !* »

L'Élysée reste sourd, l'ouverture viendra du Parlement. Le 10 juillet, Alain Lambert, ancien sénateur, présente son collectif budgétaire devant la commission des finances du Sénat. Il en profite pour s'entretenir avec l'un de ses anciens collègues du palais du Luxembourg,

Michel Charasse (PS), ancien ministre du budget. Les deux hommes se connaissent bien. Le sénateur socialiste ne comprend pas l'inertie du gouvernement sur la question. Après en avoir parlé à de proches collaborateurs de M. Raffarin, il propose de déposer un amendement réglant la question de l'augmentation du salaire des ministres. « *Jusque-là, justifiait-il aujourd'hui, les ministres percevaient 110 000 francs et payaient des impôts sur les 36 000 officiels. Il fallait légaliser la situation.* »

L'aubaine est inespérée, mais la paternité de la mesure est lourde à assumer. Lundi 29 juillet, au premier jour des débats, M. Charasse retire son amendement à quelques heures de son examen par les sénateurs. Dans la nuit, le centriste Jean Arthuis, président de la commission des finances, reprend l'initiative. A l'heure du dîner, il s'est entretenu avec MM. Raffarin et Lambert, qui lui ont donné leur feu vert. Jean-François Copé, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, est depuis longtemps à la manœuvre pour obtenir la fameuse revalorisation. Au moment du vote, M. Lambert affirme qu'il ne peut ni « *opposer* » ni « *accepter* » l'amendement, et s'en

remet à la sagesse du Sénat : l'amendement est adopté.

Le tabou est levé. Les négociations vont alors bon train. Henri Plagnol, secrétaire d'État à la réforme de l'État, réclame – et obtient – que les ministres issus de l'Assemblée ou du Sénat bénéficient encore du régime de retraite très avantageux des parlementaires : pour une année de cotisations, les ministres percevront deux ans de retraite. M. Raffarin assure n'être pour rien dans la manœuvre sénatoriale. Le 31 juillet, le premier ministre reçoit la presse et les parlementaires dans les jardins de Matignon. Le salaire des ministres ? « *Le gouvernement n'est pas demandeur, assure-t-il. L'action gouvernementale n'a pas pour ambition de revaloriser le salaire des ministres. C'est clair, net et précis.* »

Dans la soirée, les choses s'accroissent. Le texte doit être adopté le lendemain dans sa version définitive. Dans les salons de Matignon, les sénateurs Jean Arthuis et Philippe Marini, les députés Pierre Méhaignerie et Gilles Carrez veulent s'assurer que le premier ministre laissera l'initiative parlementaire aller à son terme. « *C'est comme pour un salaire d'embauche : un problème à régler en début de législature* », explique après coup M. Carrez, rapporteur général du budget à l'Assemblée.

Le lendemain, la mesure doit être définitivement votée dans le courant de l'après-midi et M. Raffarin appelle à nouveau le chef de l'État. Les deux hommes s'accordent pour ne pas rejeter l'initiative parlementaire. Devant les députés, M. Copé répète que « *le gouvernement, en cette affaire, n'est pas demandeur* ». Mais c'est « *bien volontiers* » qu'il s'en remet, lui aussi, à la sagesse du Parlement. Ce jour-là, Francis Mer et Alain Lambert, les deux ministres censés défendre cette réforme inscrite dans le collectif budgétaire, sont absents de l'Hémicycle, laissant à M. Copé le soin d'« *arbitrer* » cette douloureuse question.

Raphaëlle Bacqué et Soren Seelow

Ce que gagnent désormais les membres du gouvernement

● Régime antérieur.

La rémunération mensuelle des ministres était, jusqu'à présent, de 7 800 € brut (6 745 € net), et de 10 200 € pour le premier ministre. S'y ajoutaient des primes en liquide pouvant aller jusqu'à doubler la rémunération de base, selon la somme que chaque ministre s'attribuait en dehors de tout contrôle.

● **Nouveau régime.** Le traitement de base est désormais égal au double de la moyenne du salaire le plus bas (3 900 €) et du traitement le plus élevé (6 500 €) des fonctionnaires classés « hors échelle » (préfets, etc.). Le salaire brut imposable – comprenant

une indemnité de résidence de 3 % – est de 10 735 €. S'y ajoute une indemnité détaxée de 25 % (2 684 €). Les ministres gagnent donc 13 300 €, dont le quart n'est soumis ni aux cotisations sociales ni à l'impôt sur le revenu. Cette rémunération plafond devrait être modulée en fonction du statut (ministre, ministre délégué, secrétaire d'État).

● **Le salaire du premier ministre.** Il bénéficie d'une majoration de 50 %, et touche donc 16 100 € imposables (plus 4 000 € d'indemnité).

● **Autres avantages.** En plus d'une indemnité de résidence,

les ministres disposent d'un appartement de fonction et d'une voiture avec chauffeur. S'ils ne retrouvent pas d'emploi à leur sortie du gouvernement, ils perçoivent leur salaire pendant six mois. La loi votée au début du mois d'août étant rétroactive, les ministres du gouvernement Raffarin recevront le différentiel entre l'ancien et le nouveau régime à compter du 8 mai, date de leur entrée en fonctions.

● **Le premier versement.** Le plus grand flou règne sur ce point. Selon certains ministres interrogés, leur nouveau salaire devrait tomber à la fin du mois de septembre 2002.

Les parlementaires gèrent à leur gré une dotation de 20 000 euros par mois

LES DÉPUTÉS ET SÉNATEURS gagnent-ils plus que les ministres ? La question mérite d'être posée dans la mesure où des ministres ont mis en avant la rémunération des parlementaires – ils l'étaient souvent avant d'entrer au gouvernement – pour réclamer une hausse de leur salaire. Contrairement aux ministres, ils gèrent, avec les quelque 20 000 € qui leur sont accordés, une sorte de « petite entreprise ».

Leur rémunération comprend plusieurs volets. L'indemnité parlementaire s'élève, au 1^{er} mars 2002, à 5 169,40 € brut par mois. Défi-

nie par l'ordonnance n° 58-1210 du 13 décembre 1958, elle est calculée par référence au traitement des fonctionnaires occupant les emplois les plus élevés de l'État et correspond à la moyenne du traitement le plus bas et du traitement le plus haut des fonctionnaires de la catégorie « hors échelle » (conseillers d'État, préfets, etc.). De plus, députés et sénateurs perçoivent une indemnité de résidence (155,08 €) et de fonction (1 331,12 €), soit un total brut de 6 655,60 €. Ils bénéficient d'une indemnité représentative de frais

(5 553 € par mois) pour leurs frais de secrétariat. Enfin, ils ont un crédit destiné à payer leurs collaborateurs (7 569 € par mois).

La gestion de cette somme varie selon que l'on est député ou sénateur. Dans le premier cas, elle permet au député d'embaucher de un à cinq collaborateurs (y compris un membre de leur famille). Si la somme n'est pas totalement utilisée, le député peut récupérer le reliquat à hauteur de 5 335 € pour la rétrocéder à son groupe politique « pour la rémunération des employés », précise le site Internet de l'Assemblée.

Dans les faits, ce n'est pas toujours le cas. Au Sénat, c'est l'Association pour la gestion des assistants de sénateurs (AGAS) qui gère l'enveloppe des collaborateurs. Si celle-ci n'est pas totalement utilisée, elle reste acquise à l'AGAS. Enfin, les parlementaires ont divers avantages : 40 allers-retours par an entre Paris et la circonscription en métropole ; un système de retraite très avantageux. Le cumul des mandats peut générer des ressources dans la limite de 2 584,70 € par mois.

Clarisse Fabre

M. Jospin a continué de distribuer les fonds spéciaux qu'il avait supprimés

LES FONDS spéciaux distribués aux ministres n'existent plus depuis le début de l'année. Les billets, eux, ont pourtant continué à circuler jusqu'au dernier jour du gouvernement Jospin. En entérinant la réforme, l'ancien premier ministre avait compensé par des primes officielles les sommes distribuées jusqu'alors en espèces aux collaborateurs. Une question restait pourtant en suspens : celle du salaire des ministres. Estimant qu'il s'agissait d'un problème de début de législature, M. Jospin légua la difficulté à son successeur. A charge pour lui de gérer la transition.

Comment ? De l'entrée en vigueur de la loi, le 1^{er} janvier, au départ de M. Jospin de Matignon, le 6 mai, les ministres ont continué à disposer des fonds secrets pour compléter leurs salaires. Dans le courant du mois de décembre 2001, d'importantes sommes ont été remises à certains ministres pour leur permettre de voir venir jusqu'aux élections.

La pratique, qualifiée d'« *archaïque* » par Florence Parly (PS), ministre déléguée au budget, ne devait pas survivre à l'euro. Elle a, au contraire, parfaitement traversé le passage à la monnaie unique, les services du premier minis-

tre ayant pris soin de convertir les billets. « *La répartition s'est passée très différemment selon les ministères* », explique l'ancien chef de cabinet d'un des ministres de M. Jospin. Certains ont utilisé ce qui leur restait des sommes perçues les mois précédents et non encore dépensées. D'autres assurent n'avoir rien reçu. Les moins économes se sont vu attribuer par Matignon une enveloppe censée correspondre aux compléments de salaire que les ministres encaissaient jusqu'alors en argent liquide – de façon que leur train de vie (personnel et politique) ne pâtisse pas de la réforme. Le montant de cette manne, prélevée, elle, sur le reliquat des fonds spéciaux de Matignon, a été déterminé en fonction de déclarations faites par les ministres à la demande de M. Jospin.

LE COÛTE DE L'INCENDIE DE MATIGNON

Toute vérification en la matière était illusoire, Matignon a affecté les sommes en fonction de ce que les ministres ont affirmé avoir gardé pour eux, chaque mois, sous le système désormais supprimé. Conséquence : un ministre peu scrupuleux pouvait mentionner une somme supérieure à celle qu'il percevait réellement, de

manière à obtenir une enveloppe mieux garnie. Les plus cachottiers affirmant n'avoir jamais gardé un centime – il y en a eu – n'ont rien perçu du tout.

Les sommes en jeu – moins de 500 000 € au total – apparaissent symboliques au regard du reliquat de fonds spéciaux déclarés par Matignon. Le 18 juillet 2001, lorsque M. Jospin annonce que, pour la première fois, un premier ministre restituera à l'État les sommes non utilisées au terme de ses fonctions, le solde est de 111 millions de francs. A son départ, le 6 juin 2002, le reliquat n'est plus que de 3,05 millions d'euros (20 millions de francs). Un communiqué justifiera cette différence en invoquant plusieurs types de dépense : la sécurité et les réparations des dégâts causés par l'incendie de Matignon (38 millions de francs) ; les crédits de services secrets (20 millions de francs) ; les « *dépenses de fonctionnement du gouvernement, dans l'attente de l'application des nouvelles règles et de la mise en place des crédits résultants de la réforme des fonds spéciaux* » (26 millions de francs). Sans plus de précision.

S. Se.

2011,
Adrien, pompier spécialiste de la protection de la forêt tropicale.

Quels que soient ses rêves et sa soif d'apprendre, l'avenir appartient à votre enfant. Pour qu'il comprenne le monde qui l'entoure et pour mieux y trouver sa place, Milan Presse publie **Les Clés de l'Actualité Junior** (8/12 ans) et **Les Clés de l'Actualité** (12/18 ans). Ces deux hebdomadaires, spécialement conçus pour les jeunes, leur facilitent la compréhension des grands événements nationaux et internationaux ainsi que les enjeux qui en découlent.

MILAN PRESSE JEUNESSE
révélateur de personnalité

Milan Presse édite 16 magazines de presse éducative
www.milanpresse.com - tel. 0826 20 30 30



La France se rapproche des États les plus généreux pour leurs « serviteurs »

MALGRÉ une revalorisation d'environ 70 %, le salaire des ministres français reste légèrement inférieur à celui de nombre de leurs collègues occidentaux. Leur situation est néanmoins bien plus avantageuse qu'en Espagne ou que dans la plupart des pays d'Europe du Nord.

► **Grande-Bretagne.** Un membre du gouvernement doit obligatoirement siéger à la Chambre des communes (à l'exception des ministres-pairs siégeant à la Chambre des lords). Sa rémunération se compose donc de deux volets : son salaire de député (7 333 £), auquel s'ajoute une indemnité variant en fonction de son grade. Un ministre du cabinet reçoit ainsi 16 666 £ par mois, un ministre délégué 12 133 £, un secrétaire d'Etat 10 930 £. Tony Blair gagne 22 800 £, dont 15 466 £ d'indemnité. Chaque année, ce salaire est réévalué par une commission spéciale indépendante chargée de fixer les hauts salaires de la fonction publique. A part la voiture de fonction, les avantages dérivent tous de la fonction de député. Une dizaine de ministres disposent toutefois de résidences de fonction.

En Grande-Bretagne, chaque année, les rémunérations des ministres sont réévaluées par une commission spéciale indépendante chargée de fixer les hauts salaires de la fonction publique

► **Allemagne.** Quelques principes restent immuables depuis les années 1950 : les ministres gagnent un tiers de plus que les fonctionnaires les plus élevés ; le chancelier perçoit deux tiers de plus que ses ministres. Un ministre gagne ainsi 13 770 € (plus 306 € d'indemnité non imposable), un secrétaire d'Etat 10 130 €. Gerhard Schröder gagne, quant à lui, 17 187 € imposables, plus une indemnité de fonction de 1 022 € non imposables. S'ajoute, pour tous, une indemnité de résidence, qui tombe si le ministre bénéficie d'un logement de fonction.

► **Belgique.** Le salaire de base d'un ministre est de 13 934 €, celui d'un secrétaire d'Etat de 13 227 €. A ces montants s'ajoutent une prime de vacances, une allocation de fin d'année, le remboursement des cotisations à une caisse parlementaire de retraite et des frais professionnels mensuels non imposables (423 €). Chaque ministre dispose d'une voiture avec chauffeur et d'une indemnité forfaitaire pour son logement et son personnel de maison (1 058 €).

► **Etats-Unis.** Chaque année, le président fixe par décret les salaires des membres du cabinet du gouvernement fédéral, qui

gagnent 13 890 \$ par mois (14 200 €). Les membres du Congrès, qui composent également le gouvernement fédéral, gagnent 12 500 \$, soit 12 800 € (16 000 €, soit 16 300 €, pour le speaker de la Chambre des représentants, troisième personnage de l'Etat). Le salaire du président a été doublé par Bill Clinton à compter du 1^{er} janvier 2001, mais la mesure n'a profité qu'à son successeur, George W. Bush, qui perçoit 400 000 \$ (408 000 €) annuels. Seuls le président et le vice-président disposent d'une résidence, les autres membres de l'exécutif devant se loger à leurs frais. Ils ont cependant une voiture de fonction, dont l'utilisation est encadrée par la loi. Celle-ci stipule, notamment, que les conjoints n'en ont pas l'usage et que seul le trajet menant du domicile au bureau est autorisé.

► **Italie.** Une loi du 28 décembre 2001 a diminué de 10 % les salaires versés aux membres du gouvernement. Selon Antonio Cicalà, secrétaire général de la présidence du Conseil, le traitement brut mensuel des ministres s'élève à 6 382 €. Ces montants sont majorés de 50 % pour le chef du gouvernement, ce qui porte le salaire net mensuel de Silvio Berlusconi à 11 619 €. S'il n'occupe pas par ailleurs une charge parlementaire, chacun des ministres perçoit une indemnité compensatoire et touche au total 12 930 € brut par mois. Mais la majorité des membres du gouvernement cumulent leur fonction avec celle de parlementaire. Dans ce cas, ils ne bénéficient pas de l'indemnité additionnelle, mais continuent à bénéficier de tous les avantages d'un parlementaire.

► **Espagne.** Les rémunérations des membres du gouvernement sont publiées tous les ans par le *Bulletin officiel*. Le premier ministre gagne 6 666 € brut par mois, un ministre 5 855 €, un secrétaire d'Etat 5 358 €. Ces rémunérations ne donnent officiellement pas droit à des primes extraordinaires, mais peuvent être complétées par une prime d'ancienneté, notamment pour les fonctionnaires de carrière. Les membres du gouvernement disposent d'une voiture de fonction et de gardes du corps.

► **Pays-Bas.** Un ministre gagne 9 230 € brut par mois et un secrétaire d'Etat 8 558 €, montants auxquels s'ajoute une prime de vacances de 8 %. Ils ne bénéficient d'aucun autre avantage, excepté une exonération partielle des frais professionnels.

► **Suède.** Les ministres, augmentés de 5 % en juin 2001, gagnent 8 961 €, imposés à 46 %, et ne bénéficient ni de logements de fonction ni de primes. Ils ne disposent de véhicules de fonction que pour des déplacements ponctuels liés à leur fonction. Le premier ministre gagne 10 600 €.

► **Finlande.** Le salaire d'un ministre est de 8 000 € brut par mois, le premier ministre 9 000 €. A ces salaires s'ajoute une prime de 4 000 € si les ministres sont également députés. Ils disposent d'un véhicule de fonction, d'un secrétaire particulier mais ne bénéficient pas de prime défiscalisée.

Jean-Marie Le Pen appelle les dirigeants frontistes à refuser « toute tentation clanique »

Un incident entre Bernard Antony, proche de Bruno Gollnisch, et Marine Le Pen, a marqué la fin de l'université d'été du FN. Il est révélateur des tensions autour de la succession de son fondateur

ANNECY (Haute-Savoie)
de notre envoyée spéciale

Deux crises en trois ans, cela ferait beaucoup pour le Front national. Aussi Jean-Marie Le Pen préfère-t-il prévenir que guérir. Alors qu'il terminait son discours de clôture de l'université d'été de son parti, organisée du 28 au 30 août à Annecy (Haute-Savoie), le président du FN a très longuement mis en garde les responsables de son mouvement contre « toute tentation clanique ». Les appelant à se méfier des « ambitions personnelles et de la surestimation du moi », il leur a demandé de « veiller à la cohésion du mouvement ». « L'affaire Mégret doit être pour nous un enseignement décisif », a-t-il insisté, ajoutant : « Nous avons réussi ce qui n'avait jamais été réalisé dans l'histoire de France, c'est le regroupement efficace et dynamique de la droite nationale (...). Il faut que nous prenions l'habitude de nous aimer les uns les autres ! »

Un incident survenu le matin avait dû convaincre le fondateur du FN d'intervenir rapidement. Une violente altercation entre un journaliste de *Libération* et Bernard Antony, chef de file des catholiques tradi-

tionnalistes, proche du délégué général Bruno Gollnisch, s'était terminée par des mots fort inélegants prononcés par M. Antony à l'encontre de Marine Le Pen. A l'origine, M. Antony reprochait au journaliste d'avoir publié une remarque - « Elle est draguable » -, formulée à l'adresse de la benjamine du président du parti d'extrême droite, qui s'apprêtait à prendre la parole, et cela alors qu'il croyait que les micros étaient coupés. Tandis qu'elle tentait de calmer M. Antony qui contestait la véracité des faits et qualifiait son interlocuteur de « cochon », « vendu », « voyou » et le pria de sortir « s'il avait des couilles », Marine Le Pen s'est entendu lancer cette remarque : « Je sais que cela t'aurait fait plaisir que je dise cela, en l'occurrence, je n'ai pas envie de te draguer. » Une réflexion très mal prise par la fille de M. Le Pen qui a vu là l'expression d'une animosité à son égard déclenchée par sa popularité naissante dans l'appareil frontiste.

L'incident est révélateur des tensions entre les proches de M. Antony, qui estiment que « Bruno Gollnisch est le seul homme qui puisse succéder à Jean-Marie Le Pen », et l'entourage de Marine Le Pen. Tandis

que cette dernière vient de reprendre l'association Génération Le Pen pour en faire une plate-forme d'échange et de réflexion, M. Antony, lui, utilise son magazine *Reconquête* pour critiquer plusieurs membres du bureau politique.

« PAS À L'ORDRE DU JOUR »

Après avoir organisé, en mai, chez son ami le maire d'Orange Jacques Bompard, des rencontres culturelles auxquelles assistait Bruno Gollnisch, M. Antony annonce, toujours à Orange, la tenue d'un forum social, les 11, 12 et 13 octobre, au cours duquel il espère créer des cercles d'études et de débats pour la reconstruction sociale (Cèdres). Son but, tisser des réseaux d'influence dans différents milieux socioprofessionnels. Ses amis ont d'ailleurs profité de l'université d'été, dont il est l'organisateur officiel, pour en faire la promotion, au grand dam du clan de Marine.

A plusieurs reprises cependant, M. Le Pen est intervenu pour rappeler que la question de la succession n'était « pas à l'ordre du jour ». Il a ainsi annoncé officiellement que le prochain congrès aurait lieu au printemps 2003. Une date qui, un an

après son succès à l'élection présidentielle et à un an des élections régionales, européennes et cantonales qu'il a promis de mener, laisse planer peu de doute sur sa réélection à la tête du parti. « La retraite, c'est la mort », a-t-il lancé aux journalistes qui lui demandaient s'il songeait à s'arrêter un jour. Et, à une question sur son éventuelle présence à la présidentielle de 2007, il a répondu « Pourquoi pas ? si je suis en bonne santé, si j'en ai la force ? ».

M. Gollnisch, devra donc encore patienter. M. Le Pen l'a cependant rassuré en le qualifiant de « numéro deux » du parti. Il a aussi adoubi sa fille : « Je voudrais apporter une clarification, Marine n'est pas là parce qu'elle est ma fille. C'est aussi une jeune mère de famille, membre du bureau politique, conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais et qui a obtenu aux législatives un très beau score dans le bassin minier. C'est une militante qui a fait l'apprentissage de la persécution politique très jeune. Elle n'avait que huit ans lorsque notre immeuble de la villa Poirier a explosé. » Une façon de dire qu'à l'avenir, il faudra compter avec elle.

Christiane Chombeau

Les classiques que vous avez aimé réviser

Arias d'opéras italiens de Gluck par Cecilia Bartoli

Requiem de Fauré par Myung-whun Chung

Beethoven Chopin par Nelson Freire

Requiem de Mozart par Claudio Abbado

Album Jazz de Chostakovitch par Riccardo Chailly

Concertos de Chopin par Krystian Zimerman

RÉVISEZ VOS CLASSIQUES

PROLONGEZ VOTRE PLAISIR AVEC LES ÉVÉNEMENTS DE LA RENTRÉE

BEETHOVEN : CONCERTO POUR VIOLON, ROMANCES
Anne-Sophie Mutter
New-York Philharmonic
Kurt Masur
30 471 345-2

GLUCK : ALCESTE
Anne-Sophie von Diller
English Baroque Soloists
Sir John Eliot Gardiner
30 471 345-2

LULLY-MOLIÈRE : LE BOURGEOIS GENTILHOMME
Hugo Reyne
et la Symphonie du Marais
ACCORD 203 475 912-2

De nos correspondants

La LCR propose « à la gauche politique et syndicale » de construire un « front unitaire »

Elle veut devenir « le pire cauchemar de la droite »

GOURETTE
(Pyrénées-Atlantiques)
de notre envoyée spéciale

La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) rêve d'un nouvel hiver 1995. Et s'est fixé comme priorité de « faire tout, tout, tout, pour créer un grand mouvement social rassemblant salariés du secteur public et du privé », comme l'a déclaré, vendredi 30 août, son ancien candidat à la présidentielle, Olivier Besancenot, lors de son meeting de rentrée à Gourette (Pyrénées-Atlantiques). Sous un chapiteau de plusieurs centaines de places dressé pour l'université d'été de la formation d'extrême gauche, le jeune postier s'est livré à un violent réquisitoire contre le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, « un gouvernement en tenue de combat qui s'apprête à mener une véritable guerre sociale contre les salariés », a-t-il affirmé. « Nous avons une responsabilité politique nouvelle, a lancé à l'assistance M. Besancenot. Notre responsabilité, c'est de devenir le pire cauchemar de la droite. »

FAIRE « UN NOUVEAU GÈNES »

Selon lui, « il n'y a jamais eu autant d'écart entre la France d'en haut et la France d'en bas, celle qui représente la majorité et qu'on veut noyer sous la logique libérale. » Dans ce contexte, a-t-il expliqué, la LCR va proposer à « la gauche politique et syndicale » de construire « un front unitaire des travailleurs » autour de quatre thèmes : la défense des retraites, des salaires, des emplois, et la lutte contre la répression syndicale. « La droite, a-t-il ajouté, a un vrai projet de société où ordre moral et ordre policier sont les deux mamelles de la France. » Il a pris rendez-

vous pour la réunion du G8, le sommet des pays les plus industrialisés, qui se tiendra en juin 2003, en France, et qui doit être, selon lui, « un nouveau Gènes ».

L'ancien candidat de la LCR a emprunté à Lutte ouvrière certaines de ses revendications phares de la présidentielle, qu'il s'agisse de la levée du secret bancaire et commercial ou de la révocabilité des élus, à laquelle il a ajouté « l'impossibilité de faire dans une vie plus de deux législatures », car « la politique ne doit pas devenir un métier ». Pour M. Besancenot, « une course de vitesse est désormais engagée entre le Front national et nous vis-à-vis des classes populaires. Il faut leur prouver que le vrai changement social viendra précisément du camp social et non de celui des néofascistes. » Convaincu que « le PS va coller de plus en plus à la droite », que les Verts « vont continuer à s'institutionnaliser » et que le PCF « va poursuivre sa crise », le porte-parole de la LCR s'est dit persuadé que « l'espace politique ouvert à la gauche de la gauche ne va cesser de s'élargir ». Il a confirmé la volonté de son organisation de lancer, dès l'automne, des forums locaux.

Auparavant, en tribune, le philosophe Daniel Bensaïd était revenu sur le cas de Paolo Persichetti, cet ancien militant italien d'extrême gauche réfugié en France et récemment extradé vers son pays. Celui qui fut, a rappelé M. Bensaïd, son étudiant « est le premier d'une liste qui se négocie entre autorités françaises et italiennes ». Il a invité la salle à multiplier les gestes de solidarité envers M. Persichetti.

Caroline Monnot

A La Rochelle, les militants mettent les dirigeants du PS sur le gril

LA ROCHELLE
(Charente-Maritime)
de notre envoyé spécial

Pour la première fois, l'exercice n'a pas été de pure forme. A l'ouverture, vendredi 30 août à La Rochelle, de la 10^e université d'été du PS, les militants se sont saisis de la parole qui leur était donnée pour tirer les « leçons » des déroutes électorales de 2002. Une vingtaine d'entre eux, encore « sous le choc », ne s'en sont pas privés, donnant « une tournure particulière », selon la formule de Charlotte Brun, présidente du MJS, à ce qui aurait pu être un débat convenu. Sans attaquer Lionel Jospin, sinon pour marquer leur incompréhension à l'égard d'un candidat qui proclamait que son projet n'était « pas socialiste », ils ont abrevué le parti de critiques.

« En soixante-deux ans de militantisme, je n'ai jamais vécu une telle absence de fonction militante », a asséné un presque nonagénaire. « La gauche a été trop complaisante pour le pouvoir de l'argent et le peuple n'a pas été entendu », a enchaîné une militante en fustigeant « le désir de puissance » des dirigeants. Une adhérente depuis 1974 a regretté d'avoir voté Chirac le 5 mai : « Tous les jours, je me dis que j'ai fait une connerie ! » « Ce parti fonctionne de haut en bas, a renchéri une secrétaire de section. Il faut le remettre à l'endroit. Les sections sont des lieux de proximité, on peut s'y resourcer. » Certains ont dit leur « refus de la guerre des chefs ». « L'addition des potentialités est plus forte que l'exclusion des uns ou des autres », a lancé l'un d'eux sous

les applaudissements. Face à ces critiques sans agressivité, les « éléphants » à la tribune n'ont pas bronché, se retrouvant dans la formule d'Alain Claeys : « Il n'y a pas de victoire ou de défaite individuelle, il y a des victoires et des défaites collectives. » Auteur d'un ouvrage, *Ma Part d'inventaire* (Ramsay), où elle juge que M. Jospin était « un peu court pour être président », Marie-Noëlle Lienemann a été accueillie sous les sifflets. Elle y a fait face crânement, expliquant qu'elle « a toujours dit franchement les choses ». Martine Aubry a revendiqué « sa part de responsabilité dans cet échec », soulignant qu'il fallait se livrer à une « analyse sans complaisance », mais « sans rechercher de bouc émissaires ». « Je ne sais pas ce qui nous est arrivé », a observé Claude Bartolone, tandis qu'Alain Richard témoignait de son « respect » pour M. Jospin en invitant ses amis à « se garder de toute formule à l'emporte-pièce » et que Dominique Strauss-Kahn appelait à « défendre » le bilan de M. Jospin.

Les orateurs ont plaidé pour un congrès « ouvert ». « Il ne faut pas avoir peur ! », a lancé « DSK », pressé par certains de ses amis, comme Jean-Christophe Cambadélis, de se compter sur une motion. Le clivage entre archaïques et modernes a été récusé. « La gauche doit être moderne, se situer dans l'environnement qui est le sien », a affirmé M^{me} Aubry. « On ne peut pas être de gauche si on n'est pas moderne, a renchéri M. Strauss-Kahn. La gauche, c'est le parti du progrès. »

Michel Noblecourt

Les sans-papiers quittent la basilique de Saint-Denis mais entendent continuer leur mouvement

Avec l'accord de la Coordination 93, le Père Berger a annoncé, vendredi 30 août, aux clandestins que les inscriptions cessaient. Un rassemblement de soutien devait se tenir dimanche à Paris

LA VOIX CLAIRE du Père Berger, rompue aux sermons du dimanche, porte loin au-dessus de la foule rassemblée devant la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). « Depuis une douzaine de jours, l'église a accepté d'accueillir les hommes et les femmes sans papiers qui habitent la région parisienne. Il s'agissait d'exprimer un cri de détresse et nous avons réussi. » Le Père Berger se tait un instant, et les applaudissements retentissent. Derrière un cordon de CRS, à une dizaine de mètres des grilles de la basilique, plusieurs centaines de sans-papiers écoutent, acquiesçant aux propos du curé. Le silence revient, et Bernard Berger reprend : « Pourtant, nous ne sommes plus capables de garantir votre sécurité, et, demain, je vous demande de ne pas revenir ici, à la basilique. Il n'y aura plus d'inscriptions. »

Dans la foule, tous ne sont pas sûrs d'avoir bien compris : ils se penchent sur l'épaule de leur voisin et s'exclament : « Si, si, le curé a annoncé qu'ils arrêtaient les inscriptions. » Certains sont consternés. Ils auraient donc fait tout ce chemin pour rien ? Eux qui étaient pourtant venus si tôt pour être sûrs d'être sur la liste.

Mais les délégués de la Coordination 93 des sans-papiers en ont décidé autrement. Epuisés, ils ont discuté pendant des heures, avant de choisir de suspendre l'accueil et les inscriptions dans la basilique de Saint-Denis « ce vendredi 30 août

2002 ». Une réponse à Mgr de Berranger, évêque de Saint-Denis, qui, la veille, avait demandé que les sans-papiers quittent la basilique avant le 1^{er} septembre, après douze jours d'occupation. « C'était clair depuis le début, précise Michel Clément, de la Coordination 93. L'accueil à la basilique ne pouvait être que temporaire. » Il est donc « normal » d'y mettre un terme, même si, depuis vendredi 30 août, les centaines de sans-papiers qui affluent chaque jour vers Saint-Denis n'ont plus de point de chute.

Selon Stéphane Peu, adjoint au maire de Saint-Denis, l'évêque de la ville a été en relation téléphonique avec le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, dans la journée de jeudi et celle de vendredi afin de trouver avec lui un nouveau lieu d'accueil. D'après nos informations, le cardinal Lustiger aurait finalement fait savoir à Mgr de Berranger, vendredi en début d'après-midi, qu'il ne disposait « ni d'une église ni d'un prêtre » pour accueillir les sans-papiers dans Paris.

« QUELQUES SYNCOPES »

En mars 1996, l'archevêché de Paris avait demandé et obtenu de la Préfecture de police l'expulsion de 430 étrangers en situation irrégulière de l'église Saint-Ambroise, dans le 11^e arrondissement. Le cardinal Lustiger avait alors jugé que ceux-ci étaient tombés dans un « guet-apens » tendu par les associations.

Pour sa part, Mgr de Berranger a tenu à faire savoir, vendredi 30 août, dans un communiqué de presse, que « le compagnonnage de l'Eglise [avec les sans-papiers] se poursuit sous des formes multiples ». « L'Eglise a offert un espace pour que soit mieux connue une situation humainement bouleversante, a-t-il expliqué. Si, après avoir consulté les pouvoirs publics et les élus, j'ai demandé que soit mis fin dès que possible à cette forme d'action, c'est parce que, outre les résultats non négligeables obtenus



« Il s'agissait d'exprimer un cri de détresse et nous avons réussi »
PÈRE BERNARD BERGER

dans notre département, l'afflux inattendu des demandes d'inscription venues d'Ile-de-France et d'au-delà est tel que ni une église ni une seule commune ne peuvent y faire face. »

Mais « l'arrêt des inscriptions à la basilique de Saint-Denis ne signifiera en aucun cas la fin du mouvement des sans-papiers », précise Patrick Braouezec, député et maire de Saint-Denis, dans un communiqué lu par son adjoint, Stéphane Peu. Vendredi, ils sont encore venus par milliers d'Ile-de-France, et même d'autres régions. A tel point que les membres de la Coordination 93 ont dû faire appel aux forces de l'ordre, dans la

matinée, pour organiser les inscriptions : à plusieurs reprises, des mouvements de foule ont failli dégénérer. « On a eu vraiment peur, confie Stéphane Peu. Il y avait beaucoup de mamans avec de jeunes enfants. Et on a dû appeler les pompiers pour quelques syncopes. » Les CRS ont donc encerclé la basilique, régulant les entrées dans le jardin et dans les différentes salles municipales où se déroulaient les inscriptions.

Parmi les nouveaux venus, plus de 300 Chinoises d'Aubervilliers : elles ont entendu parler de la liste d'inscription par la radio et la télévision, puis elles en ont discuté entre copines. Vendredi, elles sont venues ensemble. A ce stade, Patrick Braouezec estime que « le gouvernement ne peut plus ignorer » le mouvement des sans-papiers et « doit y apporter d'urgence une réponse globale ».

La Coordination 93 appelle à la création de collectifs dans tous les départements français, qui pourront porter les demandes des sans-papiers au niveau des préfetures. En attendant, les délégués de la Coordination ont annoncé un grand rassemblement des sans-papiers et de leurs soutiens, qui devait se tenir sur le parvis des Droits de l'homme du Trocadéro, à 16 heures, dimanche 1^{er} septembre, avant la manifestation nationale du 7 septembre.

Anne-Françoise Hivert
et Xavier Ternisien

Un créateur de vêtements siglés « anti-keuf » visé par une enquête

Les policiers dénoncent un « appel à l'agression »

« BAK », écrit en gros sur son T-shirt. Dans le détail, « Brigade anti-keuf ». Une balle de revolver dessinée à gauche, une autre à droite. Lundi 26 août, Stéphane Da Silva, 28 ans, marchait sur les trottoirs de la cité des 4 000, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), quand des policiers ont aperçu son maillot. Dans une voiture garée à ses côtés, ils ont découvert une dizaine d'autres vêtements estampillés « BAK » et agrémentés de dessins d'armes à feu. Le jeune homme a expliqué qu'il lançait sa collection. Poste de police. Puis deux jours de garde à vue. Motif : « Outrage à agents de la force publique. » Mercredi, le parquet de Bobigny a ouvert une enquête préliminaire, et les syndicats de police Alliance et SGP-FO se sont constitués partie civile. « M. Sarkozy a porté plainte en personne », répétait-on vendredi au ministère de l'Intérieur, sans que le commissariat de La Courneuve ni le parquet semblent pour l'instant au courant. Stéphane Da Silva, qui a choisi M^{re} Gilbert Collard comme avocat, risque jusqu'à deux ans de prison et 30 500 euros d'amende.

Mardi matin, les policiers ont perquisitionné au domicile du jeune homme, découvrant un stock d'une centaine de vêtements de la marque BAK. Ils ont saisi ordinateurs portables et logiciels, outils de travail du « créateur ». En juillet 2001, Stéphane Da Silva avait déposé sa marque à l'Institut national de la propriété intellectuelle. Il aurait, grâce au bouc-à-oreille, vendu quelques centaines de vêtements dans la cité.

« J'ai voulu choquer, reconnaît-il, mais pas outrager. Je suis plutôt du genre à chercher le dialogue avec la police. » Né à Paris, d'origine portugaise, il a grandi à La Courneuve. Diplômé d'un BTS force de vente, il a « quitté le costume-cravate et le secteur bancaire » pour lancer sa ligne

de vêtements. « La marque déposée, c'est BAK, avec un K que je comptais décliner. J'ai dessiné des modèles "brigade anti-kocaine" ou "anti-kailloux", ces cailloux que les jeunes balancent sur les flics », explique-t-il. Mais les policiers n'ont trouvé que des pièces avec « anti-keuf » ou « anti-képi ». « J'ai commencé la fabrication par ces modèles-là. C'était maladroit », glisse Stéphane Da Silva. Et il ajoute : « J'avais parlé de mon travail à plusieurs policiers. J'avais même déjà montré mon book, lors de contrôles d'identité. » Au commissariat de La Courneuve, on affirme ne jamais avoir entendu parler de ces activités, avant l'interpellation de lundi, « due au hasard ».

« Ces vêtements, c'est un appel à l'agression », estime Gérard Coquerel, secrétaire départemental du syndicat Alliance (majoritaire). « Une incitation à la violence contre les policiers, donc contre l'Etat. Nous déposons plainte pour obtenir une sanction exemplaire. » Il complète : « Pendant la campagne électorale, on nous a promis de restaurer l'autorité, il faut maintenant appliquer. » Au SGP-FO, le délégué départemental, Nicolas Comte, déclare qu'« un pas est franchi dans la provocation. C'est une chose de nous crier des insultes, c'en est une autre d'arborer des vêtements appelant au meurtre ».

Les syndicats citent l'affaire NTM, groupe de rap qui avait outragé la police lors d'un concert en juillet 1995 et qui s'était vu condamner, en première instance, à trois mois de prison ferme. Mais, à l'époque, le garde des sceaux, Jacques Toubon, avait demandé au parquet de faire appel, et la peine avait été ramenée à deux mois de prison avec sursis par la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Mathilde Mathieu

Le SAMU du Cher mis en cause

POUR LA SECONDE FOIS en six mois, le SAMU du Cher est mis en cause, après la mort par crise cardiaque d'un homme de 66 ans dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 août, à La Chapelle-Saint-Ursin (Cher). La famille a attendu l'arrivée des secours pendant près d'une heure. Le directeur du SAMU a fait savoir, vendredi 30 août, que l'homme était déjà mort lors du premier appel. Le médecin régulateur, qui décide de la nature des secours à envoyer en fonction des situations décrites au téléphone, a donc estimé qu'il n'y avait pas lieu de dépêcher une équipe de réanimation mais seulement un médecin généraliste pour constater le décès. Une enquête administrative a été ouverte vendredi. En février, à Sancerre (Cher), un garçon de 10 ans avait vu son père mourir d'une crise cardiaque, en dépit de plusieurs appels aux services de secours (*Le Monde* du 25 février).

Un jeune homme violé et torturé pendant un mois

UN HOMME de 19 ans a été victime pendant un mois de violences, viols et actes de torture commis par sept personnes qui l'avaient séquestré dans un appartement de Châteauroux (Indre). Les tortionnaires présumés, dont deux femmes et un mineur de 16 ans, ont été présentés au parquet, vendredi 30 août, et placés sous mandat de dépôt. Le jeune homme, qui vivait depuis qu'il avait quitté la Ddass, a été battu à de très nombreuses reprises et parfois à coups de bâton, privé de nourriture, violé, menacé avec une arme, brûlé au fer à repasser, et a eu les oreilles décollées et le nez cassé par ses tortionnaires. Son calvaire a pris fin mercredi 28 août, lorsqu'un témoin l'a vu en train d'agiter à la fenêtre de l'appartement un carton sur lequel il avait écrit : « Au secours, aidez-moi, appelez la police. » Très choquée, la victime a été hospitalisée.

DÉPÊCHES

■ **SOCIAL** : en marge de l'université d'été du Medef, qui s'est achevée vendredi 30 août, le secrétaire d'Etat aux PME a réclamé « du temps » au patronat, qui juge le gouvernement trop « prudent » sur les réformes économiques et sociales. « Il faut laisser aussi au gouvernement le temps d'agir dans de bonnes conditions », a déclaré Renaud Dutreil. Parmi ces conditions, il y a la consultation des partenaires sociaux. »

■ **BOW-EAGLE** : entendu par des enquêteurs norvégiens à Rotterdam sur l'affaire du naufrage du chalutier français *Le Cistude* (*Le Monde* du 28 août), un matelot philippin du chimiquier *Bow-Eagle*, suspecté d'avoir abordé le bateau de pêche, a affirmé que l'officier de quart philippin lui avait recommandé après l'accident de « ne pas parler ». L'officier de quart a assuré avoir tenté une manœuvre de dernière minute. A l'issue des auditions, le commandant du *Bow-Eagle* et son équipage ont présenté leurs excuses et exprimé leurs regrets de ne pas avoir apporté leur assistance aux naufragés.

■ **TAUROMACHIE** : une corrida devait finalement avoir lieu, dimanche 1^{er} septembre, à Carcassonne (Aude). Le tribunal de grande instance de la ville a en effet débouté, vendredi 30 août, l'Alliance pour la suppression des corridas et l'association de défense des animaux One Voice, qui avaient demandé la suppression de ce spectacle. Les magistrats ont reconnu l'existence d'une « tradition taurine ininterrompue » dans cette ville où la dernière mise à mort d'un taureau remonte à 1954. - (Corresp.)

Le Monde

www.lemonde.fr

Le Monde

Messier, le feuilleton de la fin

Un récit en 5 épisodes

A partir du lundi 2 septembre, dans *Le Monde* daté mardi 3 septembre 2002

L'AUTRE

O N dit que le site de la capitale du Pérou a été suggéré à Pizarro un jour de beau temps, pendant l'été austral, par des Indiens qu'il avait vaincus, comme une vengeance. Parce

que, en dehors de l'été, il existe au-dessus de la ville un microclimat permanent, un matelas de nuages immobiles et de brouillard poisseux qui est l'un des plus déprimants du monde. En fait, Lima offrait surtout aux conquistadors une rade sûre pour envoyer l'or vers l'Espagne, mais il n'en reste pas moins que le spleen liménien est à nul autre pareil, une expérience d'extrême dérégulation très attachante par certains côtés, liée à ce temps gris comme une malédiction. La misère et les années de terreur imposées par le Sentier lumineux n'ont cessé de grossir le gigantesque bidonville de plus de 8 millions de pauvres qui cerne la capitale et gagne sans cesse sur le désert. Les quartiers chics, en périphérie, sont des ghettos gardés par des hommes en armes. Encore n'est-on pas certain du paysage : les métastases des bidonvilles que masquaient les collines alentour menacent de passer la crête. On construit donc des cimetières pour leur barrer le chemin (les pauvres respectent encore les morts) et on vend les terres voisines à bas prix à des militaires.

C'est dans un de ces ghettos, en haut de la ville, derrière des barbelés et des miradors, à Las Casuarinas, dans une maison bourgeoise, cossue mais sans excès, que vit Alfredo Bryce-Echenique, l'autre « plus grand écrivain péruvien vivant » avec Mario Vargas Llosa, dans un salon tapissé de livres, assis sur un fauteuil Voltaire qu'il a rendu célèbre dans l'un de ses extraordinaires romans, *La Vie exagérée de Martín Romaña*. « Bryce » n'a pas la flamboyance donjuanesque de « Mario », son ami de toujours, n'est pas aussi médiatisé que lui, n'arbore pas ses costumes anglais, son irrésistible sourire à 180°. Au contraire, à 63 ans, c'est un petit homme brun, moustachu, aux yeux noirs, à la voix douce, dont on se dit qu'il a dû être un bambin adoré par sa mère, charmeur lui aussi, mais sur un mode tendre et discret. Du moins, c'est le visage qu'il présente officiellement. Parce qu'il existe un autre Bryce, démoniaque, les témoins en sont légion, un grand maniaco-dépressif avec des tunnels de désespoir et des remontées en fanfare, qui se déchaîne sous l'empire de l'alcool et devient incontrôlable, fantasque, intrépide, farceur et scandaleux. Mais soit, Bryce-le-terrible n'est pas toujours de sortie, et c'est Bryce-le-bon-garçon qui vit à Las Casuarinas, revenu au Pérou depuis 1999, après trente-cinq ans d'exil volontaire en France et en Espagne. Il s'apprête à publier dans quelques mois un recueil de nouvelles, *Le Guide triste de Paris*, ville où il a vécu plus de vingt ans, avant d'enseigner à Montpellier, puis en Espagne.

Pourquoi « triste » ? Il aurait voulu un titre dans le style *Oublier Palerme* pour dire que le Paris où il avait vécu dans le quartier de la Contrescarpe, le Paris de Mai 68 et des années 1970, n'existait plus, ce Paris tant aimé qu'il trouve maintenant refroidi. « Mes nouvelles montrent ce qu'il ne faut pas faire dans cette ville : se croire plus savant, plus rapide qu'elle, plus malin que Paris, parce que Paris ne vous rate pas, c'est ce que vivent mes personnages. N'allez surtout pas croire que je trouve que Lima soit plus gaie. Tout l'hiver, je suis dans le brouillard. En Europe, la rue est la continuation de la maison, on sort naturellement dehors. Ici, dans ce ghetto sécurisé, personne ne se promène, il n'y a même pas de trottoirs. »

N É en 1939 dans une famille de banquiers, d'un père écossais et d'une mère basque, petit-fils du président de la République et descendant du dernier vice-roi du Pérou, Alfredo Bryce-Echenique a connu une enfance dorée de grand bourgeois, fréquenté les meilleurs collèges anglais et américains de Lima, à une époque où la richesse de l'oligarchie était encore à la hauteur de l'auréole proverbiale du pays, et a immortalisé cette splendeur évanouie dans *Un monde pour Julius*, magnifique évocation d'un univers désinvolte, extravagant et cruel où l'on ne pense qu'aux parties de golf et aux prochains cocktails, sans voir une seconde la détresse des Indiens et des mulâtres vivant dans l'ombre de ce luxe, que seul le regard d'un enfant comme Julius aperçoit avec lucidité et révolte. Beaucoup de lecteurs de Bryce ont cherché le palais de Julius, avenue Salaverry, en vain. « J'ai inventé ce palais, mais par ailleurs, ces collèges, je les ai vraiment connus, tous mes amis d'enfance étaient internes comme moi, parce que fils de riches propriétaires terriens. Ils sont restés des amis, malgré des destins différents. Mais tous sont ruinés. »

A 25 ans, Alfredo, ayant accompli ses études de droit, pour obéir à son père, et de lettres, par goût, choisit de quitter ce pays étouffant et de venir à Paris. « J'avais vu dans la bibliothèque de mon grand-père avant sa mort, les livres à tranche jaune d'un auteur français, bien alignés, dont je n'avais pas retenu le nom, juste l'initiale, M. Je voulais lire cet auteur que mon grand-père avait aimé et j'en ai parlé à ma professeuse de français, en lui donnant le M. Elle a essayé plusieurs noms



GORKA LEJARRIGUI / EL PAIS

Rentré au Pérou après 35 ans d'exil volontaire, l'écrivain Alfredo Bryce-Echenique parle de la désolation de Lima, de la sobriété et de Vargas Llosa

PÉRUUVIEN

et j'ai dit : oui, ce doit être lui, Montherlant. Donc, je me retrouve à Paris après un long voyage en cargo, à faire ma thèse sur le théâtre de Montherlant, en 1968, avec Gaëtan Picon, qui détestait cet auteur. Tout le monde m'engueulait, ce n'était pas une bonne période pour aimer Montherlant : grand styliste, certes, mais réactionnaire, misogynne, etc. Au bout de dix ans, je termine ma thèse et un jour en me promenant sur les quais, je vois dans les boîtes d'un bouquiniste, la collection des livres de mon grand-père. C'était Maeterlinck. »

S'il se reconnaît une filiation littéraire, c'est celle de Stendhal. « Une passion, qui le restera toujours. Vargas Llosa, lui, est un disciple de Flaubert. Par exemple, il est en train d'écrire sur Flora Tristan et son neveu Gauvain, qui a vécu sept ans dans ma famille, côté Echenique. Eh bien, plutôt que de noter ce que je peux lui en raconter moi, qui m'a été transmis oralement, il préfère se plonger dans les archives, la documentation. Flaubertien typique. Chez moi, au contraire, c'est l'émotion, le sentiment qui l'emportent, je suis stendhalien.

Avec un peu de Rabelais et de Lawrence Sterne... Ma mère aurait voulu faire de moi un Proust péruvien. Elle était folle de Proust, en connaissait des pans entiers par cœur. Mon second prénom est Marcelo. Après la mort de

totallement la sienne ensuite... Elle m'a fait lire aussi les modernes. J'ai aimé Nathalie Sarraute. Mais les autres, le nouveau roman, on ne le disait pas trop fort parce qu'on avait peur, mais quel emmèragement... »

« Que voulez-vous, à Barcelone, j'ai commis quelques excès, c'est vrai, et un peu ailleurs aussi. Je me suis fait une réputation effrayante »

mon père, elle m'a emmené à Illiers dans la maison de la tante Léonie de Proust. C'était en hiver, il fallait mettre des pièces pour faire marcher le radiateur pendant la visite. Ma mère a commencé à réciter Proust pendant des heures, en donnant des pourboires tellement énormes au gardien qu'à la fin de la journée la maison était chaude. Elle qui vouait un culte à cet écrivain de la mémoire par excellence a perdu

Aucun des livres souvent débordants, drôles, ironiques qui, après Julius, l'ont placé au premier rang des écrivains de son temps (entre autres, *Ne m'attendez pas en avril*, *Nocambulisme aggravé*, *L'Amygdalite de Tarzan*, aux éditions Métailié) ne souffre en effet d'une stricte obédience aux dogmes robbegrillettiens ni au telquelisme en vigueur à l'époque. Dans *La Vie exagérée de Martín*

Romaña, ce porte-parole de Bryce, Martín, assis dans son fauteuil Voltaire, raconte son dégoût des Péruviens en exil jouant *El Condor pasa* en faisant la manche, et, avec la même faconde désopilante, une formidable crise de constipation (le chapitre intitulé « Le chemin de croix rectal de Martín Romaña » tient ferme 50 pages). Et décrit les « événements » avec une réserve digne de Buster Keaton, cette jeunesse qui avait quitté le foyer familial et n'y retournait que pour s'attaquer au réfrigérateur de l'abondance : « Mon opinion attristée est que, pour ce qui est du réfrigérateur, les jeunes ne sont pas allés au fond de leur coupe de champagne. Ce sont des paroles de tango, mais, lorsqu'on envoie ses parents se faire voir, il n'est pas normal de continuer à avoir des relations affectives avec leur réfrigérateur. Cela génère bien des névroses. » Personne ne songerait du reste à faire reproche à Bryce-Echenique d'une sobriété trop insistante. S'il s'ennuie avec sérieux à Montpellier, dont l'ambiance provinciale lui semble dure et fermée, une fois arrivé en Espagne, notamment à Barcelone, il ne boit pas que de l'eau et se livre à des esclandres mémorables. Après plusieurs années à Madrid, il donne encore des cours de littérature, aux Etats-Unis notamment. Mais le « boom » est fini, même s'il en reste de grands survivants comme Fuentes, Llosa. Une autre génération a pris la relève, Ivan Thais, Mario Bellatin, Fernando Ampuero, Edgardo Rivera Martínez, Leyla Bartet, Carmen Ollé, Jorge Eduardo Benavides. « La période du boom avait un côté négatif : difficile à suivre pour les jeunes. »

Il est donc revenu à Lima, lassé de l'enseignement et de l'exil, assagi par l'amour d'une femme aussi. Lima le désole, tout comme les échecs des hommes de sa génération, ruinés par la réforme agraire de 1968. « Après la terreur du Sentier lumineux, la dictature de Fujimori et de Montesinos, la misère s'est multipliée, il n'y a plus de classe moyenne dans ce pays, seulement des pauvres en bas et des corrompus au sommet. Et surtout la vulgarisation a gagné la partie, le mauvais goût a pénétré toutes les couches de la société. Même ici, des gens paient très cher des imitations d'art colonial en plastique plutôt que de garder les originaux. Il y a l'agression de la misère et celle de l'esthétique. La ville est livrée aux bulldozers... Je ne peux pas vivre toute une année à Lima, il faut que je m'en aille quelques mois. »

Il n'est pas entré dans l'arène politique comme Vargas Llosa, candidat malheureux à la présidence contre Fujimori en 1990. « Il n'aurait jamais dû y aller. C'est son côté engagé sartrien. Il est très têtu, très honnête. Nous n'avons pas toujours été d'accord, mais on s'en est chaque fois expliqués clairement. Moi j'ai agi autrement. En refusant les honneurs, les décorations que me proposait Fujimori. En le traitant publiquement d'assassin, ce qui n'était pas sans risque. En écrivant beaucoup sur ce dont on ne parlait plus, la littérature, le cinéma, la culture. Mon combat est culturel, c'est ce que je sais faire, après tout. »

Comme nombre de Péruviens, il n'est pas très convaincu par le nouveau président, Alejandro Toledo. « Mais ce n'est pas le moment de le critiquer alors qu'il a une montagne de problèmes à résoudre. On ne va pas faire chaque jour des sondages pour voir qui le soutient. Il faut lui laisser du temps. Les anciens corrupteurs sont encore partout, impatients de re-

nir, on parle déjà d'un coup d'Etat pour bientôt, comme pour s'y préparer... »

Quand il quitte le Pérou, Bryce-Echenique se réfugie chez des amis en Espagne et dans les Baléares. Il décrit des étés studieux dans un bungalow isolé sur une plage, relisant Balzac et autres classiques, déjeunant à heures fixes, écrivant chaque jour comme un bon élève. Une image paisible, inhabituelle d'après ses vieux compagnons de route. « On ne me croit pas, et pourtant, regardez : ils sont là, mes livres. Même Mario qui n'imaginerait pas que je puisse avoir une maison et un toit sur la tête... Que voulez-vous, à Barcelone, j'ai commis quelques excès, c'est vrai, et un peu ailleurs aussi. Je me suis fait une réputation effrayante et c'est cette image-là que les autres préfèrent avoir de moi. » Une image « exagérée », comme beaucoup de ses pages, mais qu'il assume avec philosophie : « Comme le disait Juan Rulfo, il vaut mieux être un pivrot célèbre qu'un alcoolique anonyme. »

Le Monde
ÉDITORIAL

Diplomatie japonaise

ANNONCÉE inopinément par Tokyo, la visite de Junichiro Koizumi en Corée du Nord, le 17 septembre, revêt un caractère historique. C'est la première fois depuis la création de ce pays qu'un chef de gouvernement japonais se rendra à Pyongyang. Le Japon, qui a occupé la péninsule coréenne pendant la première partie du XX^e siècle avant d'en être chassé par la défaite de 1945, n'a jamais reconnu la Corée du Nord, née en 1947 de la partition de la péninsule : alors que les relations ont été rétablies en 1956 avec la Corée du Sud, elles sont restées extrêmement tendues avec l'ancien ennemi du Nord, tombé sous le joug communiste au lendemain de la guerre. Le geste de M. Koizumi est donc un événement important.

Il l'est d'autant plus que la Corée du Nord appartient, comme l'Irak, à l'« axe du Mal » stigmatisé par George W. Bush et que l'initiative prise par le Japon, allié historique des Etats-Unis, paraît contredire l'agressive rhétorique américaine. Il est vrai que le président américain a assoupli sa position à la suite de sa visite à Séoul en février ; et il n'est pas impossible qu'un émissaire américain se rende prochainement à Pyongyang. Ce n'est sans doute pas une coïncidence si la nouvelle du voyage de M. Koizumi a été annoncée deux jours après la visite à Tokyo du secrétaire d'Etat adjoint américain, Richard Armitage. Tout indique donc que cette décision a été préparée avec l'aval de Washington. Elle n'en contribue pas moins à modifier la donne diplomatique.

La visite du premier ministre japonais s'inscrit en effet dans un mouvement d'ouverture diplomatique de Pyongyang encouragé en sous-main par Séoul. Le régime nord-coréen est à bout de souffle, l'économie exsangue et la population en partie affamée. Toutefois, personne dans la région – pas plus la Chine que les alliés des Etats-Unis, le Japon et la Corée du Sud – ne souhaite son effondrement. Celui-ci ouvrirait la voie à une réunification « à chaud » qui compromettrait la prospérité du Sud. Une telle perspective inquiète aussi bien la Chine, qui risquerait d'avoir les Américains à sa frontière, que le Japon, qui verrait soudain affluer des réfugiés. Il s'agit donc moins d'abattre le régime que de l'aider à tenir la tête hors de l'eau afin de réduire la menace dont il use pour obtenir des subsides.

Longtemps à la périphérie de l'échiquier stratégique de la péninsule coréenne, éclipsé au profit des grands acteurs sud-coréens, américains, chinois et russes, le Japon se joint désormais à une partie où se joue la stabilité de l'Asie du Nord-Est. Toute la question est de savoir si le coup diplomatique de M. Koizumi exprime une réelle volonté politique de tenir un rôle dans la stabilisation de la péninsule coréenne.

Cette volonté serait légitime non seulement pour des raisons de proximité géographique, mais aussi parce que la deuxième puissance économique mondiale a été jusqu'à présent largement en retrait sur les questions d'équilibres internationaux et qu'il est temps qu'elle fasse entendre sa voix.

AU COURRIER DES LECTEURS

FMI, BANQUES ET PAUVRETÉ

Joseph Stiglitz semble croire que, à force de répéter suffisamment souvent la même chose, cette chose devient réalité. Il est regrettable que vous rapportiez comme des faits ses fantasmes (*Le Monde* du 14 août). Il est faux de dire que le FMI est un fantôme à la solde des pays riches. Son histoire, sa tradition démontrent le contraire. Le Français Pierre-Paul Schweitzer, lorsqu'il était à la tête du FMI au début des années 1970, a sacrifié son second mandat pour signifier clairement aux Etats-Unis qu'ils ne pouvaient pas mener de front la guerre du Vietnam et des programmes sociaux sans inflation, et avertir l'Allemagne qu'elle n'avait pas les moyens de sa politique sociale de l'époque, à moins de connaître un rythme de croissance irréaliste – ce dont les deux pays ont finalement fait l'amer constat. Aujourd'hui, le FMI ne ménage pas ses critiques aux Etats-Unis à propos des droits qu'ils imposent sur l'acier et de leur récente loi sur l'agriculture. En fait, le FMI a pris fait et cause pour les pays en développement et contre le protectionnisme de l'ensemble du monde industrialisé, y compris l'Europe et les subventions agricoles qu'elle distribue à tour de bras. Il est aussi faux de dire que le FMI soutient les intérêts des banquiers. Les investisseurs ont perdu quelque 300 milliards de dollars en Asie et en Russie en 1997-1998 malgré les « renforcements » qu'aurait opérés le FMI. Et le FMI travaille en ce moment à l'élaboration d'un mécanisme qui permettrait aux pays de négocier une réduction de leurs obligations internationales. Le prêt de 30 milliards de dollars accordé récemment au Brésil ne vise pas à sauver les banques, mais à donner

au Brésil une possibilité d'éviter une crise qui submergerait sa population. M. Stiglitz lui-même a proclamé à l'envi que le Brésil mérite qu'on lui donne une chance de surmonter ses difficultés actuelles. L'Argentine, elle, a au contraire manqué de saisir les multiples chances qui lui ont été données. Le FMI n'a pas pu protéger indéfiniment le peuple argentin des errements de ses dirigeants, ainsi que le reconnaît l'auteur de votre article. Et que les banquiers soient perdants ou gagnants, cela n'entraîne guère en ligne de compte. (...)

Thomas C. Dawson

FMI, Washington DC (Etats-Unis)

ALEJANDRA DE GUATEMALA CITY

Hier matin, Alejandra a abandonné le monde cruel où il n'avait condamné à vivre. Abandonnée par sa famille, agressée par son beau-père, battue par les flics, violée par des adultes, affamée, épuisée et souffrant du froid. La frêle adolescente fait 15 ans s'était endormie sur le toit d'un petit atelier de la zone 4 de Guatemala City dans la nuit de jeudi. Le sommeil n'était qu'un répit de sa souffrance. Tôt le lendemain, deux « hommes » – le terme est générique pour ces bâtards – sont passés et, voyant la jeune sans-abri endormie, ont soulevé deux énormes blocs de béton et les ont jetés sur elle, 5 mètres plus bas. Ils savaient qu'ils la blesseraient. Ils savaient qu'ils pouvaient la tuer. Et c'est probablement pourquoi ils l'ont fait... Alejandra ne pouvait plus endurer la douleur après sa fracture du crâne. Les membres du personnel médical disponibles à l'hôpital public San Juan de Dios – où les médecins sont en grève et où règne la corruption parmi les administrateurs, de sorte qu'il n'y a pas assez de médicaments – ont été incapables de réagir, et ainsi Alejandra a rejoint un monde meilleur. Dieu sait que rien

ne pourrait être pire que l'enfer des enfants de la rue du Guatemala. (...) La mort d'Alejandra nous a tous rendus un petit peu moins humains. Comment pouvons-nous continuer à tolérer une telle souffrance ?

Bruce Harris
courriel

CHYPRE, ÎLE D'EUROPE

Le 7 septembre prochain aura lieu à Nicosie le match de football entre la France et Chypre. L'opinion publique française à travers ses médias va ainsi pendant une brève période s'intéresser à cette île de la Méditerranée orientale, grande comme la Corse et peuplée de 700 000 habitants, qui ne connaît ni chômage ni inflation et dispose d'un niveau de vie parmi les plus élevés des pays du Proche-Orient. Le match contre la France présente un intérêt plus politique que sportif. Les Chypriotes vont pouvoir ainsi rappeler aux Français et à la communauté internationale des téléspectateurs qu'ils vont sous peu rejoindre l'Union européenne lors de son prochain élargissement, malgré l'occupation, depuis 1974, de plus d'un tiers de leur territoire par l'armée turque. C'est seulement à l'occasion d'événements médiatisés que le gouvernement chypriote peut faire savoir avec un certain écho que la Turquie, qui s'affiche comme un Etat désireux de se rapprocher des démocraties européennes, refuse de retirer ses troupes, fortes de 35 000 hommes, du nord de Chypre. (...) On peut aussi espérer que les autorités françaises, notamment celles qui feront le déplacement à Nicosie, le 7 septembre, pourront enfin prendre en compte le sort des dizaines de Français de Chypre, dont les biens ont été pillés ou détruits par l'armée turque et qui, depuis plus de vingt-huit ans, attendent une indemnisation promise par François Mitterrand en 1981 et 1988, puis par Jac-

ques Chirac en 1995 et 2002, à la faveur des élections présidentielles.
Jean Catsiapis
Paris

LA CASERNE OU LA PRISON

L'inflation des détenus dans les prisons françaises et les mesures d'enfermement de jeunes ou d'adolescents que l'actuel gouvernement projette, sous quelque forme que ce soit et sans discuter ici de leur pertinence, m'amènent à faire la proposition suivante : rétablir au plus vite un service militaire. Non pas celui, obsolète, qu'on a bien fait de supprimer, mais un service militaire ciblé qui constituerait une véritable alternative à l'enfermement. Le choix suivant serait ainsi proposé aux jeunes délinquants et aussi, pourquoi pas, aux détenus condamnés à des peines courtes et n'ayant pas commis des actes de violence graves : la prison ou, pour une période à déterminer, une vie de caserne avec un encadrement et une discipline militaires avec (...) du sport intensif, des corvées nécessaires à la bonne marche de la collectivité, une mise à niveau scolaire et formations multiples – informatique, musique, travaux manuels, secourisme... débouchant sur des diplômes reconnus (et crédibilisés par le caractère militaire de l'entreprise). L'encadrement sera assuré conjointement par des personnels militaires (ils sont de plus en plus qualifiés) et civils, compétents et payés en conséquence. (...) Ceux qui, ayant librement accepté ce défi, ne supporteraient pas le rythme, la discipline et les contraintes sévères d'une telle institution, seraient réintégrés dans leur prison. Un tel projet supposerait des moyens considérables, mais peut-être auraient-ils des chances, pour une fois, d'être dépensés de façon pertinente et efficace. (...)

Yves Reveillac
Carcassonne (Aude)

Johannesburg : mérites de la reconnaissance de nos enfants

Suite de la première page

Dix ans plus tard, l'enjeu du sommet de Johannesburg va beaucoup plus loin : il ne suffit pas de dresser le bilan et de vérifier ensemble les progrès que nous avons faits dans la réalisation des objectifs convenus à l'époque. Nous devons le faire, cela ne fait aucun doute ; les objectifs de Rio n'ont rien perdu de leur actualité.

Néanmoins, de nouveaux défis sont apparus, des risques connus ont fait naître de graves dangers. La sécurité individuelle et collective est devenue un bien précieux, menacé par les conflits régionaux, la criminalité, le terrorisme, les épidémies et les risques environnementaux de dimension mondiale.

En quelques jours, les inondations ont réduit à néant les fruits de notre travail comme par exemple la dépollution de l'Elbe au niveau européen. Si, d'un côté, il y a les progrès impressionnants réalisés sur le plan de la protection de l'environnement, non seulement dans les pays industriels mais aussi dans le développement des économies nationales dans les pays émergents, on enregistre de l'autre des revers décevants : les changements climatiques au niveau mondial sont une réalité qui touche beaucoup d'êtres humains ; la pauvreté a continué à se développer dans le monde : plus de 2 milliards d'hommes, presque la moitié de l'humanité, ont moins de 2 euros par jour pour vivre ; un milliard et demi d'hommes, de femmes et d'enfants ne savent pas ce que c'est qu'un verre d'eau non polluée.

Le choc des attentats du 11 septembre 2001 a obligé gouvernements et sociétés dans le monde entier à se serrer les coudes pour faire face à la menace du terrorisme. Il leur a fait comprendre aussi que les moyens militaires et policiers ne suffisent pas pour instaurer et sauvegarder la paix et la sécurité. Même s'il n'existe aucun lien direct entre la mondialisation de l'économie et le terrorisme international, nous ne pourrions instaurer la sécurité mondiale que si nous établissons un plan d'action pour la mise en œuvre de la justice mondiale.

Nous avons besoin d'une nouvelle notion de sécurité qui englobe les aspects économiques, écologiques et sociaux. Tel est l'objectif que nous poursuivons et nous sommes appelés, à Johannesburg, à poser les jalons nécessaires à cet effet.

Bien sûr, la mondialisation est devenue la principale caractéristi-

que de notre économie internationale. Toutefois, il ne s'agit pas là d'un phénomène naturel que nous ne pouvons influencer mais d'un tissu de liens économiques, commerciaux et de communication qu'il s'agit de gérer sur le plan politique.

Nous devons donc élaborer des règles et des normes de comportement qui contribuent à ce que le plus grand nombre possible d'hommes et de femmes puissent profiter des avantages incontestables de la mondialisation et à empêcher les mal-développements pour nous et pour les générations futures. Les marchés à eux seuls ne peuvent y parvenir.

Nous savons par exemple que,

J'en appelle surtout aux Etats-Unis d'Amérique pour qu'ils assument leur responsabilité en matière de protection du climat

dans les pays qui se sont complètement ouverts au commerce mondial, la prospérité de la population augmente au lieu de baisser. Rejeter globalement l'ouverture des marchés mondiaux n'aide pas les pays en développement, mais les prive de la possibilité qu'elle leur offre de sortir de la pauvreté. « Trade is aid » : la devise a fait ses preuves dans le domaine de la politique de développement : le commerce, c'est l'aide, et je veux parler du commerce équilibré, bien sûr.

Toutefois, ce principe confère une responsabilité particulière aux pays riches du monde développé. Les pays industriels doivent ouvrir réellement leurs marchés aux produits en provenance des pays en développement même si cela semble affecter leurs propres privilèges, tels que les subventions agricoles aux Etats-Unis et en Europe. A long terme, nous profiterons tous d'une véritable ouverture des marchés.

Éliminer l'écart qui existe entre les pauvres et les riches dans le monde ou, du moins, le réduire considérablement sert également l'intérêt bien compris d'un pays comme l'Allemagne qui dépend, plus que d'autres, de l'exportation de ses marchandises et de ses services. Nous entendons développer et encourager le commerce et les échanges avec les pays moins développés de cette planète. L'ère des droits de pro-

tection et d'autres barrières commerciales est révolue.

D'un autre côté, les stratégies nationales comme celles qui visent à réduire les gaz à effet de serre n'ont qu'un impact limité. Si seuls quelques pays remplissent les objectifs fixés en commun et que l'émission de dioxyde de carbone augmente d'une façon constante à l'échelle mondiale, le résultat est catastrophique : le réchauffement mondial ne s'arrête pas aux frontières des pays.

Néanmoins, l'Allemagne continuera à l'avenir de jouer un rôle de pionnier de la protection du climat. Nous insistons cependant auprès des autres Etats membres des Nations unies pour qu'ils mettent tout en œuvre pour ratifier le protocole de Kyoto le plus rapidement possible et remplir les objectifs qui y sont fixés. J'en appelle surtout aux Etats-Unis d'Amérique pour qu'ils assument

leur responsabilité en matière de protection du climat et qu'ils fournissent une contribution d'égale valeur pour la réduction des gaz à effet de serre. Nous continuons à escompter que, dans un deuxième temps, les Etats-Unis se rallieront de nouveau pleinement aux accords internationaux sur la protection du climat.

Je suis convaincu que, à l'avenir, l'efficacité des ressources et l'efficacité énergétique seront les caractéristiques des économies de marché durablement prospères. Ainsi, nous montrons l'exemple aussi aux pays dont les économies sont moins développées : une politique énergétique durable permet de concilier la préservation des ressources naturelles avec un développement économique prospère.

Nous savons bien que les pays en développement ne sont pas en mesure, à eux seuls, de mettre en œuvre une stratégie énergétique aussi ambitieuse. C'est pourquoi, de concert avec d'autres Etats européens, nous plaiderons en faveur d'une augmentation du mécanisme central pour la protection mondiale de l'environnement.

Je présente à Johannesburg trois propositions concrètes montrant comment nous pouvons encourager, à l'échelle mondiale, l'utilisation des énergies renouvelables. L'Allemagne convoquera une conférence internationale sur les énergies renou-

velables sur le modèle de la Conférence internationale de Bonn sur l'eau douce qui a connu un grand succès. Cette conférence aura pour but d'élaborer une stratégie internationale de développement de ces formes d'énergie.

Je propose qu'une institution onusienne soit chargée d'un mandat précis, consistant à aider surtout les pays en développement à mettre sur pied un système d'approvisionnement en énergie préservant le climat et les ressources naturelles, la priorité étant accordée aux énergies renouvelables.

Enfin, l'Allemagne conclura avec les pays en développement et les pays émergents des partenariats stratégiques énonçant des objectifs concrets adaptés à leur situation respective et à atteindre ensemble. Outre le développement des énergies renouvelables, l'accent sera mis sur la modernisation du parc de centrales et sur la recherche de potentiels d'économies énergétiques.

Notre stratégie s'articule autour de quatre principes : justice entre les générations, qualité de vie, cohésion de notre société et responsabilité internationale. Je suis très heureux de constater que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont reconnu les signes des temps et accordent leurs aides moins en fonction des principes de la libéralisation du marché et davantage en fonction des objectifs du développement durable.

Je l'avoue : à la vue des dépenses matérielles et techniques considérables qu'exige un tel sommet, nombreux sont ceux qui se demandent si, à Johannesburg, nous ne gaspillons pas du temps, de l'énergie et du matériel au nom de la préservation des ressources. Je leur répondrai en disant que ce serait le cas, en effet, si nous ne saisissons pas les chances qui nous sont offertes d'ébaucher ensemble des processus d'apprentissage et de réaliser également des progrès efficaces et visibles.

Néanmoins, notre tâche principale n'est pas là. L'humanité possède aujourd'hui les savoirs, les richesses, les possibilités techniques mais aussi le sentiment de la responsabilité commune qui lui incombe pour résoudre les problèmes de notre planète. Cette responsabilité, nous devons l'assumer : nos enfants nous en seront reconnaissants.

Gerhard Schröder

★ Ce point de vue, dont une version plus longue est publiée par divers journaux européens et américains, a été traduit de l'allemand par les services du ministère des affaires étrangères allemand.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferençzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pillaoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

VIRUS DU NIL OCCIDENTAL. Nous avons écrit par erreur dans l'article principal et le texte introductif de la page consacrée à la progression de l'épidémie engendrée aux Etats-Unis par le virus du Nil occidental (*Le Monde* du 29 août) que le nombre d'Américains infectés et celui des décès étaient respectivement de 371 et 16. Ils sont en fait de 425 et 20, comme indiqué dans un second article.

DANSE. Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article « William Forsythe abandonne la direction du Ballet de Francfort » (*Le Monde* du 29 août), la prochaine création du chorégraphe à

Francfort, le 11 septembre, n'aura rien à voir avec les attentats contre le World Trade Center. « Il s'agit uniquement d'un hasard du calendrier », nous a précisé Mechthild Rühl, sa collaboratrice.

UNION EUROPÉENNE. Le mandat de la Commission Prodi prend fin le 1^{er} janvier 2005 et non le 15 septembre 2004, comme indiqué dans notre édition du 30 août.

PIERRE MENDÈS FRANCE. Dans « Le Monde des livres » du 30 août, l'essai consacré au procès intenté sous Vichy à Pierre Mendès France, *Un tribunal au garde-à-vous* (Fayard), a été faussement attribué à Robert Badinter. L'auteur en est Jean-Denis Bredin.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0700 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
ÉDITORIAL

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Core

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

COMMUNICATION

Vivendi Universal dont l'endettement se monte à 19 milliards d'euros, a annoncé, vendredi 30 août, plusieurs **CESSIONS D'ACTIFS**. Le groupe, présidé depuis juillet par Jean-René Fourtou, a en particulier vendu

LE GROUPE EXPRESS-EXPANSION, le groupe L'Etudiant, ainsi que l'entreprise de presse gratuite Comareg à la Socpresse, la branche du groupe **HERSANT** qui possède *Le Figaro*. Cette transaction a été réalisée

pour un montant de « 300 millions d'euros en cash ». Elle aurait été financée grâce à la montée, en janvier, de l'**AVIONNEUR DASSAULT** au capital de la Socpresse. L'industriel possède désormais 30 % du capital de

la maison mère du *Figaro*. Vivendi Universal a également vendu les 50 % qu'il détenait dans le portail Internet Vizzavi. De son côté, Vivendi Environnement vendrait une partie de sa filiale américaine US Filter.

Vivendi Universal vend le groupe Express-Expansion à la Socpresse

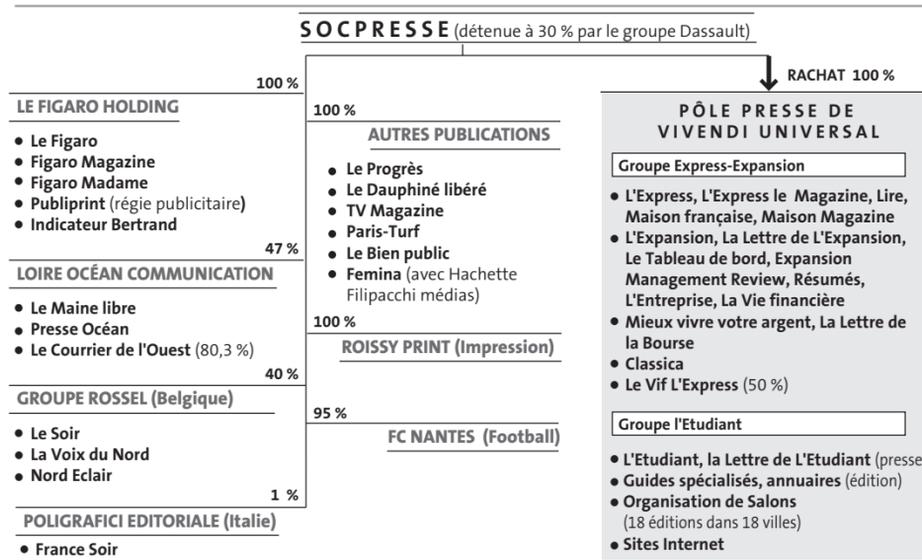
Après la confirmation, vendredi, de l'acquisition du groupe Express-Expansion par la Socpresse, maison mère du « Figaro » détenue par le groupe Hersant et par Dassault (30 %), les 400 salariés de l'ancien pôle presse grand public de Vivendi Universal ont prévu de se réunir en assemblée générale

LA PENSÉE d'un homme est avant tout sa nostalgie, écrivait Albert Camus dans *Le mythe de Sisyphe*. Jeudi 29 août, le groupe Express-Expansion, dirigé par Denis Jeambar, est entré dans la galaxie du *Figaro*. Pour la cinquième fois en quarante ans, *L'Express*, auquel collabora l'écrivain entre 1953 et 1956 vient donc de changer de propriétaire. *L'Express* est le deuxième news magazine français (420 000 exemplaires vendus chaque semaine), derrière *le Nouvel Observateur*. Les 120 journalistes de ce magazine s'interrogent sur leur avenir.

La rédaction se réunira à travers la Société des journalistes (SDJ), lundi 2 septembre au matin, pour débattre à huis clos avant l'assemblée générale des personnels prévue à 15 h 30, dans les locaux de l'hebdomadaire, près de la tour Montparnasse. Une autre assemblée générale des personnels du mensuel *L'Expansion* est, elle, prévue à midi boulevard Poissonnière (Paris 9^e).

Les salariés de l'ancien pôle de presse grand public de Vivendi Universal attendent des détails sur les modalités de leur acquisition par la Socpresse, maison mère du *Figaro* et propriété de la famille Hersant et du groupe Dassault. L'offre doit encore être soumise « aux conseils concernés ainsi qu'aux différents

LE GROUPE «DU FIGARO» SE RENFORCE DANS LA PRESSE MAGAZINE



organismes sociaux habilités», ont indiqué, vendredi, l'acheteur et le vendeur.

Le nouveau propriétaire se veut rassurant : cet achat, dit-on dans le groupe du *Figaro*, « s'inscrit dans un projet stratégique cohérent qui garantira l'avenir et le développement des diverses publications dans

le respect de leur indépendance éditoriale ». De son côté, Jacques Duquesnes, président du conseil de surveillance du groupe Express-Expansion, a estimé qu'« il n'y aura ni fusion, ni absorption, quelqu'un peut être propriétaire de deux maisons, de deux appartements ». Les journalistes encore en partie en

vacances, manifestaient relativement peu d'émotion à cette annonce, attendant d'« entendre lundi ce qu'ils vont nous dire ».

Le fait de passer sous la tuelle indirecte de l'avionneur Dassault – qui possède depuis janvier 30 % de la Socpresse –, suscite « d'évidentes interrogations », indique un jour-

naliste de *L'Express*. Même si aucun détail financier n'est livré par Yves de Chaisemartin, le président du directoire de la Socpresse, la direction du groupe Express-Expansion estime que l'opération a été rendue possible grâce à l'augmentation de capital accordée, en début d'année, à hauteur de 336 millions d'euros, par Dassault. Elle ne serait pas selon elle le fait d'une nouvelle augmentation de la part de l'avionneur au capital du *Figaro*. Récemment, Dassault, qui est également propriétaire de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, du *Journal des Finances* et de *Spectacle du monde*, continuait, lui, à démentir tout intérêt dans une telle affaire.

300 MILLIONS D'EUROS

L'état d'esprit des rédactions était, vendredi, partagé entre ceux qui, disent réfléchir à la clause de cession qui sera bientôt ouverte – prévue par la loi, elle leur permet de quitter le titre à l'occasion d'un changement de propriétaire – ; d'autres journalistes affirment voir d'un mauvais œil le fait d'être désormais « ouvertement classé à droite et sous la tutelle économique d'un groupe clairement lié au RPR », confie un journaliste de *L'Express*. « Cette solution qui nous est présentée comme la moins mauvaise des solutions est en tous points détestable », affirme-t-il.

Si la notion de groupe ne se concrétise pas par une culture commune entre les salariés de *L'Express* et ceux de *L'Expansion* – « nous ne nous voyons jamais, nous sommes totalement étrangers les uns aux autres », affirme un journaliste –, la plupart des salariés semblent compter sur Denis Jeambar, l'homme qui les dirige depuis cinq ans et qui défend ouvertement l'opération qu'il a contribué à finaliser auprès de ses troupes, pour garantir la sérénité de leur avenir.

L'heure est donc à l'incertitude car c'est par un seul communiqué sibyllin que le groupe Vivendi Universal dirigé par Jean-René Fourtou a confirmé, vendredi à la mi-journée la vente de ses titres de presse grand public dont *L'Express*, *L'Expansion*, *L'Entreprise*, *L'Etudiant*, ainsi que l'entreprise de presse gratuite Comareg (éditeur de *Bonjour*) à la Socpresse, (*Le Monde* du 30 août). La transaction arrêtée dans son principe jeudi a été réalisée pour un « montant global cash supérieur à 300 millions d'euros ». Aucun autre détail n'a été donné. *Le Figaro* a par ailleurs précisé dans son édition de samedi 31 août, que l'éditeur du journal gratuit *Bonjour* (Comareg) « pourrait être finalement rachetée par la société France Antilles présidée par Philippe Hersant et détenue à 100 % par la famille Hersant », propriétaire historique de la Socpresse.

L'affaire a été bouclée cette semaine même si des négociations avaient été entamées en février entre Jean-Marie Messier alors à la tête de Vivendi Universal, et M. de Chaisemartin. Elles ont été relancées à l'arrivée de M. Fourtou chez Vivendi puis se sont accélérées il y a une semaine. Face à la menace plus forte de la candidature possible du groupe LVMH. Une option, dit-on, davantage poussée par Claude Bébér, administrateur de Vivendi Universal, que réellement envisagée par Bernard Arnault.

Pour se désendetter, Vivendi Universal multiplie les cessions

SOUÇIEUX de réduire son endettement, estimé à 19 milliards d'euros, alors même qu'il négocie avec les banques l'octroi d'une nouvelle ligne de crédit de 2 milliards d'euros, Vivendi Universal (VU) continue de tailler dans ses actifs. Le 30 août, le groupe a annoncé coup sur coup la cession de ses pôles presse grand public et gratuite pour environ 300 millions d'euros ainsi que la vente de sa participation de 50 % dans le portail Internet Vizzavi au britannique Vodafone, pour 142,7 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 171 millions d'euros d'économies pour

l'exercice 2002-2003, VU n'ayant plus à financer le développement de Vizzavi.

Ces cessions ont été bien accueillies par le marché. Elles indiquent que VU pourrait respecter le calendrier, qui consiste à vendre 5 milliards d'euros d'actifs en neuf mois. De son côté, Vivendi Environnement (détenu à 40 % par VU), endetté à hauteur de 15 milliards d'euros, négocie la vente d'actifs non stratégiques de sa filiale américaine US Filter pour 650 millions de dollars (662,6 millions d'euros) à des fonds américains.

La prochaine échéance reste la vente de

l'éditeur scolaire américain Houghton Mifflin, évalué entre 1,5 et 2 milliards d'euros. Le *Financial Times* du vendredi 30 août rapporte que deux fonds d'investissement américains, Blackstone et Thomas H. Lee, ont présenté une offre et sont en bonne position.

Ces cessions, si elles sont suivies de la vente d'autres actifs « prêts à céder » (les 51 % de Canal+ après réorganisation de la chaîne ; la filiale italienne de Canal+, Telepiù ; Canal+ Benelux ; la participation dans EchoStar...), devraient permettre au groupe d'atteindre son objectif de 5 milliards d'euros de désen-

dettement dans les neuf mois à venir sans toucher aux activités aujourd'hui considérées comme essentielles. « Mais, pour arriver aux 10 milliards d'euros, ils devront se défaire de l'une de ces activités », estime Mark Harrington, analyste de JP Morgan cité par Reuters. D'autant que, selon l'agence Bloomberg, la ligne de crédit de 1 milliard d'euros négociée avec les banques au début de l'été, et jusque-là non encore utilisée, viendrait d'être entamée.

Elsa Conesa

Florence Amalou

La Bourse clôt une semaine difficile

Les sociétés technologiques et les réassureurs ont orienté le marché

LES PLACES boursières internationales ont terminé le mois d'août sur une semaine difficile. Les indices boursiers sont tous sur cinq jours en forte baisse : de 2,36 %, à 8663,50 points, vendredi 30 août,

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du Monde
Vous êtes attaché à l'indépendance du *Monde*. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en s'adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action

le 30 août 2002 : 24 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.
Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdl@lemonde.fr

pour le Dow Jones et de 4,75 %, à 1314,85 points, pour le Nasdaq. En Europe, l'indice CAC 40 s'est affiché en repli de 4,53 %, à 3366,21 points, le DAX de Francfort en baisse de 3,01 %, à 3712,94 points, et le Footsie de Londres en perte de 3,70 %, à 4227,3 points. Au Japon, le Nikkei a cédé 2,51 %, à 9 619,30 points.

En vedette cette semaine, les valeurs technologiques aux Etats-Unis, et, en Europe, celles de l'assurance et de la réassurance. Durant deux séances consécutives, l'indice Nasdaq a décroché, perdant 3,16 % mardi, puis 2,48 % mercredi, à la suite d'annonces réduisant les espoirs de reprise économique dans le secteur des nouvelles technologies. Mardi, le PDG du leader mondial des microprocesseurs Intel, Craig Barrett, a estimé que « personne ne peut prédire quand le ralentissement dans les technologies de l'information va prendre fin ». Mercredi, l'équipementier de télécommunications canadien Nortel a déprimé le secteur en annonçant 7 000 nouvel-

les suppressions d'emplois et la réduction de ses prévisions de chiffre d'affaires au troisième trimestre.

Jeudi, après deux jours de baisse, les investisseurs ont estimé que les cours avaient suffisamment chuté pour rendre les achats intéressants. Les valeurs technologiques se sont alors redressées, le Nasdaq a repris, jeudi, 1,63 %.

CHUTE DE FRANCE TÉLÉCOM

Les valeurs de l'assurance et de la réassurance ont pris le relais pour faire chuter les marchés en Europe. Les groupes de réassurance Munich Ré et Swiss Re ont dévoilé des résultats pour le premier semestre pénalisés par la chute des marchés financiers. Le numéro deux mondial, Swiss Re, a fini en repli de 13,65 %, tandis que le numéro un, Munich Ré, se déclarant dans l'incapacité de donner une prévision de résultat pour 2002, a reculé de 2,80 %. A la suite des résultats, les analystes financiers de Fortis ont conseillé à leurs clients de réduire leur position sur le titre Swiss Re, mais de conser-



Le PDG de TotalFinaElf en visite à Toulouse

LE PDG de TotalFinaElf, Thierry Desmarest, a passé la journée du vendredi 30 août à Toulouse, quelques jours avant le premier anniversaire de l'explosion de l'usine AZF qui avait ravagé une partie de la ville, le 21 septembre 2001. Sa visite avait été organisée en catimini, pour éviter les manifestations. Si M. Desmarest accepte la responsabilité civile de son entreprise, il refuse les premières conclusions de l'enquête judiciaire, qui pourrait aboutir à une condamnation pénale. « J'espère revoir M. Desmarest au procès. C'est un adversaire », a déclaré Frédéric Arrou, porte-parole du collectif des sinistrés. Le PDG du groupe pétrochimique a également rencontré les représentants des salariés de l'usine AZF, qui doit être définitivement fermée. Le plan social doit être bouclé le 5 septembre et, sur les 451 salariés du site, 160 attendent toujours une solution. M. Desmarest a enfin rencontré le préfet et les élus locaux pour évoquer la dépollution du site et sa réindustrialisation. Le député-maire de Toulouse, Philippe Douste-Blazy (UMP), a rappelé que le PDG a promis la création de 1 000 emplois à Toulouse. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **BOEING** : des représentants de l'avionneur américain et du syndicat des mécaniciens auront des discussions séparées, la semaine prochaine, à Washington, avec des médiateurs fédéraux. Cette intervention fédérale vise à débloquent le dialogue entre Boeing et ses 25 000 mécaniciens, actuellement en désaccord sur le renouvellement de leur convention collective, qui expire dimanche 1^{er} septembre à minuit.
■ **IMMOBILIER** : le groupe Malvern et la banque d'affaires américaine Blackstone Group ont annoncé, vendredi, avoir acheté au fonds d'investissement Morgan Stanley l'immeuble Zeus, bâtiment parisien de plus de 130 000 m² de bureaux, qui compte parmi ses locataires le Crédit lyonnais, Vivendi Universal Publishing et la SNCF.

Cécile Prudhomme

Le Monde

www.lemonde.fr

le Monde
ECONOMIE
Avec toutes les offres
d'emploi du Monde

Demain, dans le numéro de rentrée du *Monde Economie* :

Le capitalisme financier menace-t-il la reprise ?

AUJOURD'HUI

SPORTS

L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE reçoit l'AJ Auxerre, dimanche 1^{er} septembre, en match décalé de la cinquième journée du championnat de France de football, dont les autres rencontres doivent avoir lieu

samedi. Huitième de la Ligue 1 avant cette journée, le club phocéen affiche une **SÉRÉNITÉ** qu'on ne lui avait pas vue depuis longtemps. Christophe Bouchet, son président, et Alain Perrin, le manager-entraîneur, ont

justement été mis en place par Robert Louis-Dreyfus, principal actionnaire du club, pour **RAMENER LE CALME** à l'OM. La personnalité pondérée d'Alain Perrin, arrivé à l'intersaison de Troyes, où il a appris

durant neuf ans son métier d'entraîneur, est un élément important du nouvel esprit qui règne à Marseille. L'homme a cherché avant tout à **REDONNER UNE COHÉSION** à un groupe ébranlé et fragilisé.

Alain Perrin redonne optimisme et sérénité à l'OM

Football • Arrivé à l'intersaison, l'ancien entraîneur de Troyes semble avoir réussi à restaurer le calme et la confiance dans un club qui s'était habitué à vivre dans les soubresauts. Pour cet homme discret et pondéré, « l'ambiance et les rapports humains restent la base de tout »

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Qu'on se le dise : les joueurs de l'Olympique de Marseille ont retrouvé l'esprit. Ils l'avaient perdu au gré des querelles, parfois musclées, de leurs chefs et de perpétuelles révélations judiciaires concernant leur club. Mais les temps ont changé, les hommes qui les gouvernent aussi. Robert Louis-Dreyfus a cette fois misé sur un tandem original. L'ancien journaliste Christophe Bouchet, décrypteur en son temps des frasques marseillaises, a été nommé président le 19 avril. Alain Perrin, l'énigmatique entraîneur du discret club de Troyes, s'est vu pour sa part confier la charge sportive du club en juin. Leur mission : rétablir l'ordre et la sérénité dans une maison dans laquelle portes et fenêtres n'en finissaient plus de claquer.

L'OMBRE DE BERNARD TAPIE

« Aujourd'hui, toutes les portes sont ouvertes et les seuls éclats que l'on entend sont des éclats de rire », assure Alain Perrin. L'entraîneur-manager de l'OM ne déroge pas à la règle et, à quarante-huit heures du choc qui verra son équipe recevoir l'AJ Auxerre en match décalé de la cinquième journée du championnat de France, dimanche 1^{er} septembre, il affiche un large sourire. « Je me sens très bien ici », lâche-t-il. La chose n'était pourtant pas courue d'avance, et cet ancien professeur d'éducation physique se souvient des persiflages de certains, qui doutaient du charisme de l'homme de l'Aube.



BRUNO SOUILLARD/BEP/A. LA PROVENCE

« Je savais qu'en venant ici je passais dans une autre catégorie. A aucun moment je n'ai eu la prétention de dire que j'allais réussir à Marseille, explique-t-il. Je suis en fait en quête personnelle, je ne connais pas mes limites. » Une quête dont les premiers résultats lui valent déjà des louanges. « Ne nous emballons pas. Après quatre matches, on a sim-

plement pu noter un changement dans la mentalité. Pour la réussite, il faut attendre encore un peu », tempère-t-il. L'homme est mesuré et, dans un club habitué aux excès, la méthode du successeur de Bernard Tapie détonne.

Justement, l'ombre de son prédécesseur n'est-elle pas trop présente ? « Bernard Tapie existait à tra-

vers ce qu'il a réussi ici. C'était un homme de coups. Mais la saison passée a quelque peu cassé le mythe », estime Alain Perrin. Pourtant, il avoue avoir un peu tiqué lorsque Christophe Bouchet l'a contacté, au mois de mai. « J'ai pris cela avec beaucoup de recul. D'abord parce que je ne connaissais pas Christophe Bouchet et que, s'agissant de l'OM,

les revirements étaient tellement fréquents, raconte-t-il. Je me suis dit que, pour peu que l'OM gagne la Coupe de France, Tapie resterait. » L'OM n'a rien remporté et Bernard Tapie s'en est allé sur la pointe des pieds.

La suite ? Deux entretiens rapides avec Robert Louis-Dreyfus, à Paris, le poussent à opter pour Mar-

Après neuf saisons à entraîner les joueurs de Troyes, Alain Perrin a choisi de partir pour Marseille, refusant au passage les offres de l'Olympique lyonnais, champion de France en titre, avec pour objectif de « redonner au club la place qu'il mérite ».

seille plutôt que pour Lyon, pourtant tout juste sacré champion de France. « Marseille m'avait contacté en premier », justifie-t-il, ajoutant néanmoins : « Lyon est le meilleur club français de ces dernières années, il y avait moins de place pour le challenge. »

LA CARTE DU DIALOGUE

A 45 ans et après neuf saisons passées à Troyes, Alain Perrin a donc décidé de poursuivre son Graal en Provence, avec comme objectif de « redonner au club la place qu'il mérite et l'installer dans les cinq premiers du championnat de France ». Pour y parvenir, il entend s'appuyer sur la méthode qui lui a réussi jusqu'à maintenant : « Que ce soit dans une PME familiale comme Troyes ou dans une multinationale comme l'OM, le dialogue, l'ambiance et les rapports humains restent la base de tout. »

En arrivant à la Commanderie, le terrain d'entraînement de l'OM, Alain Perrin a donc joué avec succès la carte du dialogue. La tâche s'avérait pourtant délicate : « Il nous fallait réduire la masse salariale et donc nous séparer de bon nombre des 34 joueurs présents. Je les ai vus un par un pour leur dire que l'on comptait sur eux et que, même s'ils étaient tous transférables, aucun n'était indésirable. » Sept joueurs quitteront finalement la Provence, sans « animosité », tient à préciser Alain Perrin.

« Ceux qui sont restés ne l'ont pas fait à contrecœur et je compte m'appuyer sur eux et sur nos trois recrues pour travailler sereinement et dans une bonne ambiance », ajoute-t-il. Tous les joueurs s'accordent sur ce point, à l'image de Fernandao, l'attaquant brésilien qui, après une saison de galères pendant laquelle il fut pris en grippe par les supporters (qui l'avaient surnommé Fernandel), revit sous l'égide d'Alain Perrin : « Tout a changé », résume-t-il.

« Nous ne jouons plus avec la crainte de décevoir, on fait tout pour rendre les gens heureux », confiait pour sa part au quotidien *La Provence* le défenseur Manu Dos Santos. Ça plane pour tous, en somme. « Oui, mais cette bonne ambiance n'est pas tombée du ciel. Elle est le résultat d'une prise de responsabilité individuelle de chacun, précise Alain Perrin. Et chacun est désireux que le club retrouve ses couleurs, tant au niveau sportif qu'extraspportif, et oublie les problèmes d'hier », précise-t-il. Le nouvel OM semble tenir sa nouvelle devise : un esprit sain dans un club sain.

Dans le football professionnel, la solidarité trouve rapidement ses limites

LE VENT de la discorde soufflerait-il à nouveau sur la Ligue de football professionnel (LFP) ? Le non-paiement par trois clubs professionnels – Lyon, Nantes et Guingamp – d'une taxe destinée au football amateur provoque actuellement une « tension » au sein de l'institution. Depuis le remplacement de Gérard Bourgoin par Frédéric Thiriez à la présidence, le calme était revenu, pensait-on, dans les couloirs de la LFP. Une ligne de fracture semble se dessiner à nouveau.

La querelle actuelle trouve son origine dans la mise en place d'une taxe de 5 % sur les transferts nationaux, dont le principe figure dans la « charte 2002 » adoptée lors de l'assemblée générale de la LFP, le 29 mai à Cannes. Selon cette disposition, le club qui cède un joueur doit désormais verser 5 % de la somme perçue sur un fonds spécial destiné au football amateur. Or voilà : l'Olympique lyonnais n'a pas payé cette taxe pour les transferts de Jacek Bak à Lens et de Serge Blanc à Montpellier. Le FC Nantes a fait de même pour le transfert de Salomon Olembe à Marseille, et Guingamp pour celui de Fabrice Fiorèse au PSG. En tout,

ce sont 700 000 euros qui n'ont pas été versés.

Ces quatre joueurs ont un point commun : ils ont tous fait l'objet d'un prêt avec option d'achat pour leur nouveau club lors de la saison 2001-2002. « Les actes juridiques sont antérieurs à la création de la taxe. Il ne peut donc pas y avoir d'effet rétroactif », explique Jean-Michel Aulas, le président de l'OL. Mais les transactions financières ont bel et bien été effectuées pour le compte de cette saison, ce qui fâche certains. « La charte 2002 est valable pour tous les clubs. Personne ne peut y déroger », indique Jean-Pierre Louvel, le président du Havre Athletic Club qui, tout comme son homologue lyonnais, fait partie du conseil d'administration de la LFP. Le dirigeant normand a pris la tête de la contestation : « Les clubs qui n'ont pas payé paieront. S'ils ne le faisaient pas, nous dénoncerions cet état de fait auprès de l'ensemble de nos collègues. Et, s'il le faut, nous irions jusqu'au clash. Les prochaines élections à la Ligue n'ont lieu que dans deux ans... »

Cette taxe n'est pas la seule source de tension. Un autre objet de dissension est apparu,

ces dernières semaines, entre « grands » et « petits » clubs. La LFP souhaite en effet adopter un nouveau mode de répartition de la manne télévisuelle.

L'argent est actuellement distribué aux clubs de deux façons : chacun touche une « indemnité de solidarité » de 8,3 millions d'euros, ainsi qu'une « prime de classement » qui est fonction du résultat de la saison précédente. Un troisième indice, dit de « notoriété », doit désormais être instauré. Si nul n'est opposé à son principe – les clubs seront classés en fonction, notamment, de leurs résultats des cinq précédentes saisons et selon un sondage de popularité –, reste à savoir quelle sera son importance.

« ON SE CROIRAIT DANS UN KOLKHOZE ! »

Décidera-t-il de 20 % de la répartition de la manne télévisuelle, comme indiqué dans la charte 2002 ? Ou sera-t-il plus important, comme l'espèrent certains ? Jean-Pierre Louvel, porte-parole des « petits » clubs à la Ligue, prête à Jean-Michel Aulas, représentant des « grands », l'intention de vouloir modifier la

charte 2002. « M. Louvel et ses amis essaient de nous bouffer la laine sur le dos, estime le président de l'OL. On se croirait dans un kolkhoze ! Ils sont à la Ligue depuis peu de temps, ils apprennent. Mais qu'ils n'oublient pas que, s'ils touchent 8,3 millions d'euros chaque année, c'est grâce à Lyon, Marseille et au PSG. On est en train d'appauvrir l'élite du football français par rapport aux autres clubs européens. J'espère rencontrer le ministre des sports très rapidement pour lui en parler. »

Le rêve de Jean-Michel Aulas est de convaincre Jean-François Lamour de modifier certains aspects de loi Buffet (introduction des clubs en Bourse, propriété des droits télé, etc.). L'affaire n'est pas gagnée. Le ministre des sports semble plutôt favorable au statu quo. « Visible-ment, constate le président de l'OL, Jean-François Lamour n'a pas été à la même école que Renaud Muselier. » Ce dernier, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, un moment pressenti pour devenir ministre des sports, s'était déclaré favorable à une vaste réforme.

Frédéric Potet

Etienne Labrunie

L'affaire Boulami confirme les inquiétudes sur le demi-fond

Athlétisme • Le recordman du monde du 3 000 m steeple a été contrôlé positif à l'EPO

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Il est déçu, Hicham El Guerrouj. Presque en colère. Les conditions étaient à son goût, « très fluides », vendredi 30 août, à Bruxelles. Il n'y avait « pas d'air, pas de vent » en travers de la piste du stade du Roi-Baudouin. Il avait « une intuition extraordinaire », et les 45 000 spectateurs du Memorial Van-Damme étaient « aussi motivés » que lui, qui avait annoncé « une tentative sérieuse » pour améliorer son record du monde de 1 500 m. Les tam-tams de Bruxelles ont résonné, mais en vain. Après 400 mètres de course, le champion marocain était résigné : la faute aux « lièvres », qui n'avaient pas assuré le grand train réclamé. « Ils n'ont pas fait leur boulot », et lui a échoué à plus de trois secondes de son record du monde (3 min 26 s 00). Il tentera à nouveau sa chance le 6 septembre, lors de la dernière étape de la Golden League, à Berlin.

En dépit de ce contretemps, Hicham El Guerrouj a enlevé le 1 500 m de Bruxelles sans trop de difficultés. Tout comme Marion

Jones (100 m), Ana Guevara (400 m) et Felix Sanchez (400 m haies), il reste en course pour le partage des lingots d'or promis aux athlètes vainqueurs dans les sept meetings d'athlétisme référencés Golden League. Mais cela ne suffit pas à calmer sa frustration. Tomber son record déjà vieux de quatre ans, c'était aussi une manière de restaurer l'honneur de l'athlétisme marocain, terni par la récente affaire de dopage de son compatriote Brahim Boulami, contrôlé positif à l'érythropoïétine (EPO) le 15 août, soit vingt-quatre heures avant d'améliorer son record du monde du 3 000 m steeple, à Zurich.

Deux jours après la révélation de cette histoire embarrassante, Brahim Boulami a préféré décliner l'invitation des organisateurs bruxellois. Cela ne l'a pas empêché de se retrouver au centre des conversations de la famille des coureurs de fond ou de demi-fond. « C'est une nouvelle choquante », déplore Hicham El Guerrouj. Cela donne une mauvaise image de l'athlétisme marocain, de toutes les réussites de ces vingt dernières années, de Saïd Aouita, de Khalid

Skah ou de moi-même. Je n'arrive pas à supporter cette nouvelle. Je suis très perturbé. » Le champion du monde du 1 500 m ne s'avoue pourtant pas tout à fait surpris par la mésaventure de son compatriote. Il n'avait jamais caché le malaise que lui inspiraient les performances de Brahim Boulami : « J'avais une intuition, je ne sais pas comment dire... »

« ARRÊTÉ COMME UN VOLEUR »

Le Français Bouabdellah Tahri, 8^e du 3 000 m steeple de Bruxelles, trouve plus facilement les mots pour le dire : « Brahim Boulami, il court et il triche. Jusque-là, c'était pas vu pas pris. Mais ce soir, tout le monde était heureux de voir que le cinéma cesse. Cela fait plaisir de voir qu'un mec comme ça, qui tue tous les meetings, soit arrêté comme un voleur, en flagrant délit. Il va être suspendu, c'est normal. » Tous les autres fondeurs n'ont pas la même assurance pour s'en prendre au tricheur présumé (Brahim Boulami, qui encourt une suspension de deux ans, devrait demander une contre-expertise). « Je ne suis pas surpris d'apprendre qu'il y a des his-

toires de dopage, témoigne le Marocain Abderrahim Goumri, vainqueur du 3 000 m de Bruxelles. Mais je suis étonné que cela arrive à Brahim Boulami. Il travaille dur à l'entraînement. Je le connais bien : c'est le frère de mon entraîneur. »

La Roumaine Gabriela Szabo a, elle aussi, côtoyé le Marocain. Pendant les années 1990, la double championne du monde du 5 000 m s'entraînait souvent sur les hauteurs d'Ifrane, au Maroc, mais cela n'altère pas sa sévérité : « Je n'accepte pas cela, dit-elle. Ce n'est pas fair-play. » Lors du 5 000 m des championnats du monde d'Edmonton, en 2001, elle avait été devancée par la Russe Olga Iegorova, dans les urines de laquelle des traces d'EPO avaient été détectées quelques semaines plus tôt, mais qui n'avait pas été suspendue à cause de l'absence de test sanguin. « Les athlètes qui ne sont pas propres n'ont aucune longévité dans notre sport », assure-t-elle. Une façon de rappeler que son adversaire russe a totalement déserté les podiums cette saison.

Eric Collier

US Open : Arnaud Clément écarte Sébastien Grosjean

LE FRANÇAIS Arnaud Clément a remporté le duel qui l'opposait à son compatriote Sébastien Grosjean, vendredi 30 août à Flushing Meadows, au deuxième tour de l'US Open, à l'issue d'un match en trois heures et cinq sets (6-3, 3-6, 4-6, 6-2, 6-4). « Cela s'est joué à rien du tout, a déclaré le vainqueur. C'est fantastique de gagner un match en cinq sets comme cela. On va puiser dans ses ressources physiques et mentales... Mais contre un copain, la satisfaction n'est pas la même. » Arnaud Clément sera le seul représentant français au troisième tour du tournoi masculin, où l'attend l'Argentin Guillermo Coria. L'Américain Pete Sampras s'est également qualifié, ainsi que le Brésilien Gustavo Kuerten, vainqueur vendredi du Russe Marat Safin (6-4, 6-4, 7-5), lauréat du tournoi en 2000. Chez les femmes, Amélie Mauresmo, dernière Française en lice après les éliminations de Stéphanie Foretz, Marion Bartoli et Nathalie Dechy au troisième tour, doit rencontrer samedi la Suisseuse Patty Schnyder.

DÉPÊCHES

■ **BASKET** : la Russie a encaissé sa deuxième défaite consécutive lors du championnat du monde masculin, vendredi 30 août à Indianapolis, face à l'Argentine (100-81). Pour leur premier match, les Russes avaient cédé face aux Néo-Zélandais.

■ **FOOTBALL** : le Paris SG, Bordeaux et Lorient rencontreront respectivement les équipes d'Ujpest (Hongrie), Puchov (Slovaquie) et Denizlispor (Turquie) au premier tour de la Coupe de l'UEFA, dont le tirage au sort a eu lieu vendredi 30 août à Monaco. Les matches aller auront lieu le 19 septembre, les matches retour le 3 octobre.

■ **Le Real Madrid, vainqueur de la Ligue des champions, a remporté la Supercoupe d'Europe**, vendredi 30 août à Monaco, en battant 3-1 le Feyenoord Rotterdam, tenant de la Coupe de l'UEFA.

VACANCES DES AUTRES. 6

Kamakura, Tokyo-Plage

A une heure de train de la mégalopole, aux alentours d'Enoshima, les baigneurs, par milliers, investissent 15 kilomètres de grèves



KAMAKURA

de notre envoyé spécial

L'atmosphère de vacances commence dans le tortillard qui suit la côte depuis la gare de Kamakura et dessert les principales plages de la région de Shonan à l'ouest de la ville : shorts, chapeaux de paille, équipement balnéaire, les parents et la marmaille, jeunes bronzés en débardeur et filles en robe bain de soleil, emplissent les quatre wagons qui sur tout le trajet résonneront de leurs éclats de voix. Le centenaire petit train vert, brimbalant, serpente sur une seule voie à quelques centimètres des maisons dont il frôle les lauriers-roses. A petite vitesse, il suit sur une dizaine de kilomètres la route de bord de mer encombrée de voitures.

La mer scintille piquée des innombrables points noirs des têtes de bai-

Drogés de travail

● **Congés payés.** La récession a encore moins incité les Japonais à prendre la totalité de leurs 18 jours de congés payés. Les vacances d'été de 76 millions de Japonais n'ont guère dépassé quatre jours. Depuis 1992, le nombre de jours effectivement pris décline (de 10 à 6,2 en 2001). La restructuration des entreprises et la réduction des effectifs n'engagent pas à prendre des vacances, longtemps considérées comme un privilège plus qu'un droit.

● **Temps libre.** Les Japonais ont 15 jours fériés annuels, permettant des « ponts » importants (Nouvel An, « Golden Week » en mai, etc.) qui font grimper le nombre de jours de congés à quatre semaines. Mais ces congés sont pris par courtes périodes successives. Qu'en font-ils ? Des petits voyages en groupe. Et de plus en plus de virées individuelles.

● **Voyages à l'étranger.** En baisse de 6 %. Et ceux qui sont partis ont négligé les Etats-Unis ou l'Europe, au profit de l'Asie du Sud-Est ou la Chine. Les effets du 11 septembre s'ajoutant à la morosité économique.

gneurs, tandis que par endroits des milliers de surfeurs glissent sur les rouleaux du Pacifique. Les plages de sable gris, de terre volcanique, disparaissent sous les matelas, nattes, serviettes et parasols de couleur. Tout au long du rivage se succèdent les parkings et les baraques des « maisons de mer », où on loue un espace recouvert de nattes, sous un auvent commun, pour laisser ses affaires ou pique-niquer. La plupart font office de guinguettes servant rafraîchissements et escargots de mer grillés, grande spécialité régionale. Sur la piste cyclable le long de la mer, des surfeurs circulent avec leur planche fixée le long du cadre.

Kamakura, petite ville côtière et résidentielle à une heure de train de Tokyo, siège au Moyen Age du premier gouvernement shogunal qui marqua l'émergence de la classe des guerriers et aussi haut lieu du bouddhisme zen dont témoignent de beaux temples, est avec la péninsule de Miura, au sud-est, la station balnéaire de la mégalopole formée par Tokyo et Yokohama et leurs villes satellites (trente millions d'habitants). La dizaine de kilomètres de bord de mer de la région de Shonan fut autrefois le lieu de villégiature des riches : c'est sur ses plages que s'ébattait la jeunesse dorée du lendemain de la guerre immortalisée par le film *Saison au soleil* (1956), de Takumi Furukawa. La presqu'île de Miura, au littoral découpé, avec sa villa impériale, reste appréciée pour ses ports de plaisance fréquentés par des vacanciers fortunés qui font de la voile ou du hors-bord.

DÉCOUVERTE RÉCENTE

Plus populaires, les plages de la région de Kamakura, de part et d'autre de l'îlot d'Enoshima, autrefois havre de verdure à quelques encablures de la côte abritant sanctuaires shinto et temples bouddhiques, croulent désormais sous les touristes et les boutiques à souvenirs, rappelant ce qu'il y a de pire au Mont-Saint-Michel. Populaires dans le double sens du terme : parce



Un dimanche d'été sur la plage d'Enoshima, îlot relié par un pont à la côte. Le 28 juillet, quelque 20 000 Japonais goûtaient au « Soleil-Lion ».

qu'elles sont les plus fréquentées mais aussi parce qu'elles le sont par le petit peuple en famille, en couple ou entre copains qui s'offrent une journée ou un week-end à la mer. Ceux qui disposent de plus de temps, ou de plus de moyens, vont sur l'archipel subtropical d'Okinawa, à l'extrême sud du pays, ou en Asie du Sud-Est, à Hawaï ou à Palau pour faire de la plongée sous-marine.

Il y a quelques années, les plages de Shonan étaient célèbres pour l'anecdote suivante : un vacancier arrivant face à la mer et, abasourdi, demandant « Mais où est la plage ? », tant celle-ci avait disparu sous les parasols, les nattes et la foule. Près d'un million de baigneurs s'y pressait sur une quinzaine de kilomètres de côtes. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Elles sont encore bondées mais beaucoup leur préfèrent celles de Boso dans le département de Chiba de l'autre côté de la baie de Tokyo – grand rendez-vous aussi des surfeurs – ou celles, mieux entretenues de la péninsule d'Izu, à une centaine de kilomètres à l'ouest,

désormais plus accessibles. En dépit de la réputation de civisme des Japonais, leurs grèves sont souvent envahies de détritus.

L'archipel nippon déroule 30 000 kilomètres de côtes d'une extrême variété, et compte 1 400 plages. Mais le littoral est aussi la partie la plus saccagée. Ravagé par l'industrialisation comme par les aménagements de protection contre les raz de marée. Quelque trente millions de Japonais s'y rendent deux à trois fois par an pour de courts séjours. Mais la baignade n'est pour eux que l'un des plaisirs de la saison chaude. Torride et humide, l'été est une période où ils recherchent davantage la fraîcheur en montagne, au bord des lacs, ou en Hokkaido, l'île septentrionale aux vastes étendues vertes qui échappe à la mousson.

Pour les Japonais, la plage et la baignade sont une découverte récente. Espace liminaire, « terre sans seigneur », la plage est associée à l'au-delà : c'est par excellence le lieu où se produit cette évocation d'où sourd un spectacle de nô. Le bain de mer, connu certes pour ses vertus

curatives, était lié à des rites de purification, tandis que la natation figurait parmi les arts martiaux. Avec la modernisation de Meiji (seconde partie du XIX^e siècle), il devint un loisir. Georges Hilaire Bousquet, juriste français (1846-1937), pourrait bien être l'un des premiers à avoir initié les Japonais à la baignade. Conseiller légiste du ministère de la justice pour la rédaction d'un code civil, il se baigna en 1872 sur la plage d'Enoshima.

UNE JOIE BON ENFANT

Quelques années plus tard, les Japonaises en costume de bain occidental choquèrent tant l'opinion que le département de Kanagawa (Yokohama) décida, pour satisfaire aux bonnes mœurs, de séparer les sexes, et appliqua aux plages les règlements des bains publics. A la fin des années 1960, avec l'élévation du niveau de vie et le début des loisirs, la baignade devint une pratique de masse. Commença alors la vogue de Kamakura célébrée dans une chanson à la mode.

Les plages de Tokyo montrent les

Japonais tels que l'étranger les attend : grégaires. Mais il s'en dégage, avec quelques particularités, une joie bon enfant, souvent familiale, une désinvolture vacancière plutôt sympathique. Il y a, au début de l'été, une cérémonie d'« ouverture de la mer », au cours de laquelle un prêtre shinto prie les divinités pour qu'il n'y ait pas d'accident.

Sur la plage, les seins nus sont bannis, même si le bikini y est fréquent. La « bronzette », honnie des femmes mûres pour lesquelles la peau basanée fait « campagnard », est plus appréciée des jeunes. A la mode ces dernières années, la peau hâlée l'est moins aujourd'hui : les Japonaises semblent sensibles aux risques du « Soleil-Lion » de l'été. Les séjours sont courts et les résidences secondaires, apparues comme bambou après la pluie dans la région de Shonan, au moment de la « bulle spéculative » des années 1980, sont aujourd'hui pour beaucoup à l'abandon en raison de la récession.

Philippe Pons

Feux d'artifice, chasse aux lucioles, et autres beautés éphémères de l'été

LES JAPONAIS ignorent les sacro-saintes vacances d'août des Français, mais ils n'en vivent pas moins au ralenti, au cours du mois le plus chaud de l'année, et ils goûtent des plaisirs, petits ou grands, particuliers à la touffeur de leur été. D'abord, les feux d'artifice : il n'y en a pas moins de sept mille à travers l'archipel entre juillet et août. Aller voir le « feu de fleurs » tient du rituel, un peu comme la floraison des cerisiers.

L'un comme l'autre se rattachent à ce goût des Japonais pour une beauté éphémère. Introduits au début du XVII^e siècle, les feux d'artifice compétaient parmi les grandes fêtes de la ville d'Edo (ancien nom de Tokyo). Et ils le sont restés. Notamment ceux de plus d'une heure, tirés des rives de la Sumida, le fleuve de la capitale, qui attirent un million de spectateurs, ou de la ville satellite d'Urayasu sur la baie de Tokyo. Les grands maîtres artificiers nippons ont développé une des pyrotechnies les plus sophistiquées du monde par ses compositions (tel un mont Fuji se dessi-

nant dans le ciel...). Mais il est aussi des bruits qui, pour plus diffus et sereins que ces pétarades, sont aussi l'une des joies de l'été japonais : le chant des cigales. Même au cœur de Tokyo, leur mélodie lancinante, partie du moindre bosquet, emplit la ville accablée par la chaleur estivale, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

VRILLANT LE ROC

Le silence / *Wrillant le roc / le cri des cigales.* Ce célèbre haïku (tercet) du maître du genre, le poète Basho (1643-1694), exprime l'une des sensations rémanentes de l'été japonais. Pour un Occidental, le chant des cigales a quelque chose de monotone mais ce n'est pas le cas pour des Japonais : la plupart d'entre eux savent distinguer quatre ou cinq variétés de chants rendus par des onomatopées différentes.

Pendant les vacances d'été, les écoliers délaissent leur console vidéo pour partir, armés de filet, prendre des insectes (cigales, libellules, criquets)

qu'ils mettent dans des cages pour les regarder vivre. Les petits Japonais entretiennent une curiosité et une intimité particulières avec les insectes. Tous ou presque ont lu, en traduction, Jean-Henri Fabre, entomologiste français (1870-1910). Et au cours des émissions de radio de la chaîne nationale NHK qui leur sont destinées les questions sur la vie des insectes ne sont pas les dernières.

La chasse aux lucioles est un autre plaisir estival des enfants. Ce sont des lucioles dansant dans la nuit que voit la petite fille mourant de malnutrition, au lendemain de la guerre, du court roman d'Akiyuki Nosaka *La Tombe des lucioles* (éditions Philippe Picquier). Il y a, parmi les bruits familiers de l'été, celui de la clochette à vent pendue à la fenêtre, dont le tintement sort celui qui l'entend de sa torpeur en lui signalant un souffle d'air. Un tintement synonyme de fraîcheur... intérieure à tout le moins.

Philippe Pons

Le Monde

www.lemonde.fr

Sur RFI, retrouvez la série du Monde « Les vacances des autres » dans l'émission *Retour sur info* chaque samedi à 19 h 40.

Samedi 31 août, Hervé Guillemot reçoit : Philippe Pons, du Monde, Sophie Malibeaux, de la rédaction de RFI, et le pianiste Oswaldo Calo.

rfi paris89fm www.rfi.fr

LE GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

FRANÇOIS CHEREQUE
Secrétaire général de la CFTD

DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE / 18:30

Patrick Cohen - RTL / Gérard Courtois - Le Monde / Pierre-Luc Séguillon - LCI

RTL VIVRE ENSEMBLE

AUJOURD'HUI

Du soleil au nord-ouest du pays

Dimanche 1^{er} septembre
Lever du soleil à Paris : 7 h 08
Coucher du soleil à Paris : 20 h 32

Un anticyclone est centré sur les îles Britanniques et se renforce sur le nord-ouest du pays. Une faible zone dépressionnaire se maintient sur le sud du pays, avec un temps restant instable.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Après dissipation de quelques nuages bas ou brumes locales, le soleil sera généreux. Les températures maximales avoisineront 20 à 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Les brumes ou nuages bas du début de matinée laisseront rapidement place à un temps ensoleillé. Le thermomètre affichera 21 à 25 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Sur la Champagne le ciel sera très nuageux le matin, puis de belles éclaircies reviendront. Ailleurs le ciel sera couvert le matin avec quelques pluies ou averse, puis les nuages resteront nombreux avec quelques averse sur le relief du Jura. Il fera 18 à 22 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes, le soleil brillera largement dès le matin. Sur les Pyrénées, le ciel sera très nuageux avec quelques averse. Ailleurs, les nuages seront nombreux le matin, puis des éclaircies reviendront l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 25 à 28 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin le soleil sera plus généreux l'après-midi. Ailleurs, les nuages resteront nombreux avec des averse, et des orages sur le relief l'après-midi. Le thermomètre marquera 20 à 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Les nuages et les éclaircies alterneront près des côtes. Sur les Alpes du Sud, le ciel sera plus nuageux avec des orages locaux. Il fera 24 à 28 degrés l'après-midi.

01 SEP. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

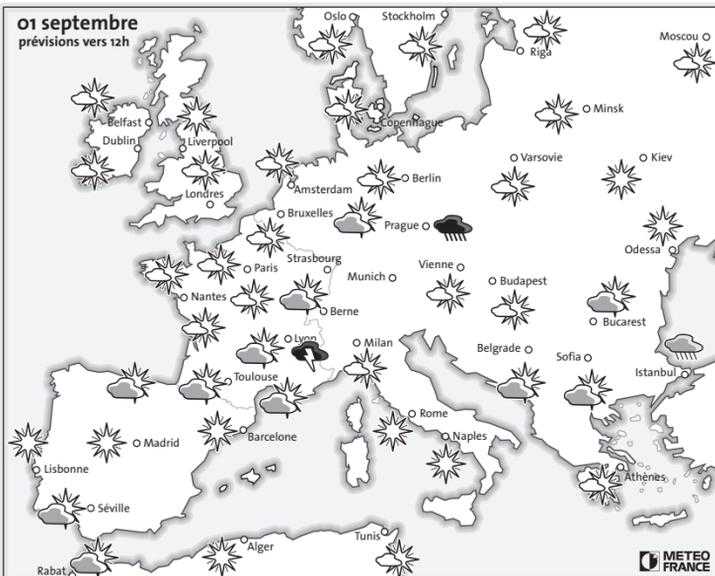
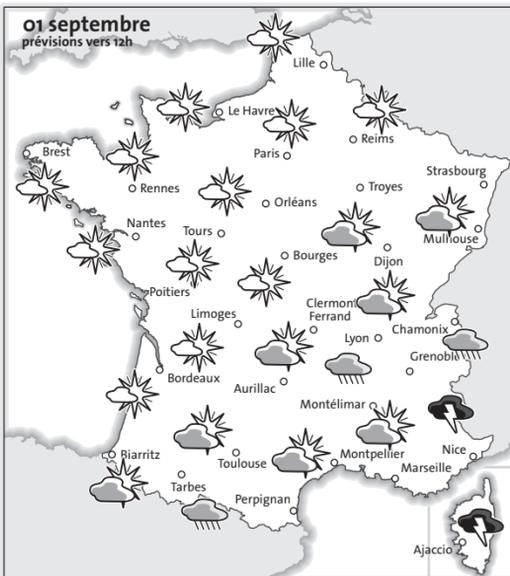
FRANCE MÉTROPOLE			
Ajaccio	17/27 N	Milan	20/24 P
Biarritz	14/23 N	Moscou	16/28 S
Bordeaux	15/27 S	Munich	13/18 P
Bourges	13/23 S	Naples	16/27 S
Brest	12/21 S	Oslo	10/19 S
Caen	14/22 S	Palma de M.	19/27 S
Cherbourg	11/20 S	Prague	13/18 P
Clermont-F.	14/22 N	Rome	17/27 S
Dijon	15/23 N	Séville	18/31 N
Grenoble	19/21 P	Sofia	14/21 N
Lille	12/22 S	St-Petersb.	16/22 N
Limoges	14/21 S	Stockholm	12/22 N
Lyon	16/22 N	Ténérife	21/28 S
Marseille	19/28 N	Varsovie	14/22 N
Nancy	14/21 N	Venise	20/26 N
Nantes	13/26 S	Vienne	16/24 S
Nice	20/26 N		
Paris	12/24 S		
Pau	13/25 N		
Perpignan	20/28 N		
Rennes	12/25 S		
St-Etienne	14/20 N		
Strasbourg	15/20 N		
Toulouse	16/27 N		
Tours	12/24 S		

AMÉRIQUES		
Brasilia	18/30 S	
Buenos Aires	3/11 S	
Caracas	27/31 P	
Chicago	18/29 S	
Lima	16/19 S	
Los Angeles	19/26 S	
Mexico	12/22 C	
Montréal	18/23 C	
New York	18/20 P	
San Francisco	13/22 S	
Santiago Ch.	3/20 S	
Toronto	19/26 S	
Washington DC	19/22 P	

AFRIQUE		
Alger	18/28 S	
Dakar	27/29 P	
Kinshasa	20/32 S	
Le Caire	26/36 S	
Nairobi	13/23 S	
Pretoria	13/21 S	
Rabat	16/27 N	
Tunis	23/28 S	

ASIE-Océanie		
Bangkok	27/32 P	
Beyrouth	25/29 S	
Bombay	26/27 P	
Djakarta	23/31 S	
Dubai	30/38 S	
Hanoï	25/31 P	
Hongkong	27/29 P	
Jérusalem	18/28 S	
New Delhi	26/33 P	
Pékin	25/36 S	
Séoul	23/26 P	
Singapour	27/29 P	
Sydney	12/16 P	
Tokyo	25/32 S	

EUROPE		
Amsterdam	14/21 S	
Athènes	21/28 N	
Barcelone	19/25 S	
Belfast	8/18 S	
Belgrade	16/26 N	
Berlin	16/22 S	
Berne	14/17 P	
Bruxelles	14/20 S	
Bucarest	13/26 N	
Budapest	14/28 S	
Copenhague	15/22 S	
Dublin	10/18 S	
Francfort	15/20 N	
Genève	16/19 P	
Helsinki	13/21 P	
Istanbul	22/26 P	
Kiev	14/27 S	
Lisbonne	16/30 S	
Liverpool	8/19 S	
Londres	11/21 S	
Luxembourg	14/17 S	



PRÉVISIONS POUR LE 2 SEPTEMBRE

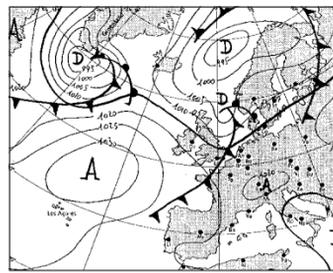
Prolongez votre bronzage en septembre à St-Domingue en achetant votre billet dès aujourd'hui!

Paris/St-Domingue à partir de 596 € TTC A/R. Tarif soumis à conditions.

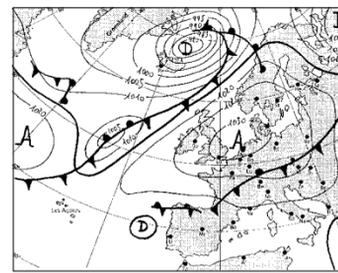
AIR FRANCE

Lundi 2 septembre

Au nord d'une ligne Biarritz-Dijon, soit sur la moitié nord-ouest du pays, les nuages et les éclaircies alterneront. Ailleurs, sur la moitié sud-est, le ciel sera très nuageux avec des averse et des orages sur le relief.



SITUATION LE 31 AOÛT À 00 HEURE TU

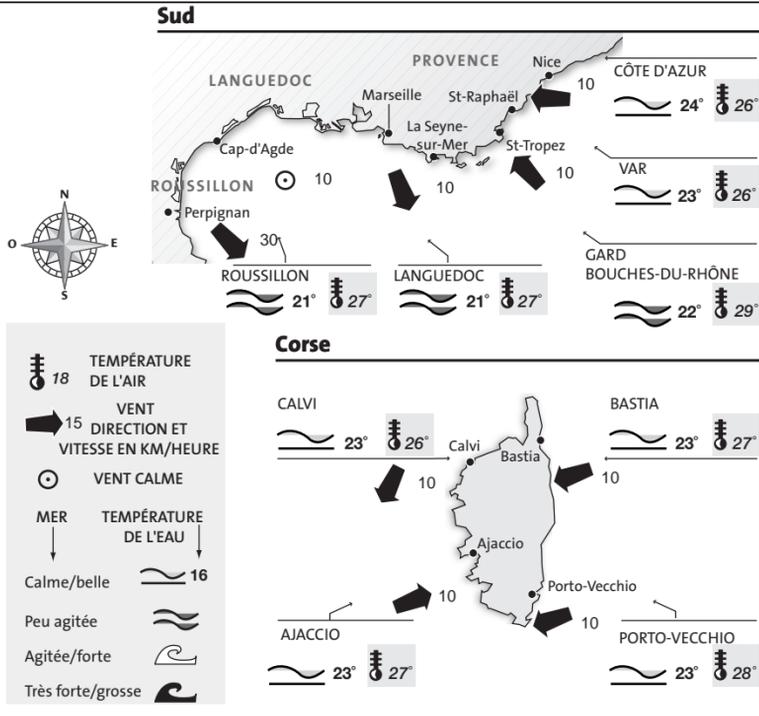
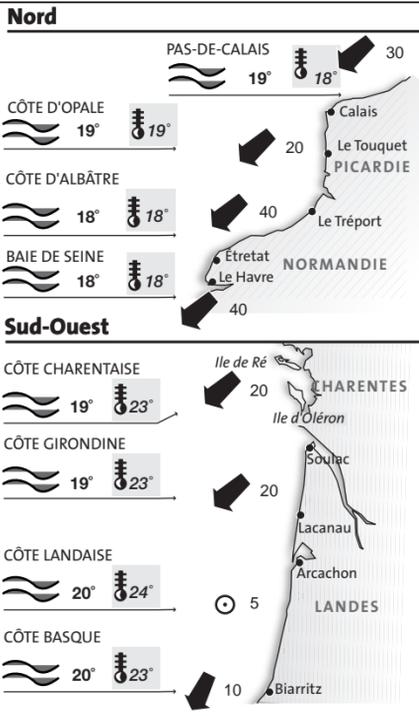
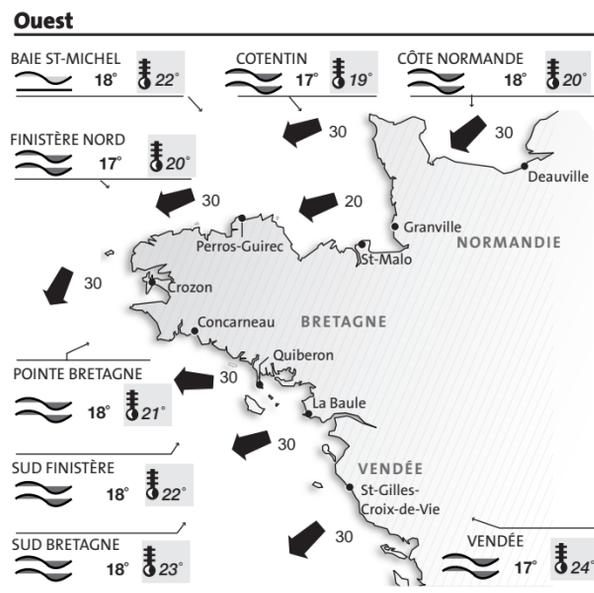


PRÉVISIONS POUR LE 2 SEPTEMBRE À 00 HEURE TU

Sur les plages

Le 1^{er} septembre vers 12 heures

Le temps est plutôt beau des côtes de la Manche aux côtes atlantiques. Les passages nuageux sont nombreux en Méditerranée.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 208

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

ÉCHECS

N° 2016

8^e PARTIE DU MATCH DE MAYENCE (2002)
Blancs : V. Anand.
Noirs : R. Ponomarev.
Gambit-D accepté.

1. d4 (a)	d5	24. e4!	Cb4
2. c4	dxc4	25. Cxf7!! (g)	Rxf7
3. Cf3	Cf6	26. Cxg7!!	Fc8 (h)
4. e3	e6	27. Cf5	b5
5. Fxc4	c5	28. axb5	axb5
6. 0-0	a6	29. Cx67	Rx67
7. a4	Cc6	30. Fxb5 (i)	Dc2
8. D62	F67	31. Fa3	Dc3 (j)
9. Td1	0-0	32. Dc4!	Da1+ (k)
10. dx5	Dc7	33. Rh2	Dxa3
11. b3	Fxc5	34. Dxc8	Da5
12. Fb2	b6	35. Dc5+	Rd8
13. Cb-d2	Fb7 (b)	36. Dd6+	Rc8
14. Ta-c1	Cb4	37. Dxe6+	Db8
21. C65	d67 (c)	38. Fc4	Dc7+
16. Cd-f3 (d)	h6	39. e5	C64
17. Cf3	Tf-d8	40. f4	Cd2
18. Ch4	Txd1+	41. Dxh6	Cx4
19. Txd1	Td8	42. Df8+	Ra7
20. Txd8+	Dxd8	43. Dxb4	Cb6
21. C65	Cb-d5	44. e6!	Cc8
22. Ch5! (e)	F67 (f)	45. Dd4+	Rb8
23. h3	Dc7	46. D65!	abandon (l)

cués discrètement. Se fera plumer à la table. - 5. Impose le silence au travail. - 6. Le troisième ramasse tout au passage. Bien visible. - 7. Participe dangereusement à la course. - 8. Bosse. Page d'histoire. - 9. Porteur de charge. Envoyer au diable. - 10. Se permet. Se lancer dans la reproduction. - 11. Pas très futés. Article. - 12. Unique dans son genre. Pour s'en sortir, il faudra la trouver.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 207

Horizontalement

I. Minerve. Luce. - II. Adonis. Relax. - III. Lérot. Binent. - IV. Duale. Saur. - V. Da. Elans. Ste. - VI. Rib. Sinoc. Sm. - VII. Orée. Neveu. - VIII. Ibérie. Inés. - IX. Tunis. Pesant. - X. Este. Miteuse.

Verticalement

1. Maladroite. - 2. Ide. Airbus. - 3. Nord. Béent. - 4. Enoue. Erié. - 5. Ritals. Is. - 6. Vs. Laine. - 7. Benne. Pi. - 8. Ri. Soviet. - 9. Lens. Censé. - 10. Aléas. Unau. - 11. Canuts. ENS. - 12. Extrémiste.

l'ancien champion du monde ni peut-être son adversaire, un très jeune grand maître.

b) Acceptant la suite 13. fxf6, gxf6.

c) Et non 15..., h6 à cause de 16. Fxf6, gxf6; 17. Cg-e4, et l'attaque commence.

d) Menace 17. C65.

e) Et non 22. Fxa6?, Fxa6; 23. Dxa6, Cxf4; 24. éxf4, Dd1+; 25. Df1, Dxb3.

f) les Noirs sont sur la défensive et doivent surveiller les deux F et les deux C braqués sur leur R.

g) Feu! Un étonnant double sacrifice de C.

h) Si 26..., Rxg7; 27. Dg4+, Rh8; 28. Fxe6 (menace 29. Dg8 mat), Dd8; 29. Dg6, Df8; 30. e5, Cg8 (si 30..., Fé4; 31. éxf6!); 31. Fxg8, Dxg8; 32. e6+!

i) Résultat de la combinaison : trois pions pour le C et toujours une attaque avec la paire de F face à un R en situation précaire.

j) En crise de temps, les Noirs ne voient pas la suite 31..., Dxb3; 32. Dd3, Dxd3; 33. Fxb4+, Dd6.

k) Et non 32..., Dxc4; 33. Fxc4, le Cb4 est perdu.

l) Après 46..., Dxe5; 47. fxe5, les Blancs gagnent facilement; par exemple : 47..., Rb7; 48. Rg3, Rc6; 49. Rf4 suivi de l'avance des pions g et h.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 2015
H. MATTISON (1914)
(Blancs : Ré5, Ff4, Pa3 et é6. Noirs : Ra7, Ta1.)

1. Fé3+, Rb7; 2. é7, Txa3; 3. Fa7!!, Ta1; 4. Rf4, Tf1+; 5. Ff2!!; Txf2+; 6. Ré3 avec gain.

ÉTUDE N° 2016
E. POGOSIANTS (1961)



Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

HORIZONTALEMENT

I. Ensemble elles finissent par faire beaucoup de monde. - II. Gamin des traboules. Achetée en campagne. - III. Réposition. En ligne avec les ordinateurs. - IV. Boîtes à œufs. Mesure dans les rayons. Arrivé à terme. - V. Quart de tour. Peut se jouer sur les planches, pas dans la vie. - VI. Belle italienne aux mains d'Elisa Bonaparte. Tu. - VII. Fut dans le

coup chez les snobs. Le matin à New York. Belle primée. - VIII. Font circuler. - IX. Sale coup pour l'estomac. Remis à sa place. - X. Potion magique prohibée. Consignée.

VERTICALEMENT

1. Explication sur l'héritage. - 2. Antiparticule. Tête et queue de loup. - 3. Informateur discret. Article. Plume italienne. - 4. Eva-

LE MONDE ECONOMIE
avec **Le Monde**
DATÉ MARDI

DISPARITION

Jacques Rolland

L'ami et le disciple de Levinas

JACQUES ROLLAND, philosophe, est mort dimanche 25 août à l'âge de 52 ans, des suites d'une maladie foudroyante.

Né à Paris, Jacques Rolland suivit un cursus universitaire classique : études de philosophie sous de prestigieuses directions, notamment celle d'Emmanuel Levinas, l'autorité qui ne jure pas, mais ouvre.

Rolland était comme par nature bibliophile, il devint conservateur à la Bibliothèque nationale. Très vite une passion tactile des textes l'engagea dans des activités d'édition, chez Verdier d'abord, puis au Cerf, où il fonda la collection « La nuit surveillée ». Avec d'autres (Alain David et Francis Wybrands), il créa la revue *Exercices de la patience*, qui se prolongea pendant un temps dans les magnifiques *Cahiers de la nuit surveillée*. Très vite aussi, par sa connaissance des langues, il sut donner corps à son goût profond pour l'Italie et à son intérêt toujours plus accentué pour la Russie moderne (dont témoignait déjà son premier livre : *Dostoïevski, la question de l'autre*, Verdier, 1983).

Plus que tout, Jacques Rolland s'est arrimé à la pensée de Levinas. Il fut l'auditeur, le disciple, l'ami proche. Outre les éditions, préfacées et soigneusement annotées,

de nombreux écrits inédits ou introuvables du philosophe, il fut aussi un interprète attentif et rigoureux. Quelques textes font date : *La Vérité nomade*, en collaboration avec S. Petrosino (La Découverte, 1984), *Autrement que savoir* (Osiris, 1988), et surtout un épais volume de près de 400 pages, *Parcours de l'autrement* (PUF, 2000), qui reprend magistralement toute l'œuvre.

BELVÈRE DE LA PHILOSOPHIE

Levinas était le carrefour, le belvédère d'où se voyait l'histoire de la philosophie, la place de Heidegger surtout, et d'où se découvrait l'univers du judaïsme. C'est de ce lieu qu'il se mit ensuite à voir et à essayer de comprendre le phénomène massif du XX^e siècle, le totalitarisme, nazi et communiste.

Philosophe, loin de tout académisme, méditant et raffiné, un lecteur étonnant (de Derrida, de Calvin, de saint Paul), un écrivain insolite, toujours sous la garde d'auteurs qui comptaient (Dostoïevski, Pouchkine, Blanchot, Kafka, Baudelaire, Racine même), Jacques Rolland fut aussi un ami, parfois difficile et impatient, comme si réémergeait en lui un continent indocile.

Guy Petitdemange

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

NOMINATIONS

Mgr Guy Thomazeau a été nommé évêque de Montpellier par le

pape Jean Paul II mercredi 28 août. Jusqu'à présent évêque de Beauvais (Oise), il succède à Mgr Jean-Pierre Ricard, nommé archevêque de Bordeaux le 21 décembre 2001. **Françoise Miquel**, contrôleur d'Etat, a été nommée directrice du service d'information du gouvernement en remplacement de Bernard Candiard, lors du conseil des ministres réuni jeudi 29 août.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Aurélien et Antoine SCHUYER sont heureux d'annoncer la naissance de

Chloé,

le 26 août 2002, à Paris.

129, rue des Dames,
75017 Paris.- Les grands-parents
Et les parents,

Caroline et Igor ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Louise,

le 28 août 2002, à 19 h 55.

Igor et Caroline Haquet,
23, rue de Cheroy,
75017 Paris.

Anniversaires de naissance

Dominique,

l'amour est inventif à l'infini.

Je t'aime.

Je suis heureuse.

Heureux anniversaire.

Agnès.

- M. Claude Harder,
son épouse,
M. et Mme Yves-Jean Harder,
Emmanuel et Gabriel,
M. et Mme Christophe Harder,
Morgan,
ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille
Et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de- M. Claude Harder,
son épouse,
M. et Mme Yves-Jean Harder,
Emmanuel et Gabriel,
M. et Mme Christophe Harder,
Morgan,
ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille
Et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès denous t'aimons
et, pour tes quarante ans,
nous t'offrons le monde.Luis-Angel,
ton fils,
Joëlle,
ton épouse,
et tes amis.

Mariages

Jacqueline et Dominique FRESLON, Francine et André SAYER sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Swann et Régis,

le 31 août 2002, à Nespoils (Corrèze).

Décès

- M. et Mme Pierre Cohen,
M. et Mme Guy Cohen,
Mme Catherine Tuil-Cohen
et M. Guido Reber,
ses enfants,
Jonathan, Arthur et Benjamin Cohen,
Sonia et Michaël Tuil,
ses petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Renée COHEN,
née MITTLER,

survenu à Monaco, le 11 août 2002.

Elle a rejoint son cher époux,

Edouard David COHEN,

décédé le 5 juin 2002, à Monaco.

- Mme Claude Cournot,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses frères et ses sœurs,
Ses beaux-frères et ses belles-sœurs,
Ses neveux et ses nièces,
ont la douleur de faire part de la mort du

docteur Louis CURNOT,

survenue à Paris, le 28 août 2002.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 septembre, à 11 heures, en l'église luthérienne Saint-Jean, 147, rue de Grenelle, Paris-7^e.

86, rue de Varenne,
75007 Paris.

- M. Claude Harder,
son épouse,
M. et Mme Yves-Jean Harder,
Emmanuel et Gabriel,
M. et Mme Christophe Harder,
Morgan,
ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille
Et ses amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Marie-Pol HARDER,
née DENU,

survenu le jeudi 29 août 2002, dans sa soixante-quatrième année, à la suite d'une maladie fulgurante.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 6 septembre, à 14 h 30, en l'église Saints-Pierre-et-Paul de Hochfelden (Bas-Rhin).

- Mme Geneviève Luherne
Et toute la famille
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean LUHERNE,
directeur honoraire
de la Société générale,

survenu le 25 août 2002, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse ainsi que l'inhumation au cimetière de Verrières-le-Buisson ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

6, boulevard du Maréchal-Foch,
91370 Verrières-le-Buisson.

- La famille de

Jeanne-Marie MONNET

a la douleur d'annoncer son décès, survenu le 24 août 2002, 99, rue Monge, Paris-5^e.

La sépulture aura lieu le lundi 2 septembre, à 16 heures, au cimetière d'Ivry-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Dieu est amour.
Je suis la résurrection et la vie. »

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui

Jean-Paul VARGENAU,

enlevé à l'affection des siens, le 27 août 2002.

Il repose en paix.

56, rue des Carrières,
68110 Illzach.

- M. Bernard Woillez,
son époux,
Caroline (†) et Alain Thuillez,
Erick Woillez,
Fanchon et Nicolas Fichot,
Sophie Woillez et Thierry Guedj,
Nanou et Nicolas de Sevin,
ses enfants,
Grégoire, Capucine et Luc, Nicolas,
Tatiana, Mathilde, Juliette,
David, Valentin, Martin,
Youri, Rebecca,
Benjamin, Paul, Elise, Gaspard,
Joséphine,
ses petits-enfants,
Ambre,
son arrière-petite-fille,
Ses sœur, belles-sœurs, frères et beaux-frères,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Annick WOILLEZ,
née DESRATEAUX,

le 30 août 2002, à Dampierre-sur-Loire.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 3 septembre, à 15 heures, en l'église de Dampierre-sur-Loire (Maine-et-Loire).

Mme Annick WOILLEZ,
née DESRATEAUX,

le 30 août 2002, à Dampierre-sur-Loire.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 3 septembre, à 15 heures, en l'église de Dampierre-sur-Loire (Maine-et-Loire).

478, route de Montsoreau,
49400 Dampierre-sur-Loire.

Remerciements

- Mme Marcelline Bakis,
Ses enfants et ses petits-enfants,
très touchés par vos manifestations d'amitié lors de la disparition de

Jacob BAKIS,

vous prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

- Sandra et Michael Szczupak remercient très profondément les personnes qui les ont entourés de leur affection lors du décès de leur mère,

Thérèse SZCZUPAK,

le 27 juillet 2002.

Des prières seront dites le lundi 2 septembre, à 12 heures précises, au cimetière parisien de Bagneux. On se réunira à la porte principale.

Anniversaires de décès

- Août 1992 - août 2002.

Le

docteur
Marga DOUALA-BELL,
née BILLERET,

rejoignait la demeure de ses ancêtres.

Dix ans déjà.

Nous gardons l'éblouissant souvenir d'une femme très belle, intelligente et généreuse.

De la part de
Lily Douala-Bell,
sa fille,Ses petits-fils,
Ses parents
Et amis,
Tous ceux qui l'ont aimée.

« Vous êtes la lumière du monde. »

- Il y a dix ans, le 2 septembre 1992,

Jean MANSION

partait pour son dernier voyage.

« Faites semblant de pleurer,
car les poètes ne font que semblant
de mourir ».
Jean Cocteau.

Souvenir

- 1^{er} septembre 1996.

Nous n'oublions pas

Ruthy SZWARC,

six ans déjà.

Illona, Benjamin, Jonathan, Maurice,
Myriam, Daniel, Nicole.

Commémorations

- Serge Klarsfeld et l'association Les Fils et Filles des déportés juifs de France, 32, rue La Boétie, Paris-8^e, tél. : 01-45-61-18-78, rappellent le souvenir du convoi n° 27, qui a quitté le camp de Drancy, le 2 septembre 1942, pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, avec mille déportés, dont cent quarante enfants de deux ans à dix-huit ans.

Le lundi 2 septembre 2002, devant le monument de Drancy, seront lus, à midi, les noms de tous les déportés du convoi n° 27. Trente hommes survivants en 1945.

Assemblées générales

- Les membres de l'association Agerel (Association pour la gestion de la retraite des élus locaux) sont conviés à l'assemblée générale du mercredi 11 septembre 2002, à 14 h 15. Lieu de la réunion : Quatrem, 47, rue Le Peletier, Paris-9^e, salle 218.

AVIS D'EXPERT

Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, meubles, tableaux, objets anciens XVIII^e et XIX^e.

ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950

Il suffit de l'appeler, il vient, estime

GRATUITEMENT

Partages et successions

Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant. Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière. 135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91






Bac + 2/3

Votre avenir professionnel est dans le Train de l'Emploi

Du 23 septembre au 4 octobre,

montez dans le Train de l'Emploi organisé par *Le Monde*.

A bord, des entreprises vous proposent des milliers d'offres d'emploi.

Jeune diplômé ou déjà riche de quelques années d'expérience, ne manquez pas cette correspondance dans dix villes de France. Inscrivez-vous dès maintenant.

AIRBUS
APSYS
ARMEE DE L'AIR
ARMEE DE TERRE
ASTRIUM
BOMBARDIER TRANSPORT
BUREAU VERITAS
CASINO CAFETERIA
CASTORAMA
CCF
CIMPA
CREDIT AGRICOLE
CREDIT LYONNAIS
DISTRIBUTION GROUPE CASINO FRANCE
EADS
EASYDIS
EUROCOPTER
FRANCE QUICK SA
GENDARMERIE NATIONALE
GROUPE BANQUES POPULAIRES
LAUNCH VEHICLES
LEROY MERLIN
LYRECO
MARINE NATIONALE
SERVICE DES ESSENCES DES ARMEES
TNT EXPRESS FRANCE

Inscription obligatoire www.emploi.lemonde.fr



Lille
Strasbourg
Lyon
Grenoble
Marseille
Toulouse
Bordeaux
Nantes
Tours
Paris

23 septembre
24 septembre
25 septembre
26 septembre
27 septembre
30 septembre
1^{er} octobre
2 octobre
3 octobre
4 octobre

Train de l'Emploi réalisé avec le concours de la Société des Trains Exposition

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 27,70 € (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 201MQPAN

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : **Société Editrice du Monde**
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom
Prénom
N°rue
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N°rue
Code postal [] [] [] [] [] [] Ville

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/mois)
"Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le festival Visa pour l'image de Perpignan expose les clichés du Belge Carl De Keyzer, qui a travaillé dans 45 établissements pénitentiaires de la Russie postsoviétique. Des images qui provoquent un malaise destiné à révéler la manipulation du photographe par les autorités

Les couleurs trompeuses des camps de Sibérie

ON L'APPELLE le camp de travail n° 27. Celui-là, il faut s'en méfier. Trop propre pour être vrai. Les détenus portent des vêtements neufs, les murs sont fraîchement peints, les chambrées spacieuses, la déco est envahissante, les machines-outils fonctionnent. CNN a filmé ce camp « modèle » afin de montrer que le Goulag a bien changé depuis Soljenitsyne.

« C'est Disneyland en Sibérie. » Ainsi parle le photographe belge Carl De Keyzer, qui, en 2000, profitant d'une exposition de l'agence Magnum (dont il est membre) à Krasnoïarsk, en Sibérie, a visité le camp n° 27. Il existerait dans cette région de Sibérie un « archipel » de 135 établissements similaires, souvent beaucoup plus durs, la moitié construits sous Staline. De Keyzer en a photographié 45 pendant deux ans. Le projet est inédit par son ampleur, à découvrir à Perpignan, au festival Visa pour l'image, dans une exposition au couvent Sainte-Claire et lors d'une projection, le 7 septembre.

Les photos sont remarquables par le malaise qu'elles provoquent. Il y a un monde entre l'image que l'on a dans la tête du Goulag – forgée dans les livres d'histoire, la littérature, les photos en noir et blanc – et la représentation qu'en donne Carl De Keyzer : des photos aux couleurs chaudes, animées par des prisonniers qui ont « aménagé » leur détention. Ils travaillent, se détendent, discutent, se marient, dansent le samedi soir, assistent à un petit concert, lisent, vont voir le médecin, s'instruisent, font du sport. Il y a aussi un monde

entre le décor douceâtre, si peu carcéral, et les visages d'un autre monde. Manipulation ? L'enjeu est là.

Ce projet a d'abord le mérite d'attirer l'attention sur cet archipel de 2002. Pour en cerner l'ampleur et évaluer sa place dans la société russe, Carl De Keyzer a fait appel à Steven Rosefield, professeur à l'université de Caroline du Nord, qui dit ce que les images ne peuvent pas dire. Près d'un million de Russes sont internés dans ces camps, qui accueillent 3 000 détenus chacun. Certains sont installés en zone urbaine, autour de Krasnoïarsk, d'autres dans des villages, les plus durs sont au cœur de forêts. La grande majorité des détenus sont là pour des délits mineurs, mélangés dans des dortoirs de vingt ou trente à des criminels. « Les peines sont affolantes, raconte Carl De Keyzer. On prend trois à cinq ans pour avoir volé un pain. Une jeune femme, internée depuis huit ans, m'a demandé son portrait pour que sa mère puisse voir son visage. »

« ÇA RAPPELE TROP LE PASSÉ »

On ne comprend pas ces camps et, au delà, ces images, si on oublie qu'ils fournissent une main-d'œuvre gratuite, docile, qui travaille beaucoup – certains le jour, de 7 heures à 19 heures, les autres la nuit. « C'est un nouvel esclavage », écrit Steven Rosefield. On coupe le bois, on fabrique des meubles et des pièces métalliques, on élève le cochon. « Montrer la détention ne dérange pas, explique Carl De Keyzer, mais le travail, beaucoup plus.



Camp de femmes dans la région de Kansk. Des détenues répètent un spectacle de musique et de danse tziganes.

Car nombre de machines sont vétustes, ne marchent pas. C'est une économie qui tourne tant bien que mal. » Ce dernier a photographié des hommes souriants en train de casser des pierres. Ils étaient torse nu. Le photographe a vite été prié d'arrêter, « parce que ça rappelle trop le passé ».

L'évasion est possible. Pas l'hiver, par 60 degrés en dessous de zéro, mais l'été. Elles sont pourtant rares. Un vieux détenu, sur le point d'être libéré, a demandé à parler à Carl De Keyzer. « Il ne voulait pas partir. Il avait peur de se noyer car il avait vu à la télévision que la planète était inondée. Tant de détenus vivent dans un univers parallèle. »

Carl De Keyzer a dû prendre la mesure des interdits et de la manipulation. Il avait deux colonels sur le dos – « J'étais seul uniquement pour aller aux toilettes. » Il devait négocier les prises de vue. Il n'a pu opérer la nuit. Un jeune photographe russe qui lui a ouvert des portes ne cessait de lui dire : « Attention, on est au Truman Show. » Il faisait référence à un film de Peter Weir, où le héros, depuis son enfance et à son insu, est filmé et plongé dans un reality show. « Entre deux visites dans le même camp, mon collègue pointait les "améliorations"

de brique et de broc que je ne voyais pas : un mur repeint, un uniforme neuf, de nouvelles tables, des fleurs sur une étagère, une nourriture améliorée. » Carl De Keyzer a fait des petites expositions dans des camps. « C'était la seule façon de mettre en confiance les responsables pour ne pas les avoir toujours sur le dos. »

Un colloque sur le photojournalisme

C'est une première en quatorze éditions. Visa organise un colloque à l'intitulé un peu large : « Questions autour du photojournalisme/Le photojournalisme en question ». On y traitera de la profonde évolution des conditions de production et de réception des images de presse depuis dix ans, du décalage entre l'image et la réalité, et de propositions d'artistes sur des thèmes de l'actualité. Le projet de Carl De Keyzer sur les camps russes, par les questions qu'il pose, sera une bonne introduction aux débats. Ce colloque est une surprise car les animateurs de Visa, son directeur Jean-François Leroy en tête, ont longtemps mis l'accent sur la seule glorification de la profession de photoreporter. Que des historiens et des universitaires soient invités à Perpignan pour commenter les images de presse, quitte à les critiquer, marque donc une ouverture.

Là où nombre de photographes – ils sont légion au festival Visa – dramatisent leur cadre et leurs lumières, insistant sur les moments douloureux ou exceptionnels, Carl De Keyzer, au contraire, prenant acte des changements depuis Staline, mais aussi des difficultés à représenter une

réalité fragile, ne cache pas l'ambiguïté de sa position et privilégie les moments quotidiens. Il associe enfermement et liberté dans l'imaginaire intime, dégingue et objets délicats bien en place, travail et loisirs. En multipliant les confrontations incongrues, ce Belge n'est pas loin de l'esprit surréaliste. Ainsi, il montre deux détenus en train

de jouer au tennis, sur un vrai court. Mais sans balle. « Je n'ai rien demandé. Ils ont joué une demi-heure pour moi, à la demande d'un chef. Cela traduit le côté kafkaïen et artificiel des camps, avec des chefs qui multiplient les mises en scène pour se persuader que tout va bien. »

Carl De Keyzer porte une grande attention aux signes, au décor, au cadre de vie, bien plus qu'aux visages, qu'il ne peut pénétrer. Il insiste sur la décoration des camps – de la réplique du tableau d'histoire sur un mur d'enceinte jusqu'au poster de Leonardo DiCaprio dans une chambrée d'adolescents. Il montre comment les couleurs et les formes codifient les lieux, du rose au vert, jusqu'au motif dominant de paysages bucoliques. « Mon travail est d'explorer la distance entre la mémoire collective et la réalité apparente, dit-il. Voilà pourquoi j'insiste sur ce que les chefs de camps montrent. Sans doute, j'accroche la fantaisie et la couleur féérique, mais tout ce que je photographie, je l'ai vu. Je crois que j'ai montré 90 % du temps, celui du quotidien. Evidemment, la vie est très dure et ça se voit peu dans les photos. Je n'ai pas cherché les hôpitaux psychiatriques, les abus. Il doit y avoir de la torture, aussi. Mais j'accroche un monde qui est déjà surréaliste, si je m'éloigne de mes cadrages très simples, alors je donnerai un aspect irréel à ces camps et personne n'y croira. Je préfère le mystère et l'imaginaire des lieux pour approcher la réalité. »

Michel Guerrin

Jean-François Leroy, directeur de Visa pour l'image

« Pour faire ce métier il faut être militant »

Dans votre programme 2002, vous donnez très peu de place aux événements du 11 septembre. Pourquoi ?

Les attentats seront traités dans une projection de 7 minutes. L'événement a été hypermédiatisé, il le sera encore pour le 1^{er} anniversaire. Les bonnes photos sont connues. Notre rôle n'est pas de les montrer une énième fois, mais de découvrir des reportages qui ne sont pas publiés. Nous sommes aussi destinés aux professionnels, nous jouons un rôle de déficheur pour des journaux du monde entier qui font leur « marché » à Perpignan. En 2001, nous avions consacré la soirée de clôture à l'Afghanistan. Mais personne n'en parlait. Juste après, Masoud était assassiné, et c'était le 11 septembre... Cette année, nous

allons revenir sur la Tchétchénie, dont il est peu question.

Vous êtes quand même obligés de suivre l'actualité...

Oui. Nous projetons les photos de la chute des talibans à Kaboul, par Luc Delahaye, une série exceptionnelle. M'intéressent aussi les deux mois après le 11 septembre au cours desquels les photographes étaient massés au Pakistan sans pouvoir aller en Afghanistan. J'ai aussi été submergé par les images de la campagne présidentielle en France, et du 1^{er}-Mai anti - Le Pen. C'était un élan affectif hallucinant et la preuve que, pour faire ce métier il faut être un peu militant. J'ai choisi d'opposer le regard sur les élections de l'Américain Bob McNeely à ceux des photographes qui ont travaillé pour *Le Parisien*, *Libération* et *Le Monde*.

Le 11 septembre a-t-il bouleversé la place que les magazines consacrent au grand reportage ?

J'espérais que la presse illustrée s'intéresserait au « vrai » monde. Or Britney Spears occupe toujours plus de place que les territoires occupés. Les photographes ont aussi de moins en moins de moyens et de temps pour travailler. On leur demande de ramener moins de photos et l'espace de publication se réduit. Pour nous, qui exposons et projetons des reportages de 50 photos, c'est une difficulté nouvelle.

L'agence Gamma a fermé son bureau à New York. Votre festival est proche du groupe Hachette Filipacchi Médias (HFM), qui détient Gamma. Cette fermeture vous gêne-t-elle ?

J'ai critiqué le groupe américain

Corbis lorsqu'il a licencié les photographes de Sygma – Corbis a retiré cette année au festival son mécénat de 50 000 dollars. Je ne peux donc que regretter la fermeture du bureau new-yorkais de Gamma. Si la politique de Gamma et, au-delà, celle du groupe HFM, va à l'encontre de l'intérêt des photographes, cela aura des répercussions sur le festival. Visa est en effet produit par la SARL Image Evidence, qui appartient à 70 % à HFM et à 30 % à moi. HFM est sponsor de Visa. Nous allons donc avoir des discussions franches avec ce groupe. Rien ne me fera changer d'avis dans ma volonté de défendre les photographes contre les logiques industrielles.

Propos recueillis par M. G.

Au programme

● **Expositions** : parmi les trente expositions dans huit lieux, citons la rétrospective Charles Moore, 76 ans, les camps de Sibérie (Carl De Keyzer), les trente ans d'images d'Iran par Abbas, l'Algérie des années 1960 (Dominique Berretty), la féminité américaine (Lauren Greenfield), le camp de Sangatte (Olivier Jobard), les femmes SDF à Paris (Diane Grimonet), les images du Kosovo détournées par l'artiste Gianni Motti, les anorexiques en Grande-Bretagne (Felicia Webb), Kaboul autour du 11 septembre (Amir Shah), la Bosnie de Ziyah Gafic, l'Irak de Hien Lam Duc. Tous les jours, de 10 heures à 20 heures. Entrée libre. Jusqu'au 15 septembre.

● **Soirées-projections** : parmi les six soirées autour de l'actualité de l'année, retenons « L'Argentine dans la tourmente » et « L'islam » (le 4 septembre), « Israël et Palestine » et « Histoire du

terrorisme » (le 5), « Elections présidentielles en France » et « Tchétchénie » (le 6), « Du 11 septembre à l'Afghanistan » (le 7). 21 h 45 au Campo Santo, rue Emmanuel-Ribeil. Entrée libre.

● **Colloque** : « Questions autour du photojournalisme ». Le 4 septembre : « Crise des images et stratégies de résistance ». Le 5 : « Sur le rapport de l'image avec la réalité ». Le 6 : « Interrogations sur l'image et la production artistique contemporaine ». Palais des congrès, place Armand-Lanoux, de 14 h 30 à 17 h 30. Entrée libre.

● **Rencontres** : les photographes dialoguent avec le public. Débat, le 6 septembre à 17 h 30, sur « Améliorer la sécurité des journalistes en zones de conflit », Palais des congrès, place Armand-Lanoux. Le matin, du 2 au 7 septembre. Entrée libre.

● **Visa pour l'image**, Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, 66000 Perpignan. Tél. : 04-68-66-18-00.

MUSIQUE • Le leader du groupe Eagles a créé, avec la chanteuse Sheryl Crow, la Recording Artists Coalition pour défendre les droits des artistes menacés par une nouvelle loi

La bataille de Don Henley contre les majors de l'industrie du disque

LOS ANGELES

de notre correspondant

Cet été, Don Henley a joué de la batterie et chanté avec les Eagles, groupe qu'il a fondé il y a trente ans, tout en livrant bataille aux majors de l'industrie du disque. Henley est, avec la chanteuse Sheryl Crow, à l'origine de la Recording Artists Coalition (Coalition des artistes enregistrants). Le mouvement, qui conteste les pratiques comptables et contractuelles de l'industrie du disque, compte 550 membres, dont Bruce Springsteen, Madonna ou Randy Newman. Henley, qui, avec les Eagles ou en solo, a vendu pas loin de cent millions d'albums, affronte ouvertement la Recording Industry Association of America (RIAA, Association américaine de l'industrie du disque), une organisation dont le budget annuel s'élève à 42 millions de dollars et qui entretient des lobbyistes à Washington pour veiller à ses intérêts législatifs. « J'ai 55 ans, et ces types ne me font pas peur ! », affirme Henley depuis Dallas, Texas, l'Etat dont il est originaire.

A l'origine de son indignation, un article de loi voté par le Congrès à l'instigation du lobby de la RIAA, qui limite les droits des artistes sur leurs propres copyrights. « Ça c'était trop, j'ai pensé que tôt ou tard ils finiraient par nous dépouiller de tout », s'indigne le musicien. « Nous voulons faire valoir notre droit. Avant nous, Frank Sinatra a essayé de réformer l'industrie du disque dans les années 1950, comme le musicien de jazz Stan Kenton. Mais les musiciens, qui ont des personnalités très narcissiques et ne



Les Eagles en avril 2001, avec, de gauche à droite, Joe Walsh, Timothy B. Shmit (remplacé depuis par Stuart Smith), Don Henley et Glenn Frey.

sont pas forcément bien informés, sont difficiles à mobiliser ! »

DEMANDE D'ENQUÊTE FÉDÉRALE

Henley comprend que sa lutte sera longue et difficile. Sa coalition cherche à ouvrir des bureaux à Los Angeles et à Washington et organise des concerts pour collecter des fonds. « Nous voulons une enquête fédérale sur l'industrie du disque. Nous avons été contactés par le ministère de la justice, qui semble prêt à nous écouter », raconte-t-il.

En plus de trois décennies de carrière, Don Henley a accumulé un lourd contentieux avec les maisons de disques : « J'ai signé mon premier contrat en 1970 avec Amos Records, pour un album produit par Kenny Rogers, mais la maison de disques ne s'est occupée de rien et a refusé de me laisser partir. A l'époque, je vou-

lais signer avec David Geffen [fondateur d'Asylum Records, aujourd'hui à la tête de Dreamworks aux côtés de Steven Spielberg et Jeffrey Katzenberg]. Si j'avais su... Quand les Eagles ont signé avec David, il était à la fois le patron de notre maison de disques et notre manager, alors que c'était illégal à l'époque en Californie. J'ai été assez stupide pour signer avec lui pour ma carrière solo et j'ai eu les mêmes problèmes ! Disons-le : les maisons de disques ont baissé les artistes depuis plus de soixante ans. Les artistes apprennent au fur et à mesure, mais l'industrie du disque concocte d'autres moyens de tricher. Ils ont des comptables très "créatifs". »

Les Eagles ont découvert que leur maison de disques, Elektra (qui avait racheté Asylum avant d'être à son tour absorbée par Warner

Music), n'avait pas versé les cotisations de sécurité sociale et de retraite obligatoires. Heureusement, ils sont à l'abri de la triste fin qu'ont connue des artistes comme Mary Wells, qui enregistrerait pour Tamla-Motown, morts dans le dénuement après avoir fait gagner des fortunes à leurs labels.

Don Henley a son avis sur les difficultés actuelles de l'industrie du disque, les copies numériques et le piratage sur Internet. « Les labels dormaient pendant la révolution numérique !, lance-t-il en riant fort, et maintenant ils en paient le prix. S'ils traitaient les artistes correctement, nous serions de leur côté pour combattre le piratage ! Récemment, on a entendu beaucoup de belles phrases à Washington sur les excès, la fraude, le crime dans les entreprises, mais rien ne sera fait tant que Bush sera président, car il est l'un d'entre eux », lance le coauteur de *Hotel California*. Vingt-six ans après la création de la chanson, Don Henley affirme que ces paroles acides sur un univers factice « ne parlent pas uniquement de la Californie, mais de l'Amérique entière, et très exactement de ces excès qu'on constate aujourd'hui. Nous sommes une nation d'excès ».

Malgré cette indignation, Don Henley a repris le chemin du studio en compagnie de ses compagnons, Glenn Frey, Joe Walsh et un nouveau guitariste, Stuart Smith, pour réaliser le premier album en studio du groupe depuis un quart de siècle. Sortie prévue en 2003.

Claudine Mulard

www.recordingartistscoalition.com

ÉDITION • « Rafale de vent », la suite de l'autobiographie de l'écrivain bengali a été interdit dans son pays

Taslina Nasreen en guerre contre l'islam

RAFALE DE VENT a subi le même sort au Bangladesh que les livres précédents de Taslima Nasreen, *La Honte* et *Mon enfance* (éd. Stock). Le gouvernement bengali a interdit « de publication, de vente et de distribution » le nouveau livre de l'écrivain exilée, car il contient des commentaires hostiles à l'islam et susceptibles de perturber « l'harmonie sociale et politique » du pays.

L'interdiction de son nouveau livre ne désarme pas Taslima Nasreen, qui poursuit son combat contre l'islam. Répondant aux questions du *Monde* par courrier électronique, elle réagit avec virulence à cette nouvelle condamnation : « Il n'y a pas de liberté d'expression au Bangladesh. Personne n'a le droit de critiquer l'islam. A

chaque fois que je donne mon opinion sur l'islam, je suis accusée de blasphème. Un pays ne peut pas pratiquer la démocratie en interdisant les livres, en mettant les écrivains en prison ou en les rejetant hors de leur pays. » Depuis que la parution de *La Honte*, en 1993, lui a valu d'être condamnée à mort par des fondamentalistes, Taslima Nasreen vit en exil.

« LES SOUFFRANCES DES FEMMES »

Rafale de vent est la suite de son autobiographie. Dans ce livre, elle décrit son éducation au sein d'une famille musulmane, évoque son « inquiétude sur les souffrances des femmes » et s'interroge sur « certains versets du Coran qui sont honteusement discriminatoires contre les femmes. Je pose des questions

et je fais des commentaires sur le mariage du prophète Mahomet avec une fille de 6 ans, Aïcha, et avec Zaynab, la fille de son fils adoptif. Mon intention n'est pas d'écrire contre l'islam, mais de dire la vérité. Ce ne sont pas seulement les fondamentalistes musulmans, c'est aussi le véritable islam qui est contre la démocratie, la liberté d'expression, les droits de l'homme et les droits des femmes. Nous avons à combattre l'islam pour créer une société dans laquelle les femmes obtiendront égalité et justice. Il peut y avoir des musulmans modérés, mais l'islam par lui-même n'est pas modéré. »

En visite aux Etats-Unis, elle revient sur les événements du 11 septembre. C'est pour elle la suite logique de l'éducation des

islamistes, qui « ont appris la haine et la violence contre les non-musulmans ». Mais, militante de gauche et du tiers-monde, elle est réservée sur l'intervention en Afghanistan : « Que pouvons-nous faire ? Doit-on bombarder et tuer les musulmans ? La guerre a créé une situation qui est favorable au développement du fondamentalisme. Pour combattre le terrorisme et le fondamentalisme, il n'y a qu'une arme efficace : la civilisation. La sécularisation des Etats islamiques, une éducation laïque et pas religieuse, l'égalité entre hommes et femmes sont évidemment nécessaires. » Comme elle l'a fait pour *Mon enfance*, elle veut mettre la version en bengali de *Rafale de vent* sur Internet.

Alain Salles

CINÉMA • Seize courts métrages de réalisateurs « indigènes d'Australie »

Le drame aborigène vu de l'intérieur

À L'OCCASION du bicentenaire de l'expédition de découverte scientifique du Français Nicolas Baudin en Australie, on peut découvrir « Explorations », un ensemble de seize courts métrages réalisés ces dix dernières années par des cinéastes aborigènes qui font ici entendre leur parole.

Parole polémique tout d'abord, qui s'attaque avec courage aux traumatismes originels : des premiers massacres dont le souvenir surgit dans *La Poussière* (Ivan Sen, 1999) à l'utilisation des indigènes pendant la seconde guerre mondiale (*La Guerre de Harry*, de Richard Frankland, 1999) en passant par les vols d'enfants par des familles blanches, plusieurs fois évoqués, pour en arriver au présent, comme dans *La Route* de Catriona McKenzie (2000) : au-delà de la virtuosité parfois outrée de sa mise en scène, la réalisatrice donne vie à des personnages égarés dans une Sydney inhumaine, jusqu'à faire appréhender l'essence même du drame aborigène : l'absence d'une juste place.

Le problème racial est au cœur de la quasi-totalité des films. Peu de scénarios évitent sur ce sujet l'écueil du message final, donnant à l'ensemble une certaine lourdeur pédagogique. Mais les bonnes surprises ne manquent pas. *Une sirène de quatre sous* (Darlene Johnson, 1996) évoque la question de façon touchante à travers les rêveries d'une gamine métisse qui, comme dans un film de Douglas Sirk, paraît blanche et vit déchirée entre une identité sociale mensongère mais valorisante et ses véritables racines.

De ces réalisateurs, on retiendra le nom d'Ivan Sen, présent à travers trois films et qui réussit avec *La Poussière* (1999) une œuvre d'une grande force. Quatre jeunes gens – deux Blancs, deux Noirs – travaillent un champ de coton, qui devient le cadre symbolique d'un affrontement ancestral, jusqu'à l'insupportable retour du refoulé, symbolisé par un tempête de poussière. Une grande cohérence esthétique et une maîtrise impressionnante des thèmes complexes

abordés transcendent le seul intérêt culturel et emportent l'adhésion du spectateur par des moyens purement cinématographiques.

Florence Colombani

EXPLORATIONS, FILMS INDIGÈNES D'AUSTRALIE

Programme 1 (122 minutes) : *Le Vent d'Ivan Sen*, *La Guerre de Harry* de Richard Frankland, *La Route* de Catriona McKenzie, *Confessions d'un chasseur de têtes* de Sally Riley. Programme 2 (97 minutes) : *La Dette* de Warwick Thornton, *La Rafle* de Rima Tamou, *Une sirène de quatre sous* de Darlene Johnson, *Vole, oiseau, vole* de Sally Riley, *La Poussière* d'Ivan Sen, *Samedi soir, dimanche matin* de Rima Tamou. Programme 3 (88 minutes) : *Mon lit*, *ton lit* d'Erica Glynn, *De passage* de Mark Olive, *Grâce* de Wesley Enoch, *Ma couleur et vous* de Danielle McLean, *La Promesse* de Mitch Torres, *Les Larmes* d'Ivan Sen. Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris-5^e.

BNP PARIBAS
présente le
XXIII^{ème} Festival International

PIANO AUX JACOBINS

TOULOUSE

SEPTEMBRE 2002

5 - Z. KOCSIS
Beethoven - Schubert - Kurtag - Liszt

6 - S. KOVACEVICH
Bach - Schumann - Beethoven

10 - R. GOODE
Mozart - Debussy - Beethoven - Schubert

12 - S. HOUGH
Brahms - Leighton - Poulenc - Schumann

13 - J.F. HEISSER
Haydn - Manoury - Chopin

16 - M. ROCHEMAN
Concert Jazz

17 - P.L. AIMARD
Messiaen - Carter - Chopin - Ravel

19 - P. ANDERSZEWSKI
Beethoven - Bach

20 - D. BASHKIROV
Mozart - Chopin - Schumann - Scriabine - Debussy

21 - Trio IFRIQIYA
Variations Arabo-Andalouses

24 - I. MORAVEC
Chopin - Janacek

26 - J. TERRASSON
Concert Jazz

Photo - P. RIOU



■ La Ligue des droits de l'homme défend la publication du roman *Rose bonbon*, de Nicolas Jones-Gorlin (Gallimard), qui met en scène un pédophile. L'association L'Enfant bleu veut demander au parquet d'engager des poursuites (« Le Monde des livres » du 30 août). « *Dénier aux écrivains le droit d'aborder des faits de société, comme la pédophilie, au travers d'une œuvre de fiction, constitue une grave atteinte à la liberté de création et d'expression* », écrit dans un communiqué la Ligue des droits de l'homme et le collectif Culture contre l'extrême droite. De son côté, la Fondation pour l'enfance a décidé de porter plainte.

AFRICARMANIA
Arman et l'Afrique
Galerie Beaubourg
Château Notre-Dame des Fleurs
Vence - Tél. 04 93 24 52 00
http://www.galeriebeaubourg.com

Réservations : 05 61 22 40 05
email : contact@pianojacobins.com

Piano aux Jacobins 9, rue Tripière - 31000 Toulouse
www.pianojacobins.com



Fabrice Luchini, complètement Knock

Cinquante ans après la mort de Louis Jouvet, il sera le personnage de Jules Romains. Et laisse tomber les masques entre deux répétitions

LE 18 SEPTEMBRE, il sera Knock, mis en scène par Maurice Bénichou, au Théâtre de l'Athénée. Le 22 août, il ne sait pas bien qui il est. Entre deux répétitions, les masques tombent : Fabrice Luchini se fait presque discret. Il ne déclame pas Jules Romains dans le restaurant, il ne grimpe pas sur les tables, il n'apostrophe pas les clients. D'ailleurs, il le dit d'emblée, il déteste cette image de lui trop souvent renvoyée, celle de l'acteur qui joue les histrions, de préférence dans les endroits courus. La seule outrance qu'il admette est celle de ses prestations à la télévision : « Je vends la came, comme Knock. Et comme je pense qu'on ne peut pas dire des choses fines, je vise le spectaculaire. Contrairement à ce qu'on dit, je fais peu d'émissions. Mais les gens enregistrent et regardent les cassettes. Cela m'a donné une énorme consolidation populaire. »

Drôle d'homme que ce Luchini-là, dans la tiédeur sombre du restaurant qui se vide, au fil de l'après-midi : il se fond dans le décor. « Je suis quelqu'un de certainement hystérique, mais aussi d'assez triste, d'assez angoissé, qui a trouvé dans le travail une sorte d'occupation », dit-il. Quoi qu'il en soit, cette déclaration autorise le jeu entre la lucidité et la rouerie, qui s'inscrivent sur le visage de l'acteur comme sur une feuille blanche : sourire carnassier ou petit visage de rien, derrière les lunettes. Ce 22 août, c'est sa fête, et il s'amuse que ses camarades de scène la lui souhaitent : « Mon vrai prénom est Robert. Fabrice n'existe pas. » On devrait ne pas le croire mais il le faut, du moins dans l'instant, parce que Fabrice Luchini raconte l'enfant qu'il fut à Montmartre : le dernier des trois fils d'une Française et d'un émigré italien, marchand de fruits et légumes, rue Ramey.

Que reste-t-il d'italien en lui ? « A part le nom, rien, dit-il. J'ai pris la langue de ma mère. Et je lui ai donné une importance démesurée, parce que c'est la seule chose qui me structure. » Fabrice n'est que l'habit de la transgression. Le prénom que Luchini s'est choisi quand il est passé, à 15 ans, de Montmartre à l'avenue Matignon, pour apprendre la coiffure dans un salon très chic. « A mon avis, il n'y a rien de particulier dans ma vie, sinon ce changement de classe sociale, du jour au lendemain. » Le reste est affaire de rencontres : avec Bernard Privat, l'éditeur, patron de Grasset, qui adopte l'adolescent un peu fou ; avec Philippe Labro, qui donne au jeune coiffeur son premier rôle dans *Tout peut arriver* ; avec Eric Rohmer, qui l'engage comme acteur, pas comme pantin. Fabrice Luchini dit lui devoir tout, de belle manière.

« La première fois que je l'ai rencontré, je suis arrivé chez lui avec un livre à la main. Je

BIOGRAPHIE

► 1951

Naissance à Paris.

► 1978

« *Perceval le Gallois* », d'Eric Rohmer.

► 1990

« *La Discrète* », de Christian Vincent.

► 2002

« *Knock* », de Jules Romains.

lui ai dit : "Regardez comme c'est beau, ce premier chapitre de Zarathoustra." Il m'a répondu : « Je lis le même en allemand. » J'étais fasciné : qu'est-ce que c'est que ces dingues qui lisent Nietzsche en allemand ? Rohmer m'a beaucoup apprécié, il m'a fait tourner dans cinq films. Il m'a fondé, parce qu'il m'a donné une existence. Knock dit à un moment : "Vous me donnez un canton peuplé de quelques milliers d'individus neutres, indéterminés. Mon rôle, c'est de les déterminer, enfin, de les amener à l'existence médicale. Je les mets au lit, et je regarde ce qui va pouvoir en sortir : un tuberculeux, un névropathe, un artérioscléreux, ce qu'on voudra, ce qu'on voudra, mais quelqu'un, bon dieu ! quelqu'un !" Knock nomme les gens, Rohmer m'a nommé. Il m'a nommé : je vous aime. »

La célébrité attendra longtemps avant d'aimer Fabrice Luchini. Jusqu'à *La Discrète*, Christian Vincent, un film qu'il a beaucoup hésité à tourner, parce qu'il craignait que ce ne soit du « Rohmer sans le génie de Rohmer ». C'était en 1990, il avait 39 ans. « Depuis je travaille énormément et je gagne extrêmement bien ma vie. Mais je suis très mal parti. J'ai raté la carrière des Huppert ou des Auteuil, qui ont tous les grands metteurs en scène, parce que ma personnalité ne m'entraîne pas à être un matériau. Jean-Luc Godard,

que j'ai rencontré une fois, m'a dit que j'étais un agent double. » Et pourquoi ? « Parce que je fais semblant d'allier deux réseaux : celui des rats et celui des génies. Je tourne dans les mauvais films et je joue les grands textes au théâtre. C'est en tout cas ce que j'ai compris. »

UN PERSONNAGE-ÉNIGME

Céline, Flaubert, Nietzsche, Hugo, La Fontaine, Baudelaire, Jouvet... Depuis six ans, Fabrice Luchini leur a dédié tout son temps de scène. Et ces six années-là ont vu l'invention d'une légende : le théâtre d'un homme seul qui convie le monde. Les salles sont comblées, l'audience au zénith. Mais l'agent de Fabrice Luchini et Cathy Debeauvais, la mère de sa fille, lui disent d'une même voix : « Arrête les textes littéraires. Il faut que tu joues une pièce. » Ce sera *Knock*, pour le cinquantenaire de la mort de Louis Jouvet, qui endossa 1883 fois le rôle-titre, sans jamais arriver à résoudre l'énigme du personnage : « Qui est-il ? Je n'en sais rien. Je n'ai jamais pu avoir avec lui la moindre conversation, le plus petit dialogue », devait avouer le Patron.

« Moi non plus, je ne comprends pas du tout qui est Knock, en tout cas pour le moment, et je ne suis pas sûr d'y arriver. Mais je m'en fiche un peu. Je le vois comme un obsessionnel, un appelé, un homme qui veut mettre les gens au

pieu. En cela, il rejoint Céline, l'horrible Céline disant : "J'ai soigné les gens parce que, quand ils sont malades, ils sont encore plus méchants." Il y a du mystique chez Knock. Sa passion nie et anime les autres. Avant son arrivée, les gens s'ennuyaient, et ils étaient heureux. Depuis qu'il est là, les gens ne s'ennuient plus, et ils sont malades. Il y a du Ben Laden et du Tapie en lui. Quelle part vais-je réussir ? Je ne sais pas, et cela m'amuse beaucoup. Mais je sais que je vais simplement essayer de dire les mots, sans essayer d'incarner Knock. Je voudrais le déréaliser. » Et qu'entend-il par « déréaliser » ? « Je ne sais pas, mais c'est un mot que j'adore. » Un mot qui ne dit rien sur Robert, mais tout sur Fabrice : le mot d'un acteur.

Brigitte Salino

Fabrice Luchini joue *Knock*, de Jules Romains, du 18 septembre au 23 novembre, dans la mise en scène de Maurice Bénichou, au Théâtre de l'Athénée - Louis-Jouvet, square de l'Opéra-Jouvet, Paris-9^e, M^o Opéra. Tél. : 01-53-05-19-19. De 6 € à 26 €. Mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures ; dimanche, à 16 heures. Matinées exceptionnelles les samedis 21 septembre, 5 et 19 octobre, 2 et 16 novembre, à 16 heures.

RADIO

DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE

► « **Interception** » : Les moines des Dombes... passent à la Trappe *France-Inter*, 9 heures
Simon Tivolie revient sur les cinquante ans de vie commune de neuf trappistes des Dombes, dans l'Ain, qui, trop peu nombreux et très âgés, ont dû quitter leur abbaye à la fin de l'été 2001.
► **Concert**
16 h 30, *France-Musiques*
Diffusion du concert donné au Théâtre des Abbesses, à Paris, le 24 mars 2001. Avec le violoniste Andrew Manze et le claveciniste Richard Egarr.
► **Concert**
22 h 30, *France-Culture*
Retransmission de l'hommage à Rameau, avec le pianiste Alexandre Tharaud, enregistré le 19 juillet dans le cadre du Festival de Radio France Montpellier et Avignon.

LES GENS DU MONDE

► Décalée au 29 août pour s'éloigner de l'anniversaire des attentats du 11 septembre, la soirée des MTV Awards a consacré un artiste qui se déguise en Oussama Ben Laden dans l'un de ses clips. **Eminem** a reçu quatre récompenses dans les catégories vidéo musicale, et vidéo musicale masculine, rap et réalisation. La soirée s'était ouverte par l'interprétation de *The Rising* par **Bruce Springsteen**. Et **Britney Spears** a remis, en cette année 2002, le titre d'artiste du millénaire à **Michael Jackson**.

► Furieuse des incidents techniques qui ont marqué, le 29 août, la projection de *Frida*, lors du gala d'ouverture de la Mostra de Venise, l'actrice **Salma Hayek** a préféré sortir de la salle plutôt que venir saluer le public.

► A Hollywood, la tendance est hellénisante. Après **Leonardo DiCaprio** en Alexandre le Grand (film qui devrait se tourner en 2003 au Maroc sous la direction de Baz Luhrman), on évoque l'apparition de **Brad Pitt** en Achille dans *Troy*, version hollywoodienne de l'*Illiade* que dirigerait **Wolfgang Petersen**. Mais, pour ce faire, il faut encore que Pitt se désengage du film *The Fountain*. Cette histoire étalée sur cinq siècles devait être le nouveau film de **Darren Aronofsky** (*Requiem for a Dream*), qui en avait confié le premier rôle féminin à **Cate Blanchett**.

► Jamais on ne verra **Alain Delon** « vieux et laid », affirme l'acteur dans un entretien qui paraîtra dans le prochain numéro de *L'Humanité Hebdo*. « Parce que je me retirerais avant, ou que je mourrai », explique-t-il. « Et personne ne pourra effacer Le Guépard, Rocco et ses frères, La Piscine, Plein soleil », ajoute Delon, 67 ans, que l'on verra bientôt sur France 2, dans la mini-série policière *Franck Riva* et dans l'adaptation du *Lion* de Joseph Kessel, où il donnera la réplique à sa fille, après avoir tourné avec son fils dans la mini-série *Fabio Montale* diffusée sur TF1.

► Une station de radio canadienne, qui émet dans une région infestée de sauterelles, a organisé un concours dont le premier prix était un ticket pour un concert d'**Elton John**. Cette récompense a été attribuée à l'auditeur qui capturerait le plus grand nombre d'insectes. Le vainqueur, **Brandy Elliott**, en a attrapé 38 000.

► Le frère de l'actrice mexicaine **Maria Felix** a renoncé à toute action en justice, vendredi 31 août, après que l'exhumation du corps de sa sœur eut prouvé qu'elle était morte de causes naturelles. Maria Felix, dont le décès remonte au 8 avril, avait légué sa fortune à son jeune assistant, **Luis Martinez de Anda**, excitant les soupçons de sa famille et de ses proches. L'actrice la plus populaire de l'histoire du cinéma latino-américain laissait une importante fortune.

TÉLÉVISION

Economie parallèle mondiale

Spécialiste des organisations criminelles, des réseaux de drogue et du terrorisme international islamique, Michel Koutouzis (qui est expert auprès des Nations unies et de la Commission européenne) a servi de guide au réalisateur Patrice Le Gall Du Tertre pour ce documentaire, *Les Blanchisseurs du Jihad* (2002). Objectif : mener une enquête, au fil de plusieurs mois, sur l'interdépendance des réseaux criminels islamiques – qu'ils soient financiers, islamistes ou purement criminels – et des milieux politiques et financiers. Pour décrire avec précision ces circuits, Michel Koutouzis nous emmène en Asie du Sud-Est (Cambodge, Thaïlande, Malaisie), où se croisent trafiquants, banquiers peu regardants et politiciens complices. Et, pour montrer les liens financiers existant entre Islam et Occident, direction l'île Maurice, lieu le plus important de blanchiment d'argent sale de la région. Pour autant, la première place financière islamique se situe au cœur de la City de Londres, point vers lequel convergent les capitaux de toute provenance. Un voyage tout à fait édifiant au pays des économies parallèles, ponctué de rencontres avec des trafiquants, des chefs religieux, des policiers, des banquiers... Preuve est donnée ici que la lutte contre le blanchiment d'argent et la menace qu'il représente ne sont en rien une priorité, pas plus en Orient qu'en Occident. – M. D.

« Grand format » : *Les Blanchisseurs du Jihad*, lundi 2 septembre, 22 h 40, Arte.

DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE

► Le Rêve perdu de Bonaparte

11 h 05, France 5
Le 1^{er} août 1798, l'*Orient*, vaisseau-amiral du général Bonaparte lors de la campagne d'Égypte, sombrait, avec dix autres vaisseaux, dans la baie d'Aboukir. Sous le feu de la flotte de l'amiral Nelson. En 1998, Franck Goddio, expert en archéologie maritime, a entrepris, en compagnie d'une équipe de scientifiques, de fouiller

l'épave de l'*Orient* pour reconstituer le déroulement de cette bataille navale perdue.

► Création(s)

14 heures, Arte (câble et satellite)
Des artistes filmés en pleine création, étape par étape, en amont des présentations au public : c'est ce que propose Serge Moati dans cette série documentaire, réalisée par Patrice Le Van Hiep, Nicolas Cornut et Lovisa Kiwan Turesson, qui a débuté en juin. L'émission intègre désormais une dimension

internationale. Des artistes de tout genre réapparaissent, au fil des rendez-vous hebdomadaires, ce qui permet de suivre l'évolution de leur travail. Ils confient leur enthousiasme, leurs doutes, et s'expliquent sur leur démarche, leurs recherches et les difficultés techniques de leur discipline.

► Falstaff

14 h 55, France 3
Trop rare pour ne pas être signalé : France 3 diffuse *Falstaff*, de Giuseppe Verdi, enregistré au Festival d'Aix-en-Provence en 2001. Dans une mise en scène d'Herbert Wernicke, avec William White (Falstaff), Wolfgang Ablinger (docteur Caius-Spracke), Santiago Sanchez Jerico (Barodolphe). L'Orchestre de Paris et les Chœurs de l'Académie européenne de musique du Festival d'Aix-en-Provence sont dirigés par Esa-Pekka Salonen.

► Sur la piste du mammouth

17 h 25, France 5
Histoire de l'expédition, très peu ordinaire, qui permit à Bernard Buigues d'extraire de la toundra sibérienne, sans rompre la chaîne du froid, un mammouth entièrement conservé bien que mort depuis plus de vingt mille ans. Aujourd'hui, dernier volet de ce documentaire réalisé par Pierre Fauque, Bernard Buigues et Jean-Charles Deniau : *L'Ultime Voyage*.

► Six Feet Under

20 h 45 et 21 h 50, Canal Jimmy

A découvrir, pour ceux qui ne connaissent pas cette excellente série américaine. Ce soir (en version multiple, français ou anglais), le « pilote » et le premier épisode, *The Will* ; vous laisserez-vous happer par les membres de cette famille américaine d'aujourd'hui ?

► Artracif

20 h 45, Planète
Picasso, Monet, Raphaël ou Chagall : tous les plus grands peintres ont été copiés. Les contrefaçons, réalisées par de talentueux faussaires, constituent le fonds de commerce d'un marché international très rémunérateur. A travers trois documentaires, Jean-Pierre Moscardo et Marie-France Saurat se livrent à une investigation poussée dans l'univers du trafic d'art.

► Lech Walesa, la révolution pacifique

21 h 50, Histoire
Ce documentaire de Mentom International Production (2001) ne se contente pas de revenir sur l'épopée de l'électricien fondateur du premier syndicat libre en Pologne communiste, Solidarnosc, devenu président de la République après la chute du rideau de fer : Lech Walesa. Il s'intéresse également à la suite de son parcours, après que son autoritarisme et sa fatuité ont amené ceux de son camp à le fuir.

Où la magie des notes rejoint-elle le miroir des cultures ?
À Besançon du 13 au 28 septembre

FRANCE FESTIVALS

Retrouvez toute l'information des festivals internationaux de musique sur le site internet www.francefestivals.com

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 31 AOÛT

TF1

14.50 Alerte à Malibu Un avion en détresse
16.05 Invisible Man Agent double **16.55**
 Angel Les coulisses de l'éternité **17.50** La Vie
 devant nous Saint-Valentin. Série **18.55** Le
 Maillon faible **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.50 SOIRÉE SPÉCIALE « STAR
 ACADEMY » Divertissement présenté par
 Nikos Aliagas. 21911211
*Seize nouveaux candidats entrent
 dans la prestigieuse « école » des
 artistes, espérant marcher sur les pas
 de Jenifer, vainqueur l'année passée
 de la première édition du genre.*

23.10 SOIRÉE SPÉCIALE « STAR
 ACADEMY » Le concert. 6538677
0.30 Soirée spéciale « Star Academy » L'arri-
 vée au château. 5336807

1.05 Formule F1 **1.40** Voile Solitaire du Figaro.
2.00 Très chaste **2.50** Reportages Maman
 est routier **3.15** Aventures africaines [2/2].
 4188246 **4.10** Histoires naturelles **4.30** Météo
4.40 Musique **4.50** Notre XX^e siècle (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.55 La Fleur de mon secret ■ ■ ■ Pedro Almodovar
 (Fr. - Esp., 1995, v.m., 105 min) **CineCinemas 3**
14.10 Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse ■ ■ ■ Rex
 Ingram (Etats-Unis, 1921, N., v.o., 135 min)
15.40 Kanzo Sensei ■ ■ ■ Shohel Imamura (France -
 Japon, 1998, v.m., 125 min) **CineCinemas 3**
16.20 Le Secret ■ ■ ■ Robert Enrico (France, 1974,
 100 min) **CineCinemas 2**
20.40 La Pourpre et le Noir ■ ■ ■ Jerry London. Avec
 Gregory Peck, Christopher Plummer (Italie -
 Grande-Bretagne, 1983, 145 min). **Festival**
22.00 La dernière fois que j'ai vu Paris ■ ■ ■ Richard
 Brooks (Etats-Unis, 1954, v.m., 115 min). **TCM**
22.40 Hôtel du Parc ■ ■ ■ Pierre Beuchot (France,
 1991, 105 min). **Histoire**
23.00 Quelques jours avec moi ■ ■ ■ Claude Sautet
 (France, 1987, 125 min) **CineCinemas 1**
0.10 Week-end ■ ■ ■ Jean-Luc Godard (France, 1967,
 100 min) **Cinétoilette**
1.50 La Vérité sur Bébé Donge ■ ■ ■ Henri Decoin
 (France, 1951, N., 110 min) **Cinétoilette**
2.10 La Grande Farandole ■ ■ ■ H.C. Potter
 (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 95 min) **CineClassics**
2.45 Le Secret ■ ■ ■ Robert Enrico (France, 1974,
 100 min) **CineCinemas 3**

FRANCE 2

15.30 Athlétisme Mémorial Ivo Van Damme
17.15 VTT Championnats du monde. A
 Kaprun **18.15** CD d'aujourd'hui **18.25** Volours de
 charme Le virus des banlieues **19.10** Vous
 n'allez pas le croire ! **20.00** Journal, Météo.



20.55 FORT BOYARD Divertissement
 présenté par Cendrine Dominguez et
 Jean-Pierre Castaldi. L'équipe : Dieudonné ;
 Jamaina Lemoine, Dominique Tonnerre,
 Xavier Cousseau, Marc Beaco, Didier
 Bénureau. 4669870
*Au profit de l'association « Les Toiles
 enchantées » qui offre le cinéma
 aux enfants hospitalisés.*

22.50 PATRICK SÉBASTIEN, L'ÉTÉ
 Documentaire. Jean-David Curtis. 687696
0.15 Journal de la nuit, Météo **0.35** L'Irrésisti-
 ble Jack L'éloge funèbre de mon meilleur
 ami. Série. 7924197

0.55 Trois hommes sur le green Série **1.40** Les
 Z'amours **2.10** Pyramide **2.40** Vingt ans... à
 Manille. 4734517 **3.30** Les Piliers du rêve **3.55**
 Info **4.13** La Chanson de l'été **4.15** Cavaliers
 de l'aube [5/5]. 8554642 **0** (80 min).

FRANCE 3

16.50 La Femme du pêcheur Téléfilm.
 Dominique Chéminal (Fr., 1997, ♦) **18.20**
 Expression directe CGT **18.25** Questions pour
 un champion **18.55** Le 19-20 de l'Info, Météo
20.15 Tout le sport **20.25** Euro millionnaire.



20.55 DOCTEUR SYLVESTRE IN EXTRE-
 MIS Série. Jean-Louis Bertuccelli. Avec
 Jérôme Anger, Marthe Villalonga, Jean-Louis
 Horwitz, Diane D'Assigny, Patrick Raynal
 (France, 2000, ♦). 9583290
*En remplacement sur une île bre-
 tonne, Sylvestre est amené à pratiquer
 une appendicectomie sur un enfant.*
22.30 Météo, Soir 3

22.55 ULTIME COMBAT Téléfilm.
 Brent Huff. Avec Robert Davi, Roddy Piper,
 Ralph Moeller, Larry B. Scott, Shawn Huff
 (Etats-Unis, 1998, ♦) **0**. 357073
0.25 Clair de lune L'ex de David. Série. Avec
 Bruce Willis. 5228178 **1.15** Sorties de nuit
 Hélène Grimaud, jouer avec les loups. Invité :
 Joey Starr. 5355062 **2.15** Soir 3 **2.40** La Nuit
 en... Bretagne Magazine. 95783772 (190 min).

CANAL+

15.00 Rugby En direct. Top 16 (1^{er} journée)
 Grenoble - Biarritz. **17.00** Football En direct.
 Championnat de Ligue 1 : Lens - Monaco ▶ En
 clair jusqu'à 20.30 **19.20** Journal **19.40** En aparté
 Invités : Michaël Youn, Elsa Zylberstein.



20.30 SAMEDI COMÉDIE GROLANDSAT
 Best of **0** **21.00** A la demande générale
 L'amour et le sexe. Invités : Mia Frye, Laure
 Sinclair, Axelle Laffont, Dieudonné, Dave,
 Doc Gyneco, Jean-Michel Ribes, Philippe
 Manœuvre, Philippe Candeloro, Julia Chan-
 nel. 56275 **21.45** H Une histoire de purgeatoire.
 Série. Avec Richard Bohringer, Joey Starr.
 151986 **22.15** Surprises 2496073

22.30 JOUR DE FOOT Ligue 1 (5^e jour-
 née) : Bastia - Rennes ; Guingamp - Bor-
 deaux ; Lens - Monaco ; Marseille - Auxerre ;
 Montpellier - Le Havre ; Paris-SG - Nice ;
 Sedan - Nantes ; Sochaux - Lyon ; etc. 72122

0.00 Trouble Every Day ■ Film. Claire Denis.
 (2000). 5443517 **01.45** Saving Private
 Nigel Cole (GB, 1999, v.o.). 3599975 **0** **3.15**
 Yves Film. Helena Taberna. (Esp. - Fr., 1999).
 9487536 **0** **4.55** Surprises 3870888 (35 min).

FRANCE 5 / ARTE

17.00 Lady Diana **18.00** Lady Died **19.00** Bio-
 graphies Jean-Charles de Castelbajac, ma vie
19.45 Arte info **20.00** Le Dessous des cartes
 Islam [1/2] : La belle histoire **20.15** Palettes
 « La vague ».



20.45 L'AVENTURE HUMAINE LE
 SPHINX DE GIZEH Documentaire. Martin
 Papirowski (Allemagne, 2002). 7892238
*Le sphinx, figure de l'homme-lion édi-
 fié à Gizeh, reste une énigme à part
 entière pour les scientifiques.*
21.40 Metropolis Magazine. Une nouvelle
 salle de concert pour la Westphalie. Docu-
 menta 11 : l'heure du bilan. 8081580

22.35 LE MIROIR AUX ALOUETTES
 Téléfilm. Francis Fehr. Avec Philippe Fretun,
 Marie Buneil, Amandine Dewasme, Yoann
 Denaive, Françoise Bertin, Maurice Chevité
 (France, 1999). 8934388

23.55 La Lucarne Thomas Pynchon : A Jour-
 née Into the Mind of « p ». Film documen-
 taire. Fosco Dubini et Donatello Dubini.
 7704967 **1.25** Un cauchemar de trois kilos et
 demi Téléfilm. U. Janson (All., 2002, 70 min).

M6

16.05 Funky Cops Drôles de drames **16.55**
 Motocops L'italien **17.55** Amicalement
 vôtre L'héritage Ozarov **18.55** La Loi du
 Puma Fausse pistes **19.54** 6 minutes,
 Météo **20.05** Plus de Popstars **20.40** Cinéfix.



20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI
 DARK ANGEL Le prix de l'évasion 9756986.
 Liberté 8089122 (saison 2). Série. Avec Jessica
 Alba, Michael Weatherly, Nana Visitor.
*Alors que Max prépare son évacion de
 Manticoire, Logan devient la cible
 numéro un des responsables du centre
 pour avoir diffusé un message révé-
 lant leur véritable activité.*

22.35 LA TRILOGIE DU SAMEDI
 FREAKYLINKS Un amour monstrueux
 4085580. Sensations fortes **0** 8436580. Série
 (saison 1). Avec Ethan Embry, Lisa Sheridan,
 Karim Prince, Lizette Carrion (2000)4085580

0.20 Buffy contre les vampires Au-dessus
 des lois. Série. Michael Gershman. Avec
 Sarah Michelle Gellar, Eliza Dushku. 8837265
0 **1.14** Météo **1.15** M6 Music / Les Nuits de
 M6 (415 min). 35543178

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Les Lundis de l'Histoire.
21.00 Fiction. Texte nu : Jean-Pierre Marielle
 lit *Le Circuit ordinaire*, de J.-C. Carrière.
22.05 Robert Musil : Dix tentatives pour
 aimer un monstre.
22.30 Festival de Radio France et
 Montpellier. Les Souffleurs de rêves.

FRANCE-MUSIQUES

18.06 Concert. En direct. Œuvres de Bartok
 et Ravel, par le Chœur et l'Orchestre de la
 chambre suisse et l'Orchestre
 philharmonique de Berlin, dir. Pierre Boulez.
22.30 Jazz à Ramatuelle. Verdure, Biréli
 Lagrène, guitare et le « Gipsy Projet », Joe
 Lovano, saxophone.

RADIO CLASSIQUE

19.00 Intermezzo. Œuvres de Gershwin,
 Copland, Gottschalk, Ginastera, Piazzolla.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Le violon et
 le Diable. Œuvres de Tartini, Boccherini,
 Paganini, Liszt, Gounod, etc.
22.00 Da capo. Arturo Toscanini. Œuvres de
 Cherubini, Beethoven, Brahms, etc.

DÉBATS

12.10 ET 17.10 Le Monde des idées. Thème : Les illusions
 du 11 septembre. Invité : Olivier Roy. **LCI**

MAGAZINES

16.05 J'y étais. Invité : Michel Boujenah. **Match TV**
17.00 Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage
 des sens. Invité : Sergi Lopez. **Voyage**
18.15 Envoyé spécial. Crimes passionnels. Les hirondelles
 errantes. **TV 5**
18.55 Carnets de jour. Invités : Akhénaton ; Benoît
 Poelvoorde. **Match TV**
19.00 Explorer. Sunset Boulevard. La légende du dauphin
 rose. L'autre guerre du Cambodge. **National Geographic**
22.15 Thalassa. Voyages autour de la mer. Canada. Japon.
 Chili. **TV 5**

DOCUMENTAIRES

18.15 La Question des alliances. La droite et l'extrême
 droite aux législatives de 1997. **Planète**
18.20 Les Secrets de la CIA. **Histoire**
19.30 Chine secrète. Le royaume des femmes. **Odyssée**
19.50 Un festin à Jérusalem. **Planète**
19.55 Jacques Becker, la passion du cinéma. **CineClassics**
20.00 Les Secrets de Rio de Janeiro. **Voyage**
20.05 Histoire de l'écriture. **Histoire**

20.45 Les Derniers Maharajahs. La terre des rois. **Planète**
21.00 Madame la procureure. **Histoire**
21.00 Le Sourire du requin. **National Geographic**
21.25 Les Mystères de l'Histoire. Stonehenge, l'éternel
 mystère. **La Chaîne Histoire**
21.40 New York. L'ombre et la lumière. **Odyssée**
21.55 Le Cinéma des effets spéciaux. Visions
 d'apocalypse. **CineCinemas 1**
21.55 Zone libre. L'insoutenable condition des
 Kurdes. **Histoire**
22.10 Les Grandes Aventures du XX^e siècle. La Résistance
 en Europe, 1939-1945. **La Chaîne Histoire**
22.35 Martin Luther King. J'ai fait un rêve. **Planète**
22.40 L'Histoire du sexe. Le XX^e siècle. **La Chaîne Histoire**
23.25 La Télévision. Fenêtre sur le monde. **Chaîne Histoire**
23.55 The Clash, the Full Story. **Paris Première**
0.10 Les Mystères de l'Histoire. Le vrai secret du « Jour
 J ». **La Chaîne Histoire**
0.35 Le Combat de Serge Klarsfeld. Des crimes nazis à la
 responsabilité française. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

18.00 Basket-ball. Championnat du monde masculin.
 Poulé A : Canada - Yougoslavie. **Pathé Sport**
18.45 Tennis. US Open (6^e jour). A Flushing Meadows
 (New York). **Eurosport**

DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE

TF1

12.05 Attention à la marche ! Spéciale ren-
 trée des classes ♦ **12.50** A vrai dire La socca
 nicoise **12.55** Météo, Journal **13.20** F1 à la une
 Grand Prix de Belgique. 13.55 La course. 15.35
 Le podium. **15.45** Deux privés à Vegas L'ange
 gardien. Série **16.35** 7 à la maison Mensonges
 en cascade ! Série ♦ **17.30** Vidéo gag **18.05**
 Star Academy **18.50** Sept à huit Magazine
19.45 Ushuaïa **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.50 LE BOSSU ■ Film. Philippe de
 Broca. Avec Daniel Auteuil, Fabrice Luchini,
 Vincent Perez, Marie Gillain, Jean-François
 Stevenin (Fr., 1997, ♦) **0**. 22635401
*Une nouvelle adaptation du roman
 de Paul Feval. Une résurrection
 réussie, du film de cape et d'épée.
 Les comédiens s'amuse beaucoup...*
23.05 Les Films dans les salles Magasine.

23.15 SALE TEMPS POUR UN FLIC
 Film. Andrew Davis. Avec Chuck Norris,
 Henry Silva, Bert Remsen, Mike Genovese,
 Nathan Davis (EU, 1984, ♦) **0**. 7848975
*Un policier doit-il faire tuer ses
 scrupules ou refuser de couvrir une
 bavure ?*

1.05 Star Academy 56185918 **1.45** Requiem
 de Mozart 5327289 **2.45** Reportages Quand
 passe la garde républicaine. 2960918 ♦

3.10 Aventures asiatiques Au Vietnam.
 6936734 **4.10** Histoires naturelles La leçon de
 pêche dans un désert. 3843734 ♦ **4.40** Musi-
 que 2765314 **4.55** Notre XX^e siècle Du sang,
 des larmes, des hommes. 5094685 (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

18.50 Hôtel du Parc ■ ■ ■ Pierre Beuchot (France,
 1991, 100 min). **Histoire**
20.35 Holy Smoke ■ Jane Campion (Australie, 1999,
 v.m., 125 min) **0** **CineCinemas 3**
20.45 Stand-By ■ ■ ■ Roch Stéphanik (France, 2000,
 120 min) **0** **Cinéstar 1**
20.45 Garçon ! ■ ■ ■ Claude Sautet (France, 1993,
 90 min) **0** **CineCinemas 1**
20.45 Les Quatre Filles du docteur March ■ ■ ■
 Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1949, v.m., 110 min). **TCM**
20.45 Perfect Blue ■ ■ ■ Satoshi Kon (Japon, 1997,
 85 min) **0** **Cinéfaz**
20.50 L'Homme qui voulait être roi ■ ■ ■ John Huston
 (Etats-Unis, 1975, 130 min) **0** **TF 6**
22.10 Jin-Roh, la brigade des loups ■ ■ ■ Hiroyuki
 Okura (Japon, 1998, 100 min) **0** **Cinéfaz**
22.10 Jeux interdits ■ ■ ■ René Clément (France, 1951,
 N., 90 min). **Disney Channel**
22.15 Bulworth ■ ■ ■ Warren Beatty (Etats-Unis, 1998,
 v.m., 110 min) **0** **CineCinemas 1**
22.20 Passage à l'acte ■ ■ ■ Francis Girod (France,
 1996, 105 min) **0** **CineCinemas 2**
23.40 Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse ■ ■ ■ Rex
 Ingram (EU, 1921, N., v.o., 135 min) **0** **CineClassics**
0.10 Le Secret ■ ■ ■ Robert Enrico (France, 1974,
 100 min) **0** **CineCinemas 3**
0.15 Les Anges aux figures sales ■ ■ ■ Michael Curtiz
 (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min) **0** **TCM**

FRANCE 2

12.00 Cérémonie du souvenir **13.00** Journal,
 Météo **13.25** Le Grand Batre Téléfilm. Laurent
 Carcellès. Avec Marie-Christine Barraut, Dora
 Doll (France, 1997). **0** **15.00** L'Enfant de
 la honte Téléfilm. Claudio Tonetti. Avec
 Barbara Schulz, Juliette Lamboley (France,
 2000). Série **18.30** Nash Bridges Une affaire de
 trop. Série **0** **19.15** Stade 2 Magazine **20.00**
 Journal Invités : Luc Ferry ; Tom Hanks.



20.55 LA VIE EST UN LONG FLEUVE
 TRANQUILLE ■ Film. Etienne Chatiliez.
 Avec André Wilms, Christine Pignet, Hélène
 Vincent, Benoît Magimel, Daniel Gélain
 (France, 1988, ♦) **0**. 8717333
*La découverte d'un échange d'enfants
 issus de familles socialement opposées
 est le prétexte d'une comédie fondée
 sur une description caricaturale.*

22.30 CONTRE-COURANT BOB MARLEY
 Documentaire. Jeremy Marre. Magazine
 présenté par Stéphane Paoli **0** 3641371
*Fruit de l'union d'un capitaine de
 l'armée anglaise et d'une paysanne
 jamaïcaine, Robert Nesta Marley, le
 prophète du reggae, s'est imposé
 comme une figure de la musique et de
 la révolte du peuple jamaïcain.*
23.55 Journal, Météo.

0.20 Contre-courant Cool Crooners : Blue sky.
 4960956 **1.10** Cool Crooners **2.45** Dyslexie,
 quand les mots s'emmêlent Documentaire.
 4629403 ♦ **3.40** Les Gens du pays d'en-haut.
 Documentaire (40 min).

FRANCE 3

13.20 C'est mon choix Magazine **14.50** Keno
14.55 Falstaff Opéra de Verdi. Par l'Orchestre
 de Paris et le Chœur de l'Académie euro-
 péenne de musique du Festival d'Aix-en-
 Provence, dir. E.-P. Salonen **17.05** VTT En
 direct. Championnats du monde **18.05** On en
 rit encore ! Magazine. Les grandes gueules.
18.55 Le 19-20 de l'Info, Météo **20.15**
 Consomag **20.20** Titeuf.



20.55 SISKA Itinéraire d'un meurtre
 3744994. L'homme dans le jardin 9263888.
 Série. Hans-Jürgen Tögel. Avec Peter Kremer,
 Matthias Freihof (2001) ♦.
*Siska enquête sur un meurtre sans
 mobile apparent. Découvrant l'exis-
 tence d'un homonyme de la victime, il
 s'interroge sur une possible méprise.*
23.00 Météo, Soir 3.

23.20 COMÉDIES DE L'ÉTÉ - FOLLE
 AMANDA Pièce de théâtre de Barillet et
 Grédy. Mise en scène de Jacques Charon.
 Enregistré au Théâtre des Bouffes-Parisiens,
 en 1974. Avec Jacqueline Maillan, Daniel
 Ceccaldi, Jacques Jouanneau, Françoise
 Fleury, Sacha Briquet. 41947449
*Un ministre, fort soucieux de sa res-
 pectabilité, s'oppose à la publication
 des mémoires de son ex-épouse.*

1.40 Cinéma de minuit : Titanic ■ Film.
 Herbert Selpin et Werner Klingler (All., 1943,
 N., v.o.). 7434314 **3.05** Soir 3 **3.30** Dalida,
 passionnément Documentaire. André
 Flédéric. 6753314 ♦ (90 min).

CANAL+

► En clair jusqu'à 14.25 **13.10** Le Pire des Robins des
 bois **13.35** Semaine des Guignols **14.10** Zap-
 ping **14.25** La Grande Course **15.00** Quand il
 fortune s'emmêle ! Téléfilm. Susanne Hake
 (All., 2000) **0** **16.30** Blague à part Tueries
 niais **0** **17.10** Les Hippopotames de la rivière
 Mzima **0** **18.00** Gloups ! Je suis un poisson
 M. S. Fjeldmark et M. Hegner. ▶ En clair
 jusqu'à 20.30 **19.15** Journal **19.30** Ça Cartoon.



20.30 FOOTBALL Championnat Ligue 1
 (5^e journée) : Marseille - Auxerre. 20.45 coup
 d'envoi en direct du Stade-velodrome. 883468
*L'équipe marseillaise a retrouvé, sous
 la houlette d'Alain Perrin, des résul-
 tats et un standing plus dignes de son
 potentiel. Elle reçoit une équipe auxer-
 roise, emmenée par ses jeunes et talen-
 teux internationaux.*

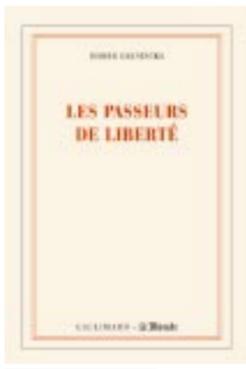
22.45 L'EQUIPE DU DIMANCHE
 Magazine présenté par Hervé Mathoux.
 Football européen : la quatrième journée du
 championnat anglais et la première journée
 de la Liga espagnol. 7852265
0.40 Possessed ■ Film. Anders Ronnow-
 Klarlund. Avec Udo Kier, Ole Lemmeke
 (Danemark, 1999). 4764227 **0** **2.10** Stick
 Les Superficiales. Peter Alton (2001). 3296983

2.25 Pleure pas Germaine Film. Alain De
 Halleux. Avec Rosa Renom, Dirk Roofthoof
 (Belgique, 2000) 93104482 **0** **4.00** Dead Bolt
 Dead Film. James Rogan. Avec Ariyon Bakare
 (GB, 1999, v.o., 90 min). 6752685 **0**.

FRANCE 5 / ARTE

13.25 Marlon Brando **14.15** Méditerranée(s)
 Bey

Les engagements de Didier Daeninckx



DIDIER DAENINCKX

- 1949 : naissance à Saint-Denis.
- 1966-1975 : typographe.
- 1975-1978 : animateur social.
- 1978-1981 : journaliste à 93 Hebdo.
- 1983 : parution de *Meurtres pour mémoire* (Gallimard, coll. « Folio »). Grand Prix de littérature policière.
- 1997 : *Le Goût de la vérité. Réponse à Gilles Perrault* (Verdier), où Didier Daeninckx dénonce le négationnisme et l'alliance des « rouges-bruns ».
- 2000 : *Cannibale* (Verdier).

DIDIER DAENINCKX n'écrit pas. Il combat. Depuis le célèbre et désormais classique *Mort pour mémoire*, premier ouvrage sorti des presses il y a vingt ans, le « dérangé » d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) n'a jamais cessé de se battre. On connaît ses cibles : la barbarie, l'indifférence, la lâcheté, l'oubli. On connaît aussi ses armes : une énigme, un suspense, un flic peut-être, et puis, au premier plan, tout un casting de seconds rôles aux trognes et aux grognes plus vraies que nature. Le talent, quoi.

Dans la nouvelle écrite pour *Le Monde*, les lecteurs retrouveront tout cela, quelques salauds, une poignée d'argousins, une paire d'escargots « révolutionnaires », et puis un héros, un vrai, un qui prend des risques pour la plus belle des causes : la liberté.

« *Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent* », dit-il. Daeninckx aurait pu inventer la maxime. Non, il est « tombé dessus » par hasard, et, on le verra dans *Les Passeurs de liberté*, il cite sa source. Dans cette nouvelle, le lecteur retrouvera surtout ce qui fait les meilleurs Daeninckx, le réel. Un réel parfois enfoui, souvent dissimulé, et que notre homme, ici comme dans *Mort pour mémoire*, *La mort n'oublie personne* ou le superbe *Cannibale* s'évertue toujours à réveiller, à ressusciter, à revivifier. Pas question, jamais question, chez cet auteur prolifique – plus d'une trentaine de livres publiés – de « zapper » la vie, comme il dit. Pour lui, un roman, même les polars dont il est devenu l'un des maîtres en France, cela doit aider à « ramener les problèmes du monde à la dimension humaine ».

LE MONDE À BOUT PORTANT

Regarder « *le monde en face* », toujours. Jamais de biais, jamais en traître, mais à bout portant, pour mieux ajuster le tir. L'écran bleu où il se montre parfois et dont il sut si féroce stigmatiser la démagogie et le conformisme dans *Zapping* ou *Leurre de vérité*, la télévision « durcit la corne », déplore-t-il. On y habitue les



JACQUES SASSIER / GALLIMARD

« *Le roman n'est pas le lieu de la bataille politique.* »

gens à détourner les yeux du réel. Il considère donc qu'il est « aussi » de sa « responsabilité d'écrivain » d'aider à y voir plus clair. Ses deux dernières parutions, *Le Retour d'Attaï* et *Corvée de bois*, démontrent bien l'obsession de l'écrivain.

Au premier étage de la maisonnette de ville qu'il habite dans la vieille « banlieue rouge » d'Aubervilliers, il pétrit toujours la même pâte, l'humain. « *En ce moment, je bosse sur la Commune de Paris.* » Roman ? Nouvelle ? Chronique ? Bande dessinée ?

On verra bien. Il est capable de tout, l'ancien journaliste qui en eut assez, un jour, des « usines à écriture ». De toutes les usines, au reste. Son père était tôlier. « *Il me disait toujours : ne viens pas là, ne travaille pas à la chaîne.* » Didier l'a entendu, il a rejeté l'atelier, pas ceux qui le hante. Daeninckx aime les gens. Il aime aussi l'histoire, surtout celle que l'on cache, celle dont on a un peu honte, celle dont on parle peu parce qu'elle n'implique que des petits, des sans-grade.

« AMNISTIEZ VOS PRÉJUGÉS »

Jetez un œil sur son journal électronique, *Amnistia.net*. Daeninckx le lutteur s'y révèle plus encore que dans ses livres. « *Parce que le roman n'est pas le lieu de la bataille politique* » et qu'il se bat, là, « dans une structure véritablement engagée ». « *Amnistiez vos préjugés, laissez respirer vos pensées* », c'est le mot d'ordre du site. Là encore, là surtout, tous les vendredis, Daeninckx se confronte au réel, révèle, démasque, poursuit et si besoin est, exécute. A 53 ans, l'ancien militant crypto-communiste d'Aubervilliers n'a pas renoncé à ses combats de jeunesse. Il déteste toujours autant « *la duplicité, le racisme, les dictateurs* ».

Derrière son grand bureau encombré de livres, Daeninckx, la moustache encore frémissante, révèle qu'il a écrit *Passeurs de liberté* pendant les dernières élections. Son état d'esprit alors ? Voici ce que notre homme déclarait le 28 avril au Zénith, devant huit mille personnes : « *Personne n'a rappelé que la plus effroyable des insécurités, c'est l'insécurité sociale. (...) Il est presque devenu impossible, devant les actes de déviance, de poser cette simple question qui hante les romans du XIX^e siècle : "Pourquoi cet homme a-t-il volé ?"* » Et Daeninckx d'appeler à voter Chirac, « *un acte contraint, pour préserver l'avenir* ». Et poursuivre le combat...

Patrice Claude

► www.amnistia.netIL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La crise de la civilisation occidentale

« *LES CIVILISATIONS sont mortelles* », a écrit Paul Valéry. Elles peuvent prendre des siècles à agoniser, et les années que nous vivons et que nous croyons décisives (« *Nous sommes au tournant* » ; « *Cela ne peut pas durer ainsi* ») ne font que confirmer un processus de désagrégation. Et chaque camp, territorialement délimité par le « rideau de fer », n'a pas encore réussi, malgré la persuasion, ou l'assistance, ou le chantage, ou la

domination, à assurer son homogénéité. Il semble même que le durcissement actuel avive les hésitations de ceux, individus ou collectivités, qu'on a engagés dans la lutte ou qui s'y sont engagés d'eux-mêmes. Mais s'ils croient encore à un répit, à un salut possibles, ce n'est plus d'eux-mêmes qu'ils l'attendent. Ils se retournent vers plus hauts qu'eux, vers l'Américain ou le Russe. Sans doute l'histoire ne se répète-t-elle pas. Mais com-

ment ne pas être frappé par le parallélisme des manifestations et des attitudes individuelles ou collectives qui ont marqué la fin de la civilisation hellénique et celle qui accompagne la crise – la fin ? – de la civilisation occidentale ? Il y a dans *La Cité antique* de Fustel de Coulanges des pages d'une bouleversante actualité.

Jacques Kayser
(2 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Edition abonnés.** Dans les thématiques, des articles extraits des archives du *Monde*. Disponibles : « *Le climat* » et « *Les vacances des Français* ».

■ **Portfolio.** Un retour en images sur l'actualité de la semaine.

■ **Interactif.** Un entretien avec Tony Bunyan, journaliste et membre de Statewatch, une ONG de défense des libertés civiles en Europe. www.lemonde.fr/interactif

■ **L'actualité en continu** sur lemonde.fr

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 15

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Site culture : <http://aden.lemonde.fr>

Site emploi : <http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Site de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

Site télématique : <http://télématique.lemonde.fr>

Site documentation : <http://archives.lemonde.fr>

Site collection : <http://collection.lemonde.fr>

Site CD-ROM : <http://cdrom.lemonde.fr>

Site microfilms : <http://microfilms.lemonde.fr>

Site le monde 2 : <http://lemonde2.lemonde.fr>

Site carnets de voyage : <http://carnets.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Site de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

Site télématique : <http://télématique.lemonde.fr>

Site documentation : <http://archives.lemonde.fr>

Site collection : <http://collection.lemonde.fr>

Site CD-ROM : <http://cdrom.lemonde.fr>

Site microfilms : <http://microfilms.lemonde.fr>

Site le monde 2 : <http://lemonde2.lemonde.fr>

Site carnets de voyage : <http://carnets.lemonde.fr>

Site carnets de voyage : <http://carnets.lemonde.fr>